MONTÉRÉGIE

CONNAISSANCE RÉGIONALE

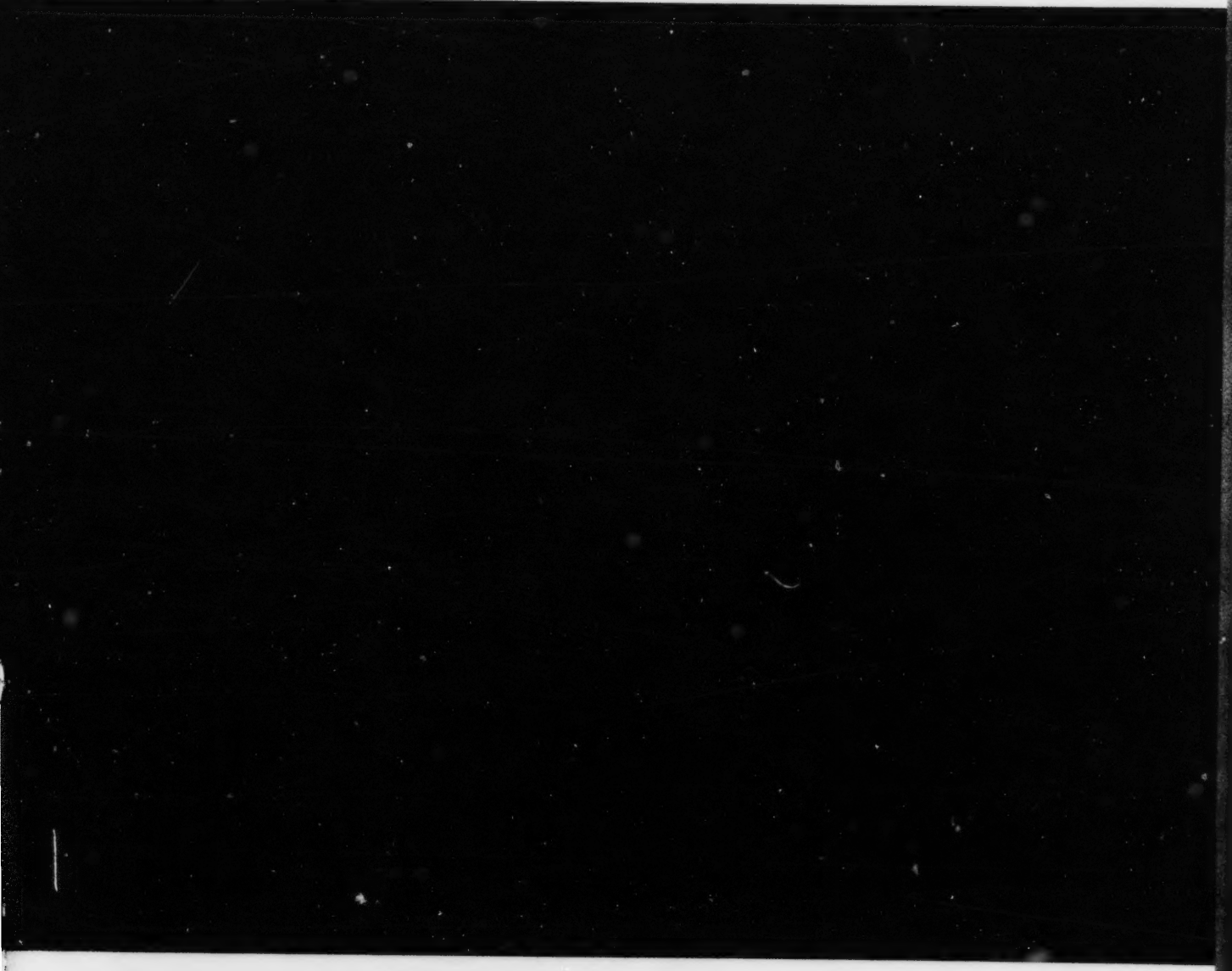

Québec

LA MONTÉRÉGIE

CONNAISSANCE RÉGIONALE

DÉLÉGATION RÉGIONALE
MONTÉRÉGIE
OFFICE DE PLANIFICATION ET
DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC
OCTOBRE 1984

Québec

PRODUCTION

Cartes:	Service de la cartographie de l'OPDQ
Révision et édition:	Service des Communications de l'OPDQ
Impression:	Services des impressions en régie Ministère des Communications

Dépôt légal - 3e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-11413-2

LA MONTÉRÉGIE ET SON DÉVELOPPEMENT

Dans le sillon du document le «Choix des régions», l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) a comme mandat, entre autres, la recherche d'alternatives dans le développement des régions du Québec. C'est ainsi que notre région doit repenser son développement dans le cadre d'une gestion intégrée de ses ressources et d'un virage régional vers la concertation et sa mise en oeuvre. Plusieurs étapes sont nécessaires pour définir son développement, et pour la Montérégie le présent document représente une de ces étapes.

Tout au cours de la préparation de ce texte, les principaux agents responsables, à l'aide de recherches appropriées ont été en mesure de mieux cerner les connaissances et potentiels de la Montérégie.

Nous soumettons à la réflexion du milieu montérégien cette synthèse de connaissance régionale comptant l'enrichir avec les commentaires appropriés des divers intervenants.

Nous espérons que cette démarche de l'OPDQ et des ministères collaborateurs contribuera à l'évolution de la Montérégie vers une meilleure qualité de vie de toute sa population.

Le délégué régional
de la Montérégie

André Labbé

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Cette étude est le résultat d'une collaboration intensive entre plusieurs participants:

Direction :	M. André Labbé, délégué régional,	OPDQ
Réalisation :	M. Denis Péloquin, urbaniste,	OPDQ
Collaboration directe :	M. Pierre Lachance, économiste,	OPDQ
	M. Michel Lanctôt, cartographe,	OPDQ
	M. Yvon Pesant, planificateur rural,	MAPAQ
	M. Prisco Cardillo, économiste	OPDQ

Collaboration spéciale : L'École d'urbanisme de l'Université McGill. Les étudiants de deuxième année de maîtrise, dans le cadre d'un cours-atelier, ont fourni un travail inestimable sous la supervision de M. Denis Péloquin, et des professeurs David Brown et Jeanne Wolfe dont l'apport personnel est grandement apprécié. Il s'agit de:

Mlle Deborah Chessman	Géographe
Mlle Suzanne Girard et M. Marc Bouffard	Industrie, commerce et utilisation du sol
Mlles Lyse Langevin et Audrey Reifenstein	Démographie
M. Lawrence Tseu	Habitation
Mlle Susan Schreibman et M. Luc Paquette	Transport
Mlles Carmella Gibson et Anna Vakil	Agriculture
M. Denis Houle	Environnement
Mlle Mélanie Balfour et Marc Perreault	Récréo-tourisme
M. Jean-Marc Des Loges	Histoire régionale
Madame Sylvie Robitaille	Cartographe OPDQ

Collaboration ponctuelle :	M. Otto-Ozias Grundberg, économiste,	OPDQ
	M. Roger Jasmin, analyste,	MICT
	M. Alain Dufour, économiste,	MMSR
	M. Jean-Yves Saucier, directeur adjoint,	MENVIQ
	M. Gérald Tremblay, analyste,	MENVIQ
	M. Alain Leduc, directeur,	CPTAQ
	Mlle Denise Beaulieu, géographe,	MLCP
	Mme Monique Barriault, archéologue,	MAC
	M. Pierre Desjardins, analyste,	MAC
	M. Claude Desloges, analyste,	COTREM
	M. Jean-François Demers, analyste,	MICT
	M. Martial Fauteux, géographe,	OPDQ
	M. Jean-Marie Pelletier, cartographe	OPDQ
	M. Gaston Girard, agent d'information	OPDQ
Secrétariat:	Mme Nicole Corbin, dactylographie et assistante à la recherche	OPDQ
	Mlle Danielle Gagnon, dactylographie	OPDQ

AVANT-PROPOS

La présente étude a pour objet de rassembler les éléments pertinents à une connaissance régionale, et de les interpréter afin d'être en mesure de dégager des conclusions pertinentes au développement régional.

Le sujet étudié, c'est bien sûr la Montérégie, et ses composantes de base, les municipalités régionales de comté (MRC), ces nouvelles entités politico-administratives du monde municipal.

En effet, des demandes répétées à la délégation de la Montérégie ont permis de constater qu'un ouvrage de portée régionale, avec des données regroupées par MRC, constituait un besoin.

Cependant, il ne faut pas confondre cette étude régionale, et particulièrement ses conclusions avec les orientations que le gouvernement présente à chacune des MRC en vertu des articles 11 et 16 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les «orientations» s'articulent à l'échelle de chacune des MRC, prises séparément, et sont d'abord incitatives (article 11), puis indicatives (article 16). La compétence en matière de schéma d'aménagement revient aux MRC et constitue une fonction décentralisée.

Le présent document se veut plutôt une synthèse des composantes à l'échelle d'une région administrative; il est un ouvrage d'information et de réflexion, capable d'éclairer le développement régional et de favoriser la concertation à cet effet. Il permet de mieux connaître la Montérégie et de positionner les MRC les unes par rapport aux autres dans l'espace régional.

Eventuellement, ce document pourrait servir de référence dans l'évaluation des projets d'intervention présentés au Fonds de développement régional de l'OPDQ et à d'autres projets collectifs comme par exemple la tenue d'un sommet économique régional, etc.

LA MONTÉRÉGIE: CONNAISSANCE RÉGIONALE PAGE

TABLE DES MATIÈRES

	Lettre de présentation	III
	Équipe de réalisation	V
	Avant-propos	VII
	Table des matières	IX
	Liste des tableaux	XI
	Liste des cartes	XIII
	Liste des sigles	XV
1.	Le territoire de la Montérégie	1
1.1	Géographie de la Montérégie	1
1.2	Découpage administratif	5
1.3	Utilisation du sol	6
1.4	Armature urbaine	12
1.5	Patrimoine archéologique et historique	14
2.	Démographie	23
2.1	Concentration et dispersion démographiques 1981	23
2.2	Variation relative de la population 1976-1981	27
2.3	Projections démographiques pour 1981 et 1991	31
2.4	Caractéristiques démographiques	36
3.	Transport interurbain des personnes	41
3.1	Infrastructures et services	41
3.2	Les études et enquêtes origines-destinations	64
3.3	Conclusions	68
4.	Économie régionale	71
4.1	Évolution de la structure de l'emploi, 1971-1982	71
4.2	Répartition de l'emploi par secteurs d'activités économiques, 1981	76
4.3	Les espaces industriels et commerciaux	88
4.4	Recherche et développement dans l'industrie	99
4.5	Conclusions	100

		PAGE
5.	Agriculture	103
5.1	Le milieu agricole	103
5.2	Les productions agricoles	111
5.3	Les intervenants	125
5.4	Conclusions	127
6.	Environnement	131
6.1	Le milieu hydrique	132
6.2	Les milieux terrestre et atmosphérique	146
6.3	Conclusions	153
7.	Récréo-tourisme	155
7.1	Terminologie	155
7.2	Le récréo-tourisme actuel en Montérégie	156
7.3	L'hébergement	162
7.4	Les flux récréo-touristiques	176
7.5	Potentiels physiques de développement récréo-touristique	181
7.6	Conclusions	185
8.	Équipements publics	187
8.1	Les équipements scolaires	187
8.2	Les équipements socio-sanitaires	195
8.3	L'administration publique	203
8.4	Conclusions	209
9.	Conclusions générales sur la Montérégie	213
9.1	Principaux éléments du développement régional	213
9.2	Facteurs et contraintes du développement régional	215

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
1:	Évolution et tendance de la population montérégienne par MRC 1961-1991	33
2:	Répartition de la population en Montérégie	38
3:	Partage rural-urbain 1981	40
4:	Structure de l'emploi en 1971	72
5:	Estimation de la structure de l'emploi en 1982	72
6:	Répartition de l'emploi par secteur d'activité économique, Montérégie et Québec, 1981	75
7:	Estimation des exportations de la Montérégie en 1979	85
8:	Parcs et zones industriels de la Montérégie en 1981	89
9:	Centres commerciaux de la Montérégie en 1978	92
10:	Revenu personnel disponible et indice de revenu en 1981 par MRC	98
11:	Nombre de fermes	104
12:	Superficie totale des fermes (en hectares)	105
13:	Population dans les fermes	106
14:	Revenus bruts des ventes agricoles	107
15:	Valeur totale des immobilisations agricoles	107
16:	Porcs (engraissement)	112
17:	Truies et verrats (reproduction)	113
18:	Vaches et génisses laitières	114
19:	Poulets (engraissement)	115
20:	Maïs-grain (superficies en acres)	118
21:	Horticulture (superficies en hectares)	120
22:	Légumes	121
23:	Vergers (et vignes)	122
24:	Éléments régionaux du récréo-tourisme	159
25:	L'Hôtellerie	163
26:	Le camping	167
27:	Chalets	172
28:	Modes d'hébergement en Montérégie	175
29:	Pourcentage des visiteurs selon l'ATRRRS en fonction de leur provenance, en période estivale	180

PAGE

30: Clientèle des écoles primaires au secteur catholique, durant l'année 1980-1981 188

31: Clientèle des écoles primaires au secteur protestant, durant l'année 1980-1981 189

32: Clientèle des écoles secondaires au secteur catholique, durant l'année 1980-1981 191

33: Clientèle des écoles secondaires au secteur protestant, durant l'année 1980-1981 192

34: Clientèle des CEGEP à l'automne 1981 par secteur et par famille de programmes 194

35: Centres d'accueil d'hébergement (CAH) en 1982 198

36: Centres d'accueil de réadaptation (CAR) en 1982 200

37: Trame de la présence gouvernementale en Montérégie en 1982 205

LISTE DES CARTES

		PAGE
No 1	. Relief et hydrographie	3
No 2	. Utilisation du sol	7
No 3	. Sites archéologiques	15
No 4	. Patrimoine historique	19
No 5	. Population 1981	25
No 6	. Évolution de la population - 1976-1981	29
No 7	. Infrastructure routière	43
No 8	. Transporteurs publics	49
No 9	. Transporteurs privés	53
No 10	. Infrastructure ferroviaire et aéroportuaire	57
No 11	. Emplois manufacturiers par municipalité	79
No 12	. Structure commerciale régionale	95
No 13	. Évaluation du rendement des cultures (1982)	109
No 14	. Atteintes à l'environnement	133
No 15	. Améliorations de l'environnement	141
No 16	. Hôtellerie	165
No 17	. Camping	169
No 18	. Chalets	173
No 19	. Potentiels récréo-touristiques	183

LISTE DES SIGLES

ATR	:	Association touristique régionale
ATRRRS	:	Association touristique régionale Richelieu-Rive-Sud
BRA	:	Bureau de renseignements agricoles
BSQ	:	Bureau de la statistique du Québec
CAE	:	Classification des activités économiques
CLSC	:	Centre local de services communautaires
COTREM	:	Conseil des transports de la région de Montréal
CRSSS	:	Conseil régional de la santé et des services sociaux
CRSSSM	:	Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Montérégie
CSS	:	Centre des services sociaux
CSST	:	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CTCUM	:	Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal
CTRSM	:	Commission de transport de la rive-sud de Montréal
CUM	:	Communauté urbaine de Montréal
DSC	:	Département de santé communautaire
INRS	:	Institut national de la recherche scientifique
IREQ	:	Institut de recherche en électricité du Québec
MAC	:	Ministère des Affaires culturelles
MAM	:	Ministère des Affaires municipales
MAPAQ	:	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MAS	:	Ministère des Affaires sociales
MCQ	:	Ministère des Communications du Québec
MEER	:	Ministère de l'Expansion économique régionale(maintenant le MEIR)
MENVIQ	:	Ministère de l'Environnement du Québec
MEQ	:	Ministère de l'Éducation du Québec
MER	:	Ministère de l'Énergie et des Ressources (du Québec)
MICT	:	Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (du Québec)
MJQ	:	Ministère de la Justice du Québec
MLCP	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (anciennement le MTCP)
MMSR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
MRC	:	Municipalité régionale de comté
MTQ	:	Ministère des Transports du Québec
O-D	:	Enquêtes origines-destinations
OPDQ	:	Office de planification et de développement du Québec
OSGE	:	Office des services de garde à l'enfance du Québec
PME	:	Petite et moyenne entreprise
RAAQ	:	Régie de l'Assurance automobile du Québec
R & D	:	Recherche et développement
RPD	:	Revenu personnel disponible

SAD	:	Secrétariat (d'état) à l'Aménagement et à la Décentralisation
SPRS	:	Société pour le progrès de la Rive-sud
SQ	:	Sûreté du Québec
SST	:	Secrétariat (d'état) à la Science et à la Technologie du Québec (maintenant le ministère de la Science et de la Technologie)
UPA	:	Union des producteurs agricoles
UQAM	:	Université du Québec à Montréal

Note au lecteur:

Lorsque ce travail a été élaboré une partie des MRC du Val-Saint-François et de Memphrémagog était comprise dans la Montérégie. Depuis la publication du «Choix des régions» cet espace pourrait être éventuellement intégré à une autre région du Québec, selon le suivi de ce document.

Le lecteur est donc invité à tenir compte de cette évolution en particulier dans l'étude des cartes et des tableaux.

1. LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE

La Montérégie s'intègre dans la partie méridionale des basses terres du Saint-Laurent comprenant en particulier la vallée du Richelieu jusqu'à la hauteur de Sorel. Au sud-ouest, elle englobe le delta de Vaudreuil-Soulanges, encastré entre l'Outaouais et le Saint-Laurent; à l'est, elle s'étend jusqu'au lac Memphrémagog, recouvrant ainsi une partie des cantons de l'est, qui reposent sur l'avancée appalachienne.

1.1 Géographie de la Montérégie

Le territoire se caractérise surtout par la planéité de son relief, entrecoupé ça et là dans la partie centrale, de montagnes sans piedmont que sont les montérégiennes, lesquelles ont inspiré le nom de ce territoire.

La vallée du Saint-Laurent s'appuie sur une diagonale rocheuse dont le contrefort passe de 100 à 300 mètres dans l'axe sud-ouest nord-est; au-delà, vers l'est, c'est le massif appalachien, dont le relief accidenté et rocailleux entraîne une utilisation du sol et des activités fort différentes de celles de la vallée. Ici la densité de population est faible et l'agriculture quasi absente. Les forêts autrefois omniprésentes y sont maintenant disséminées et leur regénération de même que leur exploitation s'opèrent difficilement.

La plaine argileuse constituait autrefois le lit de la mer de Champlain et les limons qui s'y sont déposés, ont généré une terre riche, très fertile, qui fait maintenant de cette région, le territoire agricole par excellence au Québec.

Dans la vallée, il y a aussi les îlots sableux de Saint-Lazare, de Verchères et un autre un peu plus étendu au nord du mont Saint-Hilaire.

carte 1

MONTÉRÉGIE

Relief et hydrographie

Altitudes en mètres

0-30	120-150
30-60	150-180
60-90	180-210
90-120	210 et plus

Municipalités régionales de comté

1. ACTON
2. BAS-RICHELIEU
3. BEAUHARNOIS - SALABERRY
4. CHAMPLAIN
5. HAUT - RICHELIEU
6. HAUT - SAINT - LAURENT
7. HAUTE - YAMASKA
8. JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9. LAJEMMERAIS
10. LES MASKOUTAINS
11. MEMPHRÉMAGOG (partie)
12. BROME - MISSISQUOI
13. ROUSSILLON
14. ROUVILLE
15. VALLÉE-DU-RICHELIEU
16. VAL - SAINT - FRANÇOIS (partie)
17. VAUDREUIL - SOULANGES

••• limite des MRC

N

0 16 km

CRUR — OPDQ, 1983

On remarque des endroits marqués par le passage des glaciers, où les matériaux sous-jacents ont été comprimés, donnant des surfaces dures et stériles, plutôt allongées. Aussi, on peut noter des crêtes morainiques laissées dans le sillon des glaciers, dans les secteurs de Châteauguay et d'Huntingdon.

Comme autres phénomènes émergeant dans la vallée, il y a les collines de Rigaud à l'ouest et celles de Covey au sud.

1.2 Découpage administratif

Le territoire de la Montérégie comprend deux cent cinquante municipalités locales et deux réserves indiennes. Cette segmentation très poussée de l'espace régional s'accordait mal avec une planification régionale ou sous-régionale de l'aménagement et du développement. Les municipalités de comté traditionnelles, essentiellement rurales, s'occupaient de tâches très concrètes qui n'avaient rien à voir avec la planification de comté (entretien de chemins, cours d'eau).

Actuellement, quinze municipalités régionales de comté (MRC) complètes, deux partielles, ainsi que deux réserves amérindiennes exclues de ce découpage, composent le territoire de la Montérégie. Il est prévisible cependant que les limites des régions administratives du gouvernement devront s'adapter aux limites des MRC de sorte que chaque région soit composée de MRC complètes, et que l'ensemble des ministères s'entendent pour avoir un découpage juridictionnel identique. Les MRC nous servent d'unités de base sous plusieurs thèmes dans l'étude actuelle et évolutive de la région.

La première carte présente le relief et l'hydrographie de la Montérégie, tout en situant la région par rapport à l'Île de Montréal; elle montre en superposition la délimitation spatiale des MRC et permet de ce fait de percevoir leur morphologie relative. On constate

rapidement que le découpage qui a résulté, à la suite des nombreuses consultations qui ont eu cours sur ce sujet, ne tient pas seulement ou même essentiellement à la géographie du milieu. Les dimensions sociologiques et politiques liées au concept de sous-région d'appartenance ont nettement influencé cette délimitation administrative.

1.3 Utilisation du sol

Pour fins d'analyse, nous pouvons diviser l'espace montérégien en quatre grands secteurs. Chacun de ces secteurs recouvre une surface englobant plusieurs MRC regroupées comme telles à partir de critères de relief, d'utilisation du sol et de densité d'occupation.

Les éléments que nous retenons comme composantes de l'utilisation régionale du sol sont l'espace urbanisé, l'espace agricole, les forêts et boisés et l'espace indéfini ou vacant. Il faut préciser que l'espace urbanisé suppose une superficie urbanisée relativement importante et une densité d'occupation de moyenne à élevée; ainsi, la rurbanisation (urbanisation sporadique de rang) est mise de côté dans cette appréciation régionale. L'espace agricole est celui qui sied à l'intérieur d'une zone agricole à condition que l'usage soit réel. Enfin, l'espace indéfini ou vacant désigne des friches ou terrains vacants, voire même des terres agricoles non zonées, dont l'affectation est en transition ou incertaine et qui se retrouvent en périphérie des centres urbains.

1.3.1 Le secteur Rive-Sud (I)

Le secteur comprend les MRC de Champlain, de Lajemmerais et de Roussillon et se situe essentiellement dans le bassin de drainage du fleuve Saint-Laurent. Les principaux éléments qui composent ce secteur sont l'étendue de l'espace urbanisé suivi de près par un

MONTÉRÉGIE

Utilisation du sol

Espace urbanisé

Espace vacant, friche

Forêts et boisés

Agriculture

Municipalités régionales de comté

1 - ACTON
2 - BAS-RICHELIEU
3 - BEAUHARNOIS - SALABERRY
4 - CHAMPLAIN
5 - HAUT - RICHELIEU
6 - HAUT - SAINT - LAURENT
7 - HAUTE - YAMASKA
8 - JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9 - LAJEMMERAIS
10 - LES MASKOUTAINS
11 - MEMPHRÉMAGOG (partie)
12 - BROME - MISSISQUOI
13 - ROUSSILLON
14 - ROUVILLE
15 - VALLÉE-DU-RICHELIEU
16 - VAL - SAINT - FRANÇOIS (partie)
17 - VAUDREUIL - SOULANGES

ÎLE DE MONTRÉAL

ONTARIO

ÉTATS-UNIS

1: 500 000

encerclement d'espaces vacants, particulièrement imposants dans Champlain. L'agriculture constitue l'arrière-pays dans Roussillon, alors qu'elle demeure plus importante dans Lajemmerais, protégée par le zonage agricole.

Le secteur Rive-Sud représente, sur une bonne surface, le prolongement urbanistique de l'île de Montréal. Ce débordement extra-fluvial, qui a pris forme surtout au cours des vingt-cinq dernières années, a pu se réaliser grâce à une technologie moderne de ponts et tunnels, lesquels sont par nature insuffisants puisqu'ils créent la demande en bonne partie.

Par l'intensité de son occupation du sol, la MRC de Champlain s'associe facilement à l'espace central de l'île de Montréal. Mais aussi, cette MRC constitue le noyau de développement par excellence de la Montérégie; à mesure que les fonctions industrielle, commerciale et tertiaire s'intensifient, il se structure une base économique qui, tout en demeurant liée à Montréal, tend à tisser un réseau de relations avec les villes satellites, et à valoriser un entrepreneurship montérégien. L'ensemble du réseau routier et ferroviaire converge à partir de la région vers la MRC de Champlain, tantôt destination, tantôt étape, tantôt transit vers Montréal.

1.3.2 Le secteur Richelieu-Yamaska (II)

Ce secteur comprend les MRC du Bas-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains. Il recouvre le bassin de drainage de la Richelieu et une bonne partie de celui de la Yamaska. Il constitue la force agricole par excellence de la Montérégie; couplé avec le secteur précédent, il forme le territoire agricole de loin le plus productif au Québec. La MRC des Maskoutains est le foyer de l'agriculture dans ce secteur; la MRC de Rouville, qui suit de près

en ce domaine, est renommée pour ses vergers. Dans l'ensemble du secteur, le zonage agricole s'impose et encercle les espaces urbanisés de près, à l'exception de l'axe Saint-Bruno-de-Montarville, Chambly, et Saint-Jean-sur-Richelieu, lequel bénéficie d'un coussin d'espaces vacants appréciable révélant la proximité du tissu urbain.

Ce secteur Richelieu-Yamaska comprend à lui seul trois des cinq villes satellites de la Montérégie, en l'occurrence Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu et Sorel, reliées à la MRC de Champlain et à l'Île de Montréal par un réseau autoroutier efficace. Par ailleurs, deux zones urbanisées de villes-dortoirs, éloignées de la concentration urbaine, s'inscrivent juste au sud de l'axe de l'autoroute 20 comme des étapes équidistantes du fleuve; il s'agit d'abord de Saint-Bruno-de-Montarville et d'une partie de Saint-Basile-le-Grand; puis de l'agglomération de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park s'étendant de part et d'autre de la Richelieu. Ces deux zones refuges ont des bases économiques faibles, et constituent le point de départ de migrations alternantes quotidiennes vers Montréal et dans une proportion plus faible vers Longueuil.

Du point de vue naturel, on remarque de façon évidente la présence des cinq montérégiennes, colosses sans piedmont, dont la calotte demeure boisée, peuplées à la base de pommiers, et disposées selon un axe régional est-ouest très central. La baie de Missisquoi présente une forme longitudinale d'espaces de villégiature sur la rive ouest surtout, alors que la Richelieu foisonne de minces rubans du même usage de chaque côté de la rivière, entrecoupés ça et là d'espaces agricoles. La forêt de Verchères décrit un arc de cercle qui ceinture la municipalité de Saint-Amable.

1.3.3 Le secteur Sud-Ouest (III)

Les MRC de Vaudreuil-Soulanges, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville forment ce secteur. Situé essentiellement dans le bassin de drainage du fleuve Saint-Laurent, il se caractérise surtout par un espace agricole dont l'importance en termes de superficie, voisine celle des forêts et des boisés.

L'urbanisation est concentrée dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, qui constitue une des cinq villes satellites de la Montérégie; le réseau routier régional la dessert mal par rapport au foyer urbanisé de la MRC de Champlain. En second lieu, la ville de Dorion et ses municipalités périphériques, tant sur l'île Perrot que vers l'ouest, composent une excroissance urbaine de l'île de Montréal, qui s'explique par la présence des autoroutes 20 et 40. Aussi, un mince ruban d'urbanisation et d'espaces indéfinis, se déroule le long des rives de l'Outaouais, du Saint-Laurent et du canal de Beauharnois, ponctué par Beauharnois.

Il faut noter d'ailleurs la présence de la centrale hydro-électrique de Beauharnois, à l'embouchure du canal, et de celle de Les-Cèdres sur le Saint-Laurent.

1.3.4 Le secteur des Appalaches (IV)

Cette partie du territoire comprend les MRC d'Acton, de La Haute-Yamaska, de Brome-Missisquoi, ainsi qu'une fraction des MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François qui débordent largement dans la région de l'Estrie. Ce secteur est délimité à l'est par les contreforts des Appalaches, portant le niveau moyen du territoire de 100 à 300 mètres et intégrant les monts Brome et Shefford, qui se confondent un peu avec les Appalaches elles-mêmes. Cette formation rocheuse, couplée avec l'élévation de l'altitude, favorise les forêts et les boisés qui

caractérisent l'ensemble de cet espace. On note la présence de plusieurs lacs, et en particulier la forme ovale du lac Brome et celle très oblongue du lac Memphrémagog. La villégiature privée près des plans d'eau, ou encore sur d'anciennes terres agricoles, y est fréquente.

À l'intérieur des gorges et dépressions rocheuses, plusieurs alvéoles sont utilisables pour fins agricoles, bien que leurs limites soient très morcelées. Les espaces urbains sont très disséminés dans ce milieu ruro-naturel. Granby (et son canton) constitue, en tant que ville satellite, la figure de proue de ce secteur, suivie ensuite par les centres intermédiaires de Cowansville et de Waterloo. La partie est de cet espace se trouve également dans le champ d'influence de Drummondville, de Richmond, de Magog et même de Sherbrooke.

1.4 Armature urbaine

L'urbanisation s'est développée essentiellement dans le secteur Rive-Sud et plus particulièrement dans la MRC de Champlain. Cette partie de la Montérégie constitue l'extension naturelle du tissu urbain de l'île de Montréal.

Historiquement, à la faveur du développement des infrastructures de transport, l'expansion urbaine a débordé l'île de Montréal et s'est accompagnée en périphérie:

- d'un étalement progressif de la fonction résidentielle; la possibilité d'acheter une maison à moindre coût, avec comme seul véritable handicap l'utilisation biquotidienne des ponts, a intéressé la classe moyenne insulaire, surtout à partir des années soixante; près de 72 % des nouveaux résidents enregistrés en Montérégie de 1971 à 1981, se situent dans la partie métropolitaine, soit un espace à peine plus grand que le secteur Rive-Sud; encore aujourd'hui, des villes telles Brossard et Candiac sont des dépendances directes de Montréal, d'où leur statut de ville-dortoir;

- d'un éclatement de la fonction industrielle au-delà des limites insulaires traditionnelles; l'entreprise ne craint plus de se trouver isolée en périphérie et le développement rapide des communications lui permet de devenir libre de toute attache territoriale; bien situés par rapport au système autoroutier, les parcs industriels de Longueuil et de Boucherville ont été parmi les premiers bénéficiaires;

- d'une dispersion de plus en plus grande de la fonction de distribution de biens et services, essentiels à toute implantation significative de population.

Des échanges divers s'inscrivent à l'intérieur de cet espace de conurbation: déplacements quotidiens pour fins de travail, mobilité résidentielle, fréquentation des centres commerciaux régionaux, déplacements périodiques vers des espaces de plein air, fréquentation d'hôpitaux, etc. Pour des motifs variés donc, une partie de la population montérégienne effectue régulièrement des déplacements interrégionaux, à l'intérieur de l'espace métropolitain. Il est certain que le potentiel d'attraction des diverses activités croît avec la densité urbaine, qui trouve son point culminant au centre-ville de Montréal. C'est pourquoi, sa vis-à-vis, la ville de Longueuil, est le plus important foyer d'urbanisation du secteur Rive-Sud et de la région.

Des pôles urbains importants se sont aussi développés à cinq endroits, bien dispersés les uns par rapport aux autres dans l'espace montérégien, constituant autant de villes satellites. Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Sorel et Salaberry-de-Valleyfield sont les points d'ancrage d'une armature urbaine de deuxième niveau, se partageant à peu près également l'hinterland de la Montérégie.

En troisième lieu, on remarque plusieurs centres intermédiaires jouant un rôle mi-rural et mi-urbain. La trame urbaine est donc particulièrement bien quadrillée.

1.5 Patrimoine archéologique et historique

La dimension géographique trouve son complément dans une perspective temporelle.

1.5.1 Vestiges archéologiques

L'archéologie s'apprécie à partir de la découverte de vestiges qui peuvent provenir de la période préhistorique ou de la période historique. On a retrouvé des traces de l'homme en Montérégie remontant à la période paléo-indienne, pouvant aller jusqu'à 9 000 ans avant Jésus-Christ.

À l'examen de la carte des sites archéologiques, on constate rapidement l'importance des deux principaux cours d'eau de la Montérégie, comme cadre de vie. En effet, la plupart des vestiges archéologiques ont été retrouvés le long de la Richelieu et du Saint-Laurent, qui furent chacun un axe de déplacement et de transport de nomades, relié au centre de l'Amérique du Nord.

Les vestiges de la grande période préhistorique sont concentrés sur la Richelieu, à l'Île-aux-Noix et à Chambly, et sur le Saint-Laurent, à l'Île-Sainte-Thérèse et dans la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Les vestiges de la période historique y sont les plus nombreux et les mieux répartis, puisque plus récents, le long de ces deux cours d'eau.

MONTÉRÉGIE

Sites archéologiques

Période préhistorique

- ⊛ site de la période PALÉO-INDIENNE (9000 à 5000 ans avant J.-C.)
- ⊙ site de la période ARCHAÏQUE-LAURENTIENNE (5000 à 1000 ans avant J.-C.)
- ⊕ site de la période SYLVICOLE (1000 ans avant J.-C. à 1600 ans après J.-C.)

Période historique

- ● site de la période EURO-QUÉBÉCOISE (postérieur à 1600 ans après J.-C.)

- ○ site protégé (Canada)
- ○ site protégé (Québec)

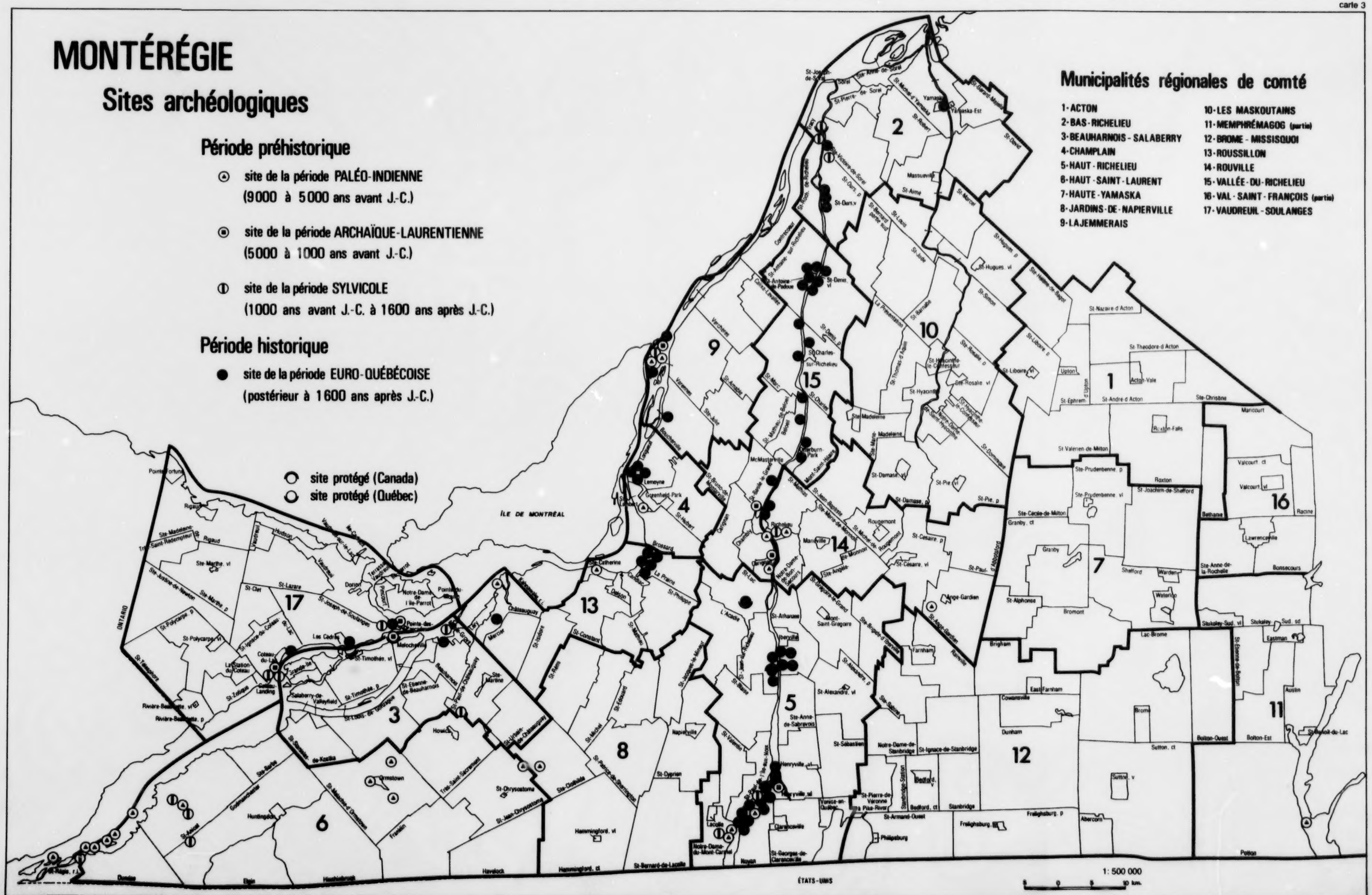

Municipalités régionales de comté

1. ACTON
2. BAS-RICHELIEU
3. BEAUHARNOIS-SALABERRY
4. CHAMPLAIN
5. HAUT-RICHELIEU
6. HAUT-SAINT-LAURENT
7. HAUTE-YAMASKA
8. JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9. LAJEMMERAIS
10. LES MASKOUTAINS
11. MEMPHRÉMAGOG (partie)
12. BROME-MISSISQUOI
13. ROUSSILLON
14. ROUVILLE
15. VALLÉE-DU-RICHELIEU
16. VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17. VAUDREUIL-SOULANGES

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

Lorsqu'un vestige est trouvé, on identifie scientifiquement le site de sa découverte selon un code international. La carte ici présentée fut constituée à partir de ces identifications. Certains vestiges font aussi l'objet de protection et de reconnaissance légale au moyen de la technique du classement. Ainsi, le site de la Pointe-du-Buisson est protégé par le gouvernement québécois, de même que ceux de Tracy et de Saint-Luc. Le gouvernement fédéral protège ceux de l'Île-aux-Noix et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

1.5.2 Monuments historiques

Au cours de la période historique, qui commence avec l'arrivée des premiers colons, un certain nombre de maisons, moulins, bâtiments, églises, presbytères et calvaires ont été construits avec des caractéristiques faisant état d'une présence d'abord française, puis anglaise après 1760. L'ensemble constitue ce qu'il est convenu d'appeler les monuments historiques. La carte intitulée «patrimoine historique» présente la distribution spatiale de tous les monuments historiques qui font l'objet d'une protection légale sur le territoire montérégien. Cette protection patrimoniale est accordée en vertu de la Loi sur les biens culturels qui prévoit différents modes d'intervention; elle peut consister en une reconnaissance ou un classement; un immeuble classé peut aussi bénéficier d'une aire de protection de 152 mètres de rayon; enfin, il y a le site historique qui peut comprendre quelques monuments, et l'arrondissement historique qui peut être très grand, par exemple à l'échelle d'un quartier urbain. Les MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Lajemmerais et de Vaudreuil-Soulanges, possèdent un patrimoine historique particulièrement représentatif de ce passé relativement récent.

MONTÉRÉGIE

Patrimoine historique

MAISON (moulin, bâtiment, etc.)

- reconnue
- classée
- classée avec aire de protection

ÉGLISE (presbytère, cimetière et calvaire)

- classée
- classée avec aire de protection

- SITE HISTORIQUE (QUÉBEC) (ou arrondissement)
- SITE HISTORIQUE (CANADA)

Municipalités régionales de comté

1. ACTON
2. BAS-RICHELIEU
3. BEAUHARNOIS-SALABERRY
4. CHAMPLAIN
5. HAUT-RICHELIEU
6. HAUT-SAINT-LAURENT
7. HAUTE-YAMASKA
8. JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9. LAJEMMERAIS
10. LES MASKOUTAINS
11. MEMPHRÉMAGOG (partie)
12. BROME-MISSISQUOI
13. ROUSSILLON
14. ROUVILLE
15. VALLÉE-DU-RICHELIEU
16. VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17. VAUDREUIL-SOULANGES

ÎLE DE MONTRÉAL

ONTARIO

ÉTATS-UNIS

1 : 500 000

0 5 10 km.

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

Aussi, la région comprend des sites historiques d'une certaine dimension, décrétés arrondissements historiques par le gouvernement québécois, à Chambly et La Prairie. Le gouvernement fédéral, pour sa part, protège et met en valeur quelques sites comprenant des monuments historiques à Côteau-du-Lac, l'Île-aux-Noix, Saint-Jean-sur-Richelieu et Chambly.

2. DÉMOGRAPHIE

La population totale de la Montérégie était d'environ 1 071 000 personnes en 1981, réparties sur un territoire de près de 12 000 km².

2.1 Concentration et dispersion démographiques 1981

Observée à l'échelle régionale, la distribution géographique de la population montérégienne apparaît faite de contrastes. Tantôt le regroupement, et même la concentration typiquement urbaine, tantôt la dispersion proprement rurale.

2.1.1 Le noyau

D'abord un noyau constitué d'une densité* moyennement forte (environ 1 735 personnes/km²) est délimité assez nettement par la MRC de Champlain. La concentration de population et la proportion relative des fonctions en font un espace qui s'apparente aux villes de banlieue de l'île de Montréal. La MRC de Champlain est à la fois une excroissance du tissu urbain montréalais et un foyer d'éclatement démographique dans le proche espace régional. Les fonctions résidentielles, commerciales, industrielles et de services y sont relativement intensives, et constituent les éléments d'un pôle d'attraction par rapport aux municipalités périphériques; l'ensemble, cependant, se situe dans le champ de force de la métropole. Prises séparément, certaines municipalités ont un caractère proéminent de ville-dortoir. Une mentalité sud-riveraine tend à se développer en se différenciant de la mosaïque ethnique de l'île montréalaise.

---

* Densité brute: nombre de personnes / superficie municipale

2.1.2 La couronne sud-riveraine

D'une composition fonctionnelle moins diversifiée que le noyau, la couronne sud-riveraine ceinture à la fois l'Île de Montréal et la MRC de Champlain, de Hudson à Contrecoeur. Sa densité moyenne se situe dans un rapport de 575 personnes / km².

Constituée essentiellement de petites villes, la couronne comprend cependant quatre villes moyennes, encastrées surtout en périphérie immédiate du noyau: il s'agit de Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville, Beloeil et plus au sud Châteauguay.

Ce demi-anneau a pour principale fonction le résidentiel; Boucherville est cependant un cas spécial, avec une base économique assez bien établie.

Il faut signaler aussi la présence d'une réserve indienne Kahnawake, dont le développement s'articule en fonction de principes socio-écono-culturels différents de ceux des municipalités.

2.1.3 Les villes satellites

Cinq villes satellites, qu'on croirait distribuées selon un plan d'ensemble bien calculé, se partagent et structurent le reste du territoire. Chacune de ces villes satellites possède des particularités économiques certaines et dispose d'un hinterland rural comparable. Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu et Salaberry-de-Valleyfield se partagent ainsi quasi uniformément, l'espace régional résiduaire à l'extérieur du noyau et de la couronne.

MONTÉRÉGIE

Population 1981

- plus de 45000 hab.
- 15001 à 45000 "
- 3000 à 15000 "
- moins de 3000 "

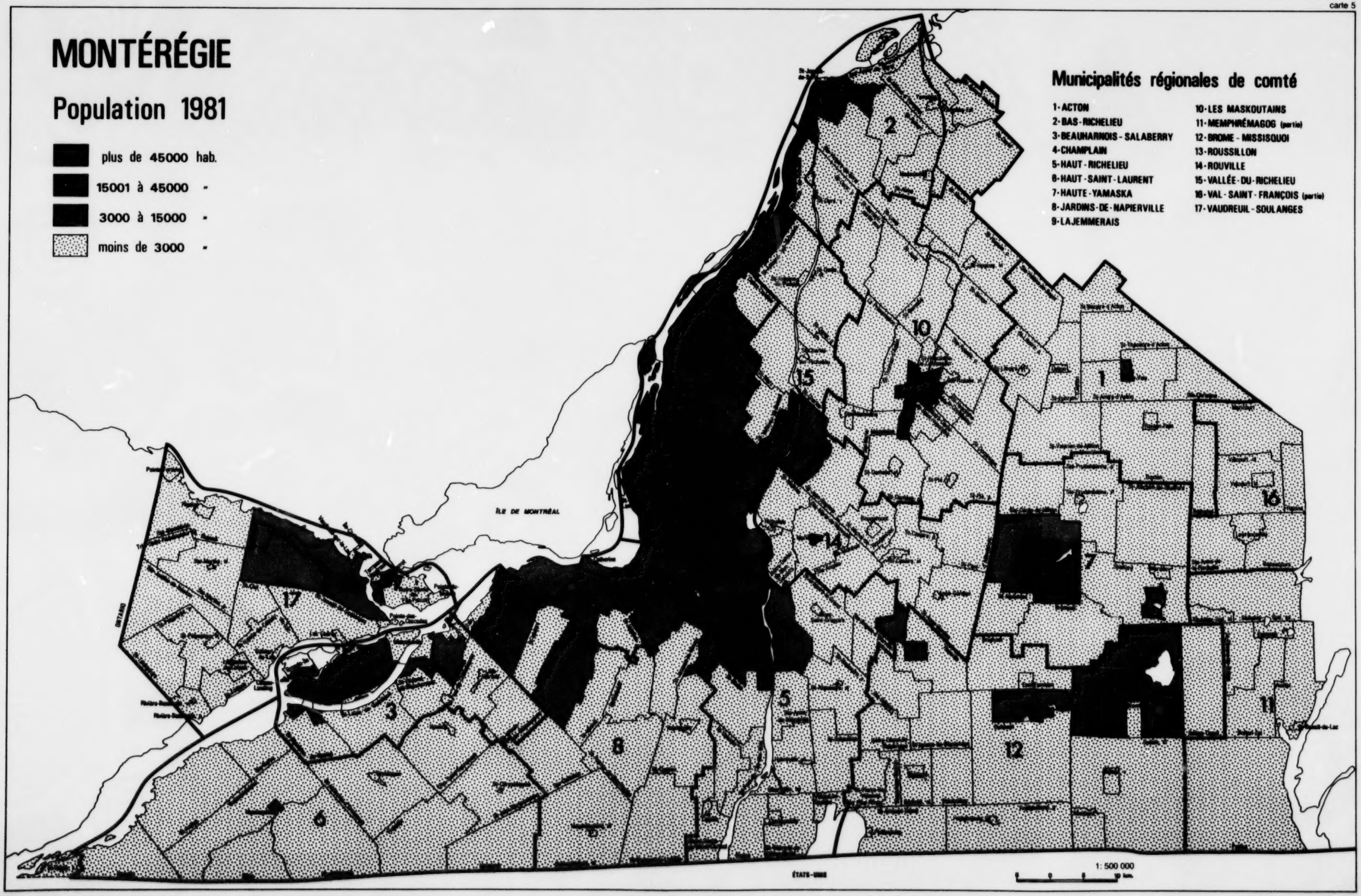

Municipalités régionales de comté

1. ACTON
2. BAS-RICHELIEU
3. BEAUHARNOIS - SALABERRY
4. CHAMPLAIN
5. HAUT-RICHELIEU
6. HAUT-SAINT-LAURENT
7. HAUTE-YAMASKA
8. JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9. LAJEMMERAIS
10. LES MASKOUTAINS
11. MEMPHRÉMAGOG (partie)
12. BROME - MISSISQUOI
13. ROUSSILLON
14. ROUVILLE
15. VALLÉE-DU-RICHELIEU
16. VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17. VAUDREUIL-SOULANGES

Michel Lanctôt, OPDQ, 1983

2.1.4 Les petits pôles urbains

Quelques flots de population ressortent du paysage rural. Qualifiés de centres de services intermédiaires, ils constituent des foyers d'échange en milieu agricole.

Acton Vale, Marieville, Farnham, Waterloo, Cowansville, Saint-Rémi, Huntingdon et Beauharnois sont autant de municipalités que l'on peut classer dans cette catégorie.

2.1.5 Les municipalités rurales

Recouvrant environ 70 % du territoire montérégien mais comprenant seulement 21,8 % de la population, les municipalités rurales sont coupées du fleuve Saint-Laurent par une trame d'urbanisation qui culmine en face du centre-ville de Montréal. Ces municipalités rurales ont une population assez bien répartie dans l'ensemble de l'arrière-pays agricole. À ce niveau de densité (moins de 30 personnes / km²), il faut signaler la présence de la réserve amérindienne de Saint-Régis à la pointe sud-ouest de la région.

2.2 Variation relative de la population 1976-1981

Sous l'angle du découpage municipal, on constate que les augmentations les plus fortes se localisent d'abord dans le noyau, soit à Brossard (11 502 de plus) et Saint-Hubert (10 867 de plus). Se dessine ensuite une sorte de demi-anneau de croissance formé en périphérie du noyau avec Varennes, Sainte-Julie, McMasterville et Saint-Philippe. Certaines banlieues de villes satellites évoluent dans le même sens, en particulier le Canton de Granby, l'Acadie et Saint-Athanase. Enfin, en périphérie du «West island» on remarque les municipalités de Vaudreuil et Saint-Lazare.

MONTÉRÉGIE

Évolution de la population · 1976 - 1981

Variation relative (%)

milieu rural		milieu urbain	
	plus de 30%		hausses
	20 à 30%		
	10 à 20%		
	0 à 10%		
	0 à 10%		baisses
	plus de 10%		

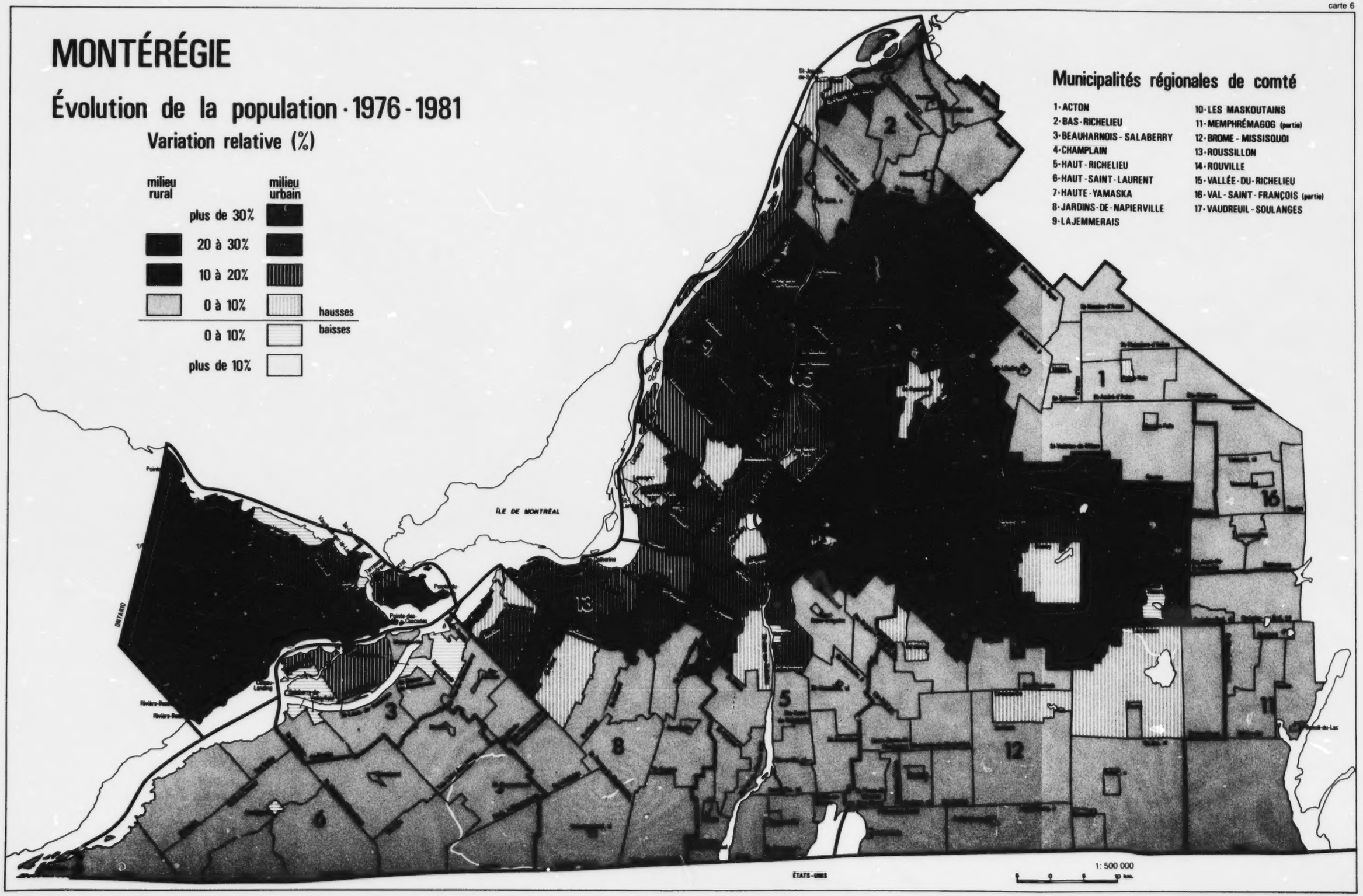

Municipalités régionales de comté

1 · ACTON
2 · BAS-RICHELIEU
3 · BEAUHARNOIS-SALABERRY
4 · CHAMPLAIN
5 · HAUT-RICHELIEU
6 · HAUT-SAINT-LAURENT
7 · HAUTE-YAMASKA
8 · JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9 · LAJEMMERAIS
10 · LES MASKOUTAINS
11 · MEMPHRÉMAGOG (partie)
12 · BROME-MISSISQUOI
13 · ROUSSILLON
14 · ROUVILLE
15 · VALLÉE-DU-RICHELIEU
16 · VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17 · VAUDREUIL-SOULANGES

Dans ce contexte d'augmentation importante du coût de l'essence et de récession économique (1976-1981), il semble que plusieurs aient préféré accroître le coût de transport au lieu du coût de logement; on choisit même un logement dans une municipalité moins dense, pour conserver son automobile.

Quant aux municipalités rurales considérées par sous-ensembles résiduaires sur la base de chaque MRC, elles évoluent selon un ordre de grandeur beaucoup plus faible. Cependant, il est clair que c'est la partie rurale de la MRC de La Vallée-du-Richelieu qui accuse la plus forte hausse relative, soit 27,4 %. Sous l'angle du découpage de MRC complètes, la plus forte augmentation relative de population se trouve dans la MRC de Lajemmerais (28,4 %). Suivent dans des proportions plus faibles les MRC de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu, de Rouville et de Roussillon. Les autres municipalités régionales de comté ont une croissance relative inférieure à 10 %.

2.3 Projections démographiques pour 1986 et 1991

Avec la technique de la régression linéaire simple, des projections ont été effectuées pour les horizons 1986 et 1991, sur une compilation statistique de 1961 à 1981.

La projection 1991 nous amène à prévoir peu de changements significatifs dans la distribution spatiale de la population montérégienne selon les catégories retenues. Cependant, sous l'angle du découpage municipal, on assisterait à un resserrement géographique de population dans et autour de la MRC de Champlain.

Aussi, Châteauguay ferait partie des grandes villes de plus de 45 000 personnes, lesquelles se trouvent en 1981, concentrées uniquement dans le noyau montérégien.

TABLEAU: 1 ÉVOLUTION ET TENDANCE DE LA POPULATION MONTÉRÉGIENNE PAR MRC 1961-1991

	MRC PAR SECTEUR	PASSÉE					PRÉSENTE	FUTURE		
		1961	1966	1971	1976	1976-1981 %	1981	1986	1991	1981 - 1991 %
RIVE-SUD	Champlain	128 063	161 905	202 839	258 815	9,0	282 346	328 422	368 788	30,6
	Lajemmerais	22 121	30 906	37 760	52 436	28,4	67 337	75 742	86 897	29,0
	Roussillon	41 086	58 709	70 299	82 235	12,9	92 828	107 140	119 840	29,0
	Sous-total	191 270	251 520	310 898	393 486	12,5	442 511	511 304	575 525	30,1
RICHELIEU-YAMASKA	La Vallée-du-Richelieu	37 557	53 549	61 478	79 804	13,7	90 761	105 606	109 107	20,2
	Le Bas-Richelieu	40 613	46 700	49 721	51 713	5,9	54 749	58 794	62 176	13,6
	Le Haut-Richelieu	56 312	60 870	66 292	72 490	9,8	79 628	84 593	90 418	13,6
	Les Maskoutains	52 485	57 420	60 070	62 346	6,8	66 596	69 728	73 043	9,7
	Rouville	19 345	21 299	22 489	24 763	13,3	28 057	29 457	31 546	12,4
	Sous-total	206 312	239 838	260 050	291 116	9,9	319 791	348 178	366 290	14,5
SUD-OUEST	Beauharnois-Salaberry	53 631	56 102	56 404	57 364	2,3	58 711	59 643	60 741	3,5
	Le Haut-Saint-Laurent	18 992	19 686	20 142	20 950	2,4	21 462	22 108	22 728	5,9
	Les Jardins-de-Napierville	17 704	17 295	18 157	18 882	6,6	20 157	20 590	21 316	5,7
	Vaudreuil-Soulanges	36 799	44 807	48 045	57 501	13,9	65 472	71 870	78 540	20,0
	Sous-total	127 126	137 890	142 748	154 697	7,2	165 802	174 211	183 325	10,6
APPALACHES	Acton	16 214	16 784	17 048	17 234	7,3	18 484	18 650	19 148	3,6
	Brome-Missisquoi	36 678	40 015	41 073	42 821	3,9	44 499	46 551	48 396	8,8
	La Haute-Yamaska	45 857	50 976	52 372	56 805	8,0	61 372	64 529	68 215	11,2
	Le Val-Saint-François	4 054	4 384	6 244	6 339	5,9	6 715	7 730	8 458	25,9
	Memphrémagog	4 892	4 889	4 942	4 647	5,3	4 895	4 782	4 756	- 2,8
	Sous-total	107 695	117 048	121 679	127 846	6,3	135 965	142 242	148 973	9,6
	TOTAL	632 403	746 296	835 375	967 145	10,0	1 064 069	1 175 935	1 274 113	19,7

N.B. Les deux réserves amérindiennes qui ne font partie d'aucune MRC, comprennent 6 588 personnes

Source: Statistique-Canada, cat 92 803 (1976)
cat 93 905 (1981)

Quant aux autres municipalités rurales regroupées par MRC, on pourrait enregistrer les plus fortes augmentations dans la MRC de la Haute-Yamaska (23,2 %). Les ensembles ruraux du Bas-Richelieu (14,9 %), de Roussillon (14,4 %) et de Vaudreuil-Soulanges (13,5 %) accuseraient tout de même des hausses relatives appréciables.

Sous l'angle du découpage de MRC complètes, la plus haute variation relative irait cette fois à la MRC de Champlain (30,6 %), suivie de près par celles de Roussillon et de Lajemmerais.

Ce genre de projection linéaire a cependant le désavantage de ne reproduire dans le futur, selon l'horizon considéré, que le miroir du passé. Par contre, le grand avantage de cette technique, c'est qu'elle est simple et de valeur à peu près égale à des modèles de projections sophistiqués, rendus aléatoires dans un contexte où l'ensemble des facteurs de croissance démographique sont fragiles et versatiles.

Ainsi, les récentes difficultés économiques vont-elles diminuer le taux de natalité ou au contraire l'augmenter? Un calcul strictement économique inciterait à la réserve, mais l'expérience de pays plus pauvres tend à montrer qu'il n'y aurait pas d'influence déterminante de l'économie en ce sens. De même, le nombre des divorces va-t-il se maintenir et ainsi empêcher un deuxième ou un troisième enfant de naître? ou si les seconds mariages de gens divorcés ne vont pas être plus fertiles dans le but d'assurer leur stabilité.

En comparant maintenant nos projections linéaires avec celles du Bureau de la statistique du Québec, sorties en juin 1984, on constate d'abord qu'elles sont moins fortes, accusant une différence de 50 000 personnes pour 1986 et 100 000 personnes pour 1991. Il est à noter cependant qu'il s'agit d'un scénario faible; un scénario moyen aurait sans doute été plus comparable. Les projections globales pour

l'ensemble du Québec, selon un scénario moyen du B.S.Q., laissent présager un accroissement de 225 689 personnes entre 1981 et 1986, et de 189 655 personnes entre 1986 et 1991, ce qui constituerait un léger déclin; ces mêmes projections supposeraient que la Montérégie absorberait près de la moitié de l'accroissement québécois de population en 1986 et un peu plus de la moitié de l'accroissement entre 1986 et 1991.

Il est permis de penser d'une part que les prévisions du B.S.Q. pour les horizons considérés en Montérégie sont trop restrictives, et d'autre part, que le boom démographique des années 1960-1980 dans le secteur Rive-Sud a peu de chance de se reproduire avec la même intensité. Il est plausible cependant que la majeure partie de l'accroissement démographique se situe dans la région administrative de Montréal et en Montérégie.

2.4 Caractéristiques démographiques

Nous analysons en particulier la structure d'âge, la langue maternelle, le niveau de scolarité et le partage rural-urbain.

2.4.1 La structure d'âge

En étudiant la structure d'âge par catégories regroupées, à savoir les 0-19 ans, les 20-64 ans, et les 65 ans et plus, pour les années 1971, 1976 et 1981, nous pouvons dégager les tendances suivantes à l'échelle montérégienne:

a) une certaine diminution du poids démographique relatif des jeunes;

b) une population active qui a relativement augmenté, en raison du vieillissement général de l'ensemble montérégien d'une part, et d'une immigration

régionale affectant particulièrement cette catégorie d'âge, d'autre part;

c) une population d'inactifs ou de retraités (65 ans et plus) qui demeure assez stable.

Du point de vue de la répartition spatiale, les MRC du Val-Saint-François, de La Vallée-du-Richelieu et de Lajemmerais ont les plus fortes proportions de jeunes; les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Bas-Richelieu sont les mieux représentées dans le second groupe d'âge; alors que les gens âgés sont en plus forte proportion dans les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Memphrémagog.

2.4.2 La langue maternelle

La Montérégie compte 87,4 % de résidents francophones, 10,2 % d'anglophones et de 2,4 % d'allophones. C'est dire que la plupart des MRC sont fortement francophones; en particulier Les Maskoutains, Acton, Le Val-Saint-François et Le Bas-Richelieu le sont à 98 % et plus. Les anglophones pour leur part sont proportionnellement concentrés dans les MRC de Memphrémagog (45,5 %), du Haut-Richelieu (35 %) et de Brome-Missisquoi (26 %); en chiffres absolus cependant, ils sont surtout présents dans les MRC de Champlain (26 000) et de Roussillon (17 648). Enfin, les allophones représentent une proportion appréciable dans les MRC de Memphrémagog (4,5 %), de Champlain (4 %) et de Roussillon (4 %).

On observe au cours de la dernière décennie un léger déclin de la population anglophone à l'échelle montérégienne. Cependant, les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville enregistrent pour leur part une légère augmentation.

TABLEAU: 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN MONTÉRÉGIE

	CATÉGORIES ANALYTIQUES	Groupes d'âge - 1981 (100%)			Langue maternelle - 1981 (100%)			Population régionale 1981	
	MRC PAR SECTEURS	0-19	20-64	65 et plus	français	anglais	autres	absolue	relative
RIVE-SUD	Champlain	33,7	59,9	6,4	86,5	9,5	4,0	282 346	26,27
	Lajemmerais	36,3	60,3	3,4	95,0	3,0	2,0	67 197	6,25
	Roussillon	34,9	58,8	6,3	78,0	18,0	4,0	60 165	5,60
RICHELIEU-YAMASKA	La Vallée-du-Richelieu	37,7	55,6	6,7	85,0	13,0	2,0	90 761	8,44
	Le Bas-Richelieu	30,1	61,4	8,6	98,0	1,5	0,5	54 975	5,11
	Le Haut-Richelieu	32,4	58,3	9,3	91,5	5,5	3,0	79 624	7,40
	Les Maskoutains	30,4	60,3	9,3	98,5	1,0	0,5	66 556	6,19
	Rouville	34,3	56,8	8,9	96,5	3,0	0,5	18 215	1,69
SUD-OUEST	Beauharnois-Salaberry	29,3	61,5	9,2	94,0	5,5	0,5	58 711	5,46
	Le Haut-Saint-Laurent	29,8	52,6	17,5	63,0	35,0	2,0	22 833	2,12
	Les Jardins-de-Napierville	32,5	61,5	6,0	88,0	9,0	3,0	20 157	1,88
	Vaudreuil-Soulanges	34,5	55,3	10,2	78,0	19,5	2,5	63 538	5,91
APPALACHES	Acton	36,2	54,6	9,2	98,0	1,0	1,0	18 484	1,72
	Brome-Missisquoi	31,9	56,9	11,2	72,0	26,0	2,0	43 965	4,09
	La Haute-Yamaska	32,0	58,9	9,1	92,0	7,0	1,0	61 372	5,71
	Le Val-Saint-François (partie)	40,3	52,2	7,5	98,0	1,5	0,5	6 715	0,62
	Memphrémagog (partie)	30,0	54,0	16,0	50,0	45,5	4,5	3 485	0,32
	Moyenne régionale	33,4	58,7	7,9	87,4	10,2	2,4		5,30
	Valeurs absolues régionales	357 200	627 155	83 991	933 240	108 712	26 392	1074934	

N.B. Nous ne disposons pas de données désagrégées pour les réserves indiennes.

Source: Statistique Canada, Cat. E 563, 1981

2.4.3 Les niveaux de scolarité

Considérant la population montérégienne de 15 ans et plus, on constate que la proportion de gens ayant complété leur secondaire est prédominante (51,8 %), suivie de ceux qui ont cessé leurs études à la fin du primaire (34,1 %). Les gens ayant entrepris ou complété un cours universitaire totalisent 14,1 %; ceux-ci sont plus nombreux dans le secteur Rive-Sud, et en particulier dans la MRC de Champlain; il y aurait peut-être une relation entre la densité et le niveau d'éducation à l'échelle de grands ensembles. On remarque aussi que le nombre de personnes ayant entrepris un cours universitaire sans le terminer est à peu près égal au nombre de ceux qui l'ont complété; il y a donc un taux de défection très élevé à ce niveau.*

2.4.4 Le partage rural-urbain

On distingue quatre MRC nettement urbaines, à savoir Champlain, Roussillon, Lajemmerais et La Vallée-du-Richelieu; aussi des MRC majoritairement urbaines telles Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Richelieu, Le Bas-Richelieu et La Haute-Yamaska; puis des MRC essentiellement rurales comme Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Rouville, et les MRC partielles du Val-Saint-François et de Memphrémagog; enfin les autres MRC sont d'un partage relativement proportionnel, ce sont Brome-Missisquoi, Les Maskoutains et Vaudreuil-Soulanges.

---

* Ces projections sont basées sur les données de 1976, celles de 1981 n'étant pas encore regroupées.

TABLEAU: 3 PARTAGE RURAL URBAIN EN 1981

	MRC PAR SECTEUR	POPULATION (N et %) urbaine	rurale	totale	SUPERFICIE km²	DENSITÉ
RIVE-SUD	Champlain	282 346 100	0 0,0	282 346	162,70	1 735,38
	Lajemmerais	66 865 99,3	472 0,7	67 337	415,03	161,91
	Roussillon	87 165 93,9	5 663 6,1	92 828	421,77	232,46
	Sous-total	436 376 98,6	6 135 1,4	442 511	999,50	442,73
RICHELIEU-YAMASKA	La Vallée-du-Richelieu	82 774 91,2	7 987 8,8	90 761	553,04	164,11
	Le Bas-Richelieu	37 886 69,2	16 863 30,8	54 749	593,35	92,65
	Le Haut-Richelieu	62 030 77,9	17 598 22,1	79 628	932,00	85,43
	Les Maskoutains	38 226 57,4	28 370 42,6	66 596	1 043,11	63,81
	Rouville	4 882 17,4	23 175 82,6	28 057	540,04	51,95
	Sous-total	225 798 70,6	93 993 29,4	319 791	3 661,54	87,34
SUD-OUEST	Beauharnois-Salaberry	44 386 75,6	14 325 24,4	58 711	461,01	127,35
	Le Haut-Saint-Laurent	2 833 13,2	18 629 86,6	21 462	1 170,62	19,51
	Les Jardins-de-Napierville	5 140 25,5	15 017 74,5	20 157	796,95	25,29
	Vaudreuil-Soulanges	36 664 56,0	28 808 44,0	65 472	802,73	79,15
	Sous-total	89 023 53,7	76 779 46,3	165 802	3 231,31	51,31
APPALACHES	Acton	4 381 23,7	14 103 76,3	18 484	766,87	24,10
	Rouville	7 743 17,4	36 756 82,6	44 499	540,04	51,95
	La Haute-Yamaska	48 791 79,5	12 581 20,5	61 372	749,68	81,86
	Le Val-Saint-François	0 0,0	6 715 100	6 715	347,38	19,33
	Memphrémagog	0 0,0	4 895 100	4 895	602,94	8,30
	Sous-total	60 915 44,8	75 050 45,2	135 965	3 006,91	45,22
	TOTAL	827 846 77,8	236 223 22,2	1 064 069	10 895,26	89,70

Source: compilation spéciale à partir du Répertoire des municipalités du Québec, MAM, 1981, et du tableau 2.

3. TRANSPORT INTERURBAIN DES PERSONNES

Le domaine du transport régional constitue une fonction importante dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement. Il assure les liens physiques qui permettent les échanges entre les agglomérations et l'hinterland. Pendant longtemps, une planification d'ingénierie visait à diriger la localisation des autres fonctions urbaines, à partir des infrastructures de transport routières. Une tendance plus récente vise plutôt à considérer un ensemble de facteurs physiques et humains dans le choix d'un site de développement, dont le coût des raccordements routiers est un élément.

3.1 Infrastructures et services

3.1.1 Le réseau routier

Au cours des années 1950-1970, la prolifération de l'automobile et le développement rapide du réseau routier, ont été de pair avec l'étalement urbain sans contrainte. Le gouvernement du Québec pendant cette période tentait de répondre et d'anticiper une demande extraordinaire en infrastructure. D'importantes sommes d'argent furent ainsi engagées dans la construction d'autoroutes, de voies rapides et de ponts afin de faciliter les déplacements automobiles «pendulaires» entre la banlieue et le centre-ville de Montréal, et de rejoindre les pôles d'attraction extra-régionaux.

En jetant un coup d'oeil sur le réseau routier montérégien, on s'aperçoit que la hiérarchie du système est déterminée largement par la proximité de Montréal. En effet, d'est en ouest, la complexité du réseau atteint un sommet dans le secteur Rive-Sud et plus particulièrement dans la MRC de Champlain. Cinq ponts relient ce secteur à l'île

de Montréal: Mercier, Champlain, Victoria et Jacques-Cartier, le dernier étant le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, achevé en 1967.

En terme de déplacements, les autoroutes ont remplacé les grandes rivières et fleuves de l'époque et permis une pénétration du territoire dans des délais réduits. La 20 a été conçue essentiellement pour relier Montréal et Québec; la 10 pour ouvrir la voie de l'Estrie et «rapprocher» Sherbrooke de Montréal; la 15 pour faciliter les échanges industriels, commerciaux et touristiques avec les États-Unis, de même que la 35 plus à l'est. La 30 devait constituer «l'autoroute de l'acier» et de la pétrochimie: cependant, le demi-cercle n'est toujours pas complété et la sous-région du sud-ouest demeure isolée dans l'ensemble montérégien; cet isolement se traduit tant au niveau industriel, commercial que culturel. Sur la pointe de Vaudreuil-Soulanges, c'est encore la 20 qui contribue à relier Montréal et Toronto; et dans l'autre diagonale, la 40 qui permet un circuit plus direct entre Montréal et Ottawa.

Dans ce réseau le plus linéaire et le plus rapide possible, la plupart des villes satellites sont bien «reliées» à la Rive-Sud et à Montréal, à l'exception de Salaberry-de-Valleyfield, forcée de se rabattre sur la pointe ouest de l'île de Montréal. Dans le boom autoroutier des années 1960-1970, Valleyfield demeure la grande perdante, alors que l'augmentation des coûts de construction d'une part et les restrictions budgétaires d'autre part, ne favorisent pas un parachèvement imminent. Cette situation favorise une dépendance directe de l'île de Montréal, via un pont Mercier surchargé, ou via l'autoroute 20 du west island.

Au deuxième échelon du réseau routier, on distingue les routes principales d'indicatif 100 et plus, qui possèdent souvent des voies multiples, particulièrement dans le secteur Rive-Sud. On relève surtout les routes 104, 116, 132 et 134. Au troisième échelon, les routes

MONTÉRÉGIE

Infrastructure routière

MUNICIPALITES REGIONALES DE COMTE

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS-SALABERRY
4- BROME-MISSISQUOI
5- CHAMPLAIN
6- HAUT-RICHELIEU
7- HAUT-ST-LAURENT
8- HAUTE-YAMASKA
9- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
10- LAJEMMERAIS
11- LES MASKOUTAINS
12- MEMPHRÉMAGOG
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS
17 vAUDREUIL-SOULANGES

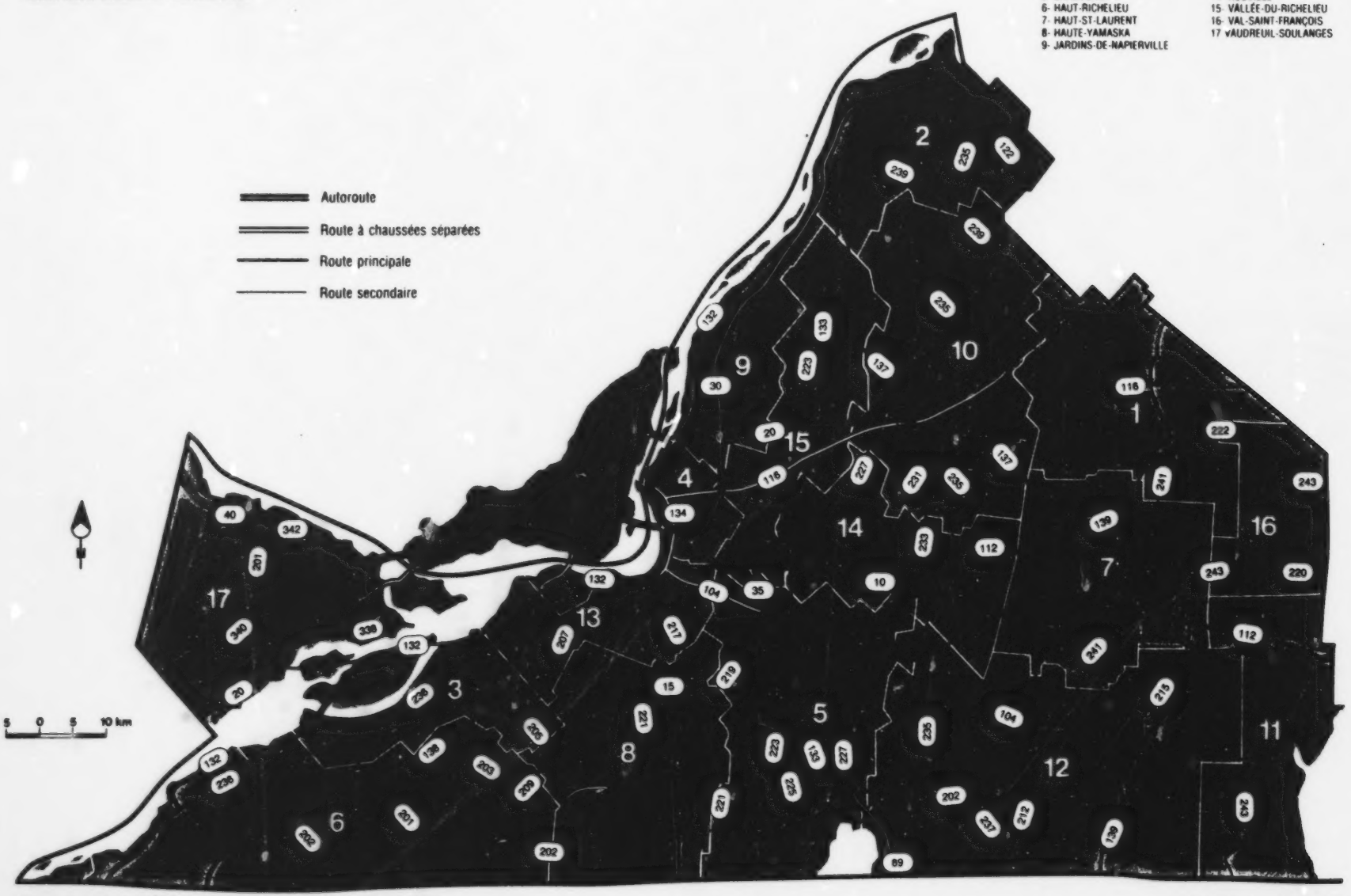

Source: Paquette, Luc, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

secondaires d'indicatif 200 et plus qui visent à relier des centres intermédiaires, voire des villages.

Dans l'ensemble du territoire montérégien, on observe donc un quadrillage de l'infrastructure routière, adéquatement dispersé, qui respecte bien la hiérarchie des villes, à l'exception de Salaberry-de-Valleyfield.

En superposant la capacité de chaque route à son volume de trafic, il est facile de faire ressortir les endroits où la demande excède la capacité. C'est en l'occurrence le cas pour la plupart des routes du secteur Rive-Sud, à l'approche des ponts, plus exactement les routes 132 et 138 aux abords du pont Mercier, les routes 134, 104 et l'autoroute 10 aux abords du pont Champlain, la route 116, de la route 112 au pont Victoria, et l'autoroute 20, de la 229 au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. La solution à ce problème ne supporte que deux possibilités: ou bien on diminue le nombre d'automobiles en augmentant le service public de transport en commun; ou bien on augmente le nombre de voies d'accès à l'île de Montréal. Il est évident que la seconde solution est plus onéreuse que la première, puisqu'elle porte essentiellement sur des ouvrages lourds; et sans doute moins opportune car ce type d'équipement crée le plus souvent une demande excédentaire du fait même de son existence.

À l'extérieur des trois MRC du secteur Rive-Sud, la capacité excède largement la demande, et ce même dans un avenir éloigné.

L'enquête origines-destinations de la CTCUM de 1982 a révélé que 70,5 % des personnes résidant sur la Rive-Sud et travaillant sur l'île de Montréal, utilisent leur automobile; ce qui se traduit par 68 145 personnes en voitures le matin et le soir sur les ponts et tunnel, dans le sens du trafic*. Ce phénomène est encore plus accentué

---

* On sait par ailleurs que la plupart des personnes voyagent seules dans leur voiture. Il est possible que cet état de choses se soit légèrement amélioré au cours de la crise.

pour les gens qui résident et travaillent sur la Rive-Sud; en effet, 92,9 % des déplacements pour fins de travail sont effectués en voitures, ce qui représente 64 059 personnes*. Bien sûr, les gens faisant des migrations alternantes intra Rive-Sud n'engorgent pas les ponts, mais ils peuvent contribuer à surcharger les approches. Les déplacements quotidiens de Montréal vers la Rive-Sud par contre se réalisent très facilement puisque neuf fois moins nombreux. Les autres personnes effectuant des migrations alternantes le font en transport en commun soit 35,7 %.

3.1.2 Les réseaux d'autobus

3.1.2.1 Les réseaux publics

Quatre compagnies publiques de transport des personnes sillonnent la Montérégie sur une partie de son territoire.

La CTCUM

Il s'agit d'abord de la CTCUM couvrant une partie de Longueuil ainsi que le secteur sud-ouest de la Montérégie. Il y a sept lignes d'autobus à Longueuil, dont six rejoignent le métro; la septième traverse le pont Jacques-Cartier directement.

Les passagers des autobus CTCUM peuvent transférer au métro sans frais. Cependant, cette ligne no 4 du métro demeure sous-utilisée, même si on observe une augmentation régulière de la clientèle depuis dix ans; en 1970, on comptait 38 000 déplacements (allers) par jour sur semaine, en 1974: 55 000, et en 1978: 64 000. La capacité de la

---

* Pour plus de détails, voir la section 3.2.2, sur les enquêtes O-D.

ligne no 4 est évaluée à 30 000 passagers à l'heure, ce qui montre le fossé par rapport à la demande. La station de Longueuil possède 1 200 espaces de stationnement, lesquels ont un taux d'occupation de 100 %. En périphérie, la municipalité met environ 900 autres espaces à la disposition des usagers du métro; leur taux d'occupation est cependant beaucoup plus faible, peut-être à cause de leur éloignement*. La capacité d'attrait de l'ensemble des espaces de stationnement semble saturée. La grande majorité des usagers du métro, soit 77 %, s'y rendent par autobus ou s'y font conduire. À ce sujet, il faut signaler que les abords de la station sont conçus pour l'automobile et non pour le piéton. Celui-ci doit souvent traverser plusieurs espaces routiers sans feux de circulation, où c'est le plus gros qui l'emporte... Aussi, la cueillette en automobile des parents ou des amis le soir à l'heure de pointe pose des problèmes, les espaces gratuits d'attente temporaire n'ayant pas été prévus aux abords de la station. L'augmentation substantielle des passagers du métro doit donc passer par des améliorations piétonnières et routières. De même, entre avril et octobre, il n'est pas rare de constater que le stationnement pour vélos (40 places) est insuffisant et pourrait certainement être triplé. Rappelons qu'il n'existe actuellement aucun moyen sécuritaire d'emprunter, à vélo, les ponts enjambant le fleuve.

La CTRSM

La Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal couvre la MRC de Champlain, ainsi que la ville de Boucherville. La CTRSM possède 47 lignes d'autobus dont 22 ont pour terminus le métro, 15 traversent le pont Champlain sur voie réservée, 3 empruntent le pont Victoria et une dernière utilise le pont-tunnel. Seulement six lignes ont un circuit intra-Rive-Sud.

---

* L'hiver, le micro-climat est particulièrement cinglant en bordure du fleuve.

MONTÉRÉGIE

Transporteurs publics

CTCUM

CTRSM

Métro-Sud

Voyageur

Métro-Provincial

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS - SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME - MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL - SOULANGES

ÎLE DE MONTRÉAL

OTTAWA

ÉTATS-UNIS

1: 500 000

Source: OPDQ, compilation spéciale, 1983

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

Le COTREM a observé une augmentation substantielle de passagers lorsque la voie réservée du pont Champlain fut instaurée. Trois dénombrements le matin aux heures de pointe ont donné les résultats suivants:

Mai 1978	:	sans voie réservée	: 3 782 déplacements
Septembre 1978	:	avec voie réservée	: 5 777 déplacements
Février 1979	:	avec voie réservée	: 5 236 déplacements

Approximativement 125 autobus utilisent la voie réservée à cette période de la journée, mais le potentiel est beaucoup plus grand. À Saint-Hubert, un parc de stationnement de 500 espaces est disponible aux usagers de la CTRSM; il demeure cependant sous-utilisé dans une large mesure.

Le MÉTROPOLITAIN-SUD

Cette compagnie est une filiale de la CTRSM et dessert en pointes d'étoile les superficies et les origines suivantes: Sorel, Saint-Hyacinthe, Farnham, Philipsburg et Saint-Chrysostome. Les 69 autobus ont pour terminus le métro de Longueuil, et transportent quotidiennement environ 4 000 passagers (déplacement). Les tarifs sont ajustés selon la distance parcourue.

Le VOYAGEUR

Cette compagnie n'a rien à voir avec le transporteur privé du même nom, de Berri-Demontigny. Elle couvre la partie sud des Appalaches selon deux axes est-ouest, desservant surtout les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska. Aucune ligne ne rejoint Longueuil ou Montréal.

Le MÉTROPOLITAIN-PROVINCIAL

Cette compagnie est devenue une filiale de la CTCUM et dessert tout le sud-ouest de la Montérégie, en particulier, les MRC de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges et du Haut-Saint-Laurent.

3.1.2.2 Les réseaux privés

Il existe un réseau interurbain diversifié de lignes d'autobus parcourant la Montérégie, mais la fréquence des véhicules varie énormément d'un service à un autre. Par exemple, le service Saint-Hyacinthe - Granby est offert deux fois par jour la semaine, tandis que la liaison Saint-Hyacinthe - Saint-Jean n'est assurée que le vendredi. En général, les horaires sont organisés en fonction des travailleurs, le matin et le soir. Le nombre de lignes opérées par la majorité des compagnies varie de un à quatre. Le service interurbain des personnes apparaît comme un indice des liens organiques qui peuvent exister entre les principaux foyers démographiques de la Montérégie, et on constate un manque de relations nord-sud entre les éléments urbains.

Ainsi, les villes satellites sont reliées à Montréal via Longueuil, à l'exception de Valleyfield, qui passe par le «west island». Entre elles, les villes satellites sont partiellement reliées: le triangle Saint-Hyacinthe, Granby et Saint-Jean offre des services dont la fréquence varie de deux à dix par semaine*. Une ligne existe entre Sorel et Saint-Hyacinthe et les passagers peuvent, moyennant un transfert, rejoindre les deux autres villes satellites. Valleyfield, encore une fois, est isolée du reste de la Montérégie, en raison certainement de la mauvaise qualité du réseau routier. D'autres liens, de moindre importance, sont aussi assurés. Le transport interurbain par autobus

---

* Liaison Saint-Hyacinthe - Granby

MONTÉRÉGIE

Transporteurs privés

Service intra-régional

Service inter-régional

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS - SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME - MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL - SOULANGES

vers St-Bonaventure
vers Drummondville
vers Richmond
vers Sherbrooke
ONTARIO
ÉTATS-UNIS
1: 500 000

Source: OPDQ, compilation spéciale, 1983

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

n'est pas des plus rentables; certains transporteurs n'offrent qu'un service symbolique pour conserver leur permis, lequel est attribué par la Commission des transports du Québec.

3.1.3 Les corridors ferroviaires

3.1.3.1 Le réseau

Un grand nombre de voies ferrées parcourent le territoire de la Rive-Sud. Leur efficacité n'est toutefois pas la même partout. Les chemins de fer à voies multiples sont généralement ceux qui permettent les vitesses requises pour les trains de voyageurs. Le Canadien National (CN) possède une voie multiple vers Québec et une autre en direction de Toronto; le Canadien Pacifique (CP) en a une vers Farnham, qui se poursuit dans l'Estrie, et une autre en direction d'Ottawa. Aussi plusieurs voies simples sillonnent le territoire dans des proportions qui favorisent le CN. Une voie appartient au Conrail New York Central et passe par Valleyfield pour déboucher à Montréal par le pont Mercier. Plusieurs lignes se rejoignent dans le secteur Rive-Sud et constituent autant de barrières physiques, plus imposantes que les autoroutes.

3.1.3.2 Les services de trains

Il existe actuellement trois services de trains de passagers pour la Montérégie. Deux lignes de banlieue assurent les mouvements quotidiens de Rigaud-Montréal et Saint-Hilaire-Montréal, et une autre de longue distance transporte les voyageurs vers Halifax avec arrêt à Saint-Hyacinthe. Mise à part l'intégration tarifaire de la ligne Rigaud-Montréal, la situation s'est généralement détériorée: arrêt de service, diminution de la qualité de service, forte croissance des tarifs, etc.

MONTÉRÉGIE

Infrastructure ferroviaire et aéroportuaire

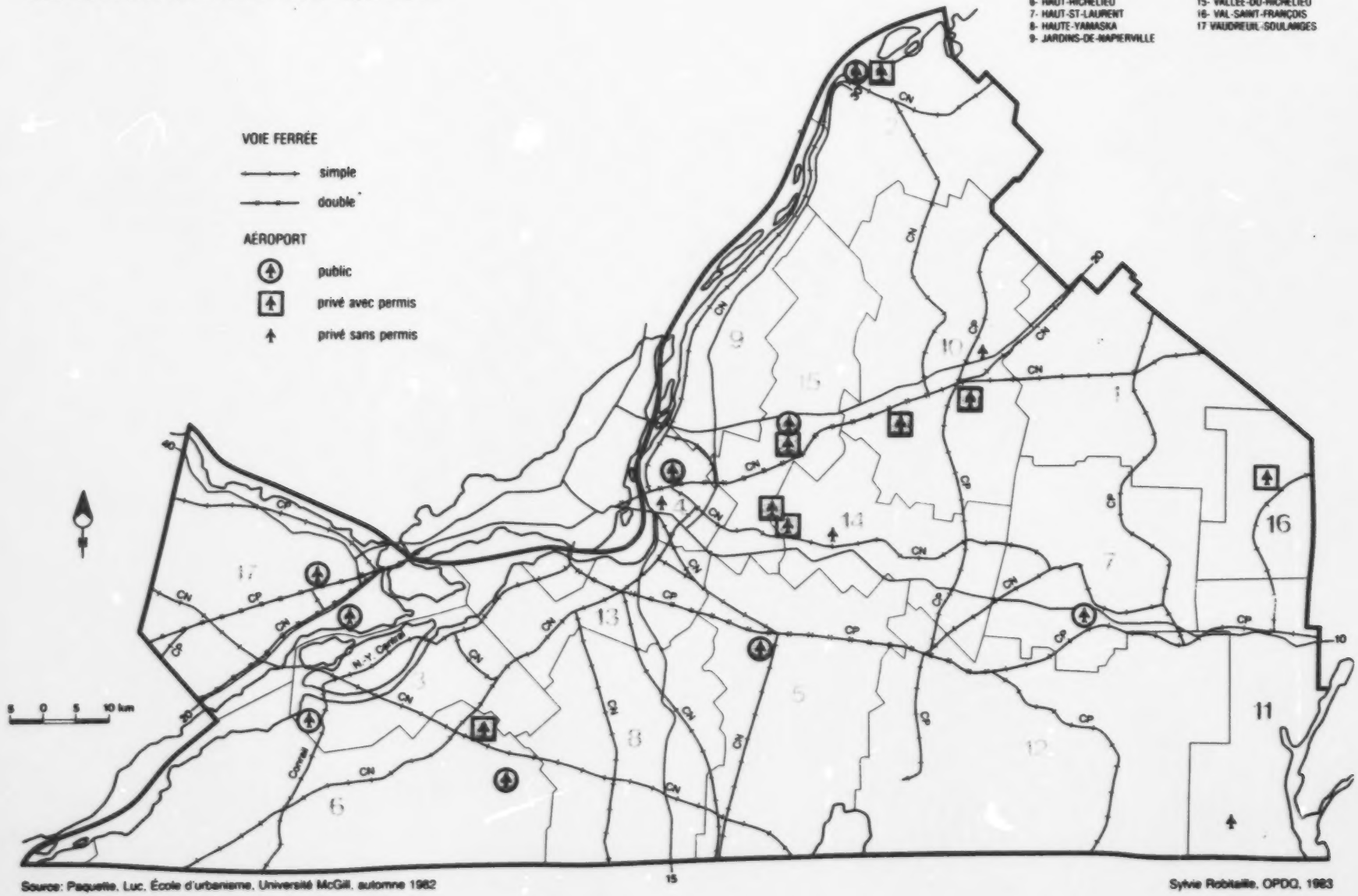

Source: Paquette, Luc, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

La ligne Montréal - Saint-Hilaire

Cette ligne était autrefois desservie par deux services de banlieue: l'un exploité par le CN; l'autre assuré par l'Autorail Montréal - Sherbrooke, de Via Rail. À l'automne 1981, Via Rail décidait de suspendre son service entre Sherbrooke et Montréal pour des raisons de non-rentabilité. Le service a donc chuté de 50 % pour quatre des neuf stations, qui sont toujours desservies par le CN.

Aujourd'hui, le CN offre un train le matin et le soir, sur semaine, pour les stations de Saint-Lambert, Saint-Hubert, Saint-Bruno, Saint-Basile-le-Grand, Beloeil, Otterburn Park, Saint-Hilaire et Saint-Hilaire-Est. Le temps de parcours du trajet est de cinquante minutes. Le prix de la carte mensuelle varie de 49 $ (Saint-Lambert) à 78,50 $ (Otterburn Park, Saint-Hilaire et Saint-Hilaire-Est)*. Par ailleurs, les installations sont en général désuètes; les gares et les abris sont vieux, peu attrayants et inconfortables.

Il n'y a pas de ligne de rabattement de service public, mais plusieurs lignes d'autobus de la CTRSM arrêtent à proximité des gares de Saint-Lambert et Saint-Hubert. Les stations Saint-Bruno, Beloeil et Otterburn Park possèdent chacune un service de rabattement d'un transporteur privé local. Par contre, il n'existe aucun service pour les stations Saint-Basile, Saint-Hilaire et Saint-Hilaire-Est.

Les parcs de stationnement pour les voyageurs appartiennent soit à la municipalité, soit au CN et sont gratuits. Certaines stations sont dépourvues d'espaces; les automobiles sont alors stationnées dans les rues avoisinantes.

---

* Prix en vigueur à l'automne 1982

L'achalandage quotidien a récemment augmenté à 600 personnes/direction, pour une capacité de 875 à 900 personnes/direction, dû en grande partie à l'abolition du service de Via Rail, mais la tendance est à la baisse, comme les chiffres l'indiquent: de 1968 à 1978 la clientèle a diminué de 68 %. On peut expliquer ce fait par la détérioration du service, l'augmentation des tarifs et surtout par l'amélioration du service parallèle d'autobus de la CTRSM depuis 1975, à un tarif bien inférieur.

La clientèle potentielle existe pour le train Montréal - Saint-Hilaire, mais il s'agit d'améliorer la qualité de ce service si l'on veut justifier la différence de prix par rapport au transport par autobus.

Le MTQ en 1979 ainsi que le COTREM en 1980 recommandent l'augmentation de la fréquence des trains à trois dans chaque direction par jour pour rejoindre la clientèle existante. Selon un représentant du CN, cette addition de deux trains est possible mais représente des investissements considérables dans le système de signalisation, principalement à cause du transport de marchandises sur cette ligne et la capacité de 3 500 personnes/heure. Les améliorations proposées comprennent un réaménagement des gares, un service public de rabattement, des parcs de stationnement adaptés, une augmentation de la vitesse commerciale et des tarifs intégrés au réseau d'autobus.

La ligne Montréal - Rigaud

Depuis octobre 1982, six services de trains de banlieue du CP sont intégrés au réseau de la CTCUM. Cette intégration permet aux détenteurs d'une carte mensuelle l'utilisation sans frais additionnels

des services de la CTCUM. Ce privilège s'applique seulement pour les municipalités appartenant à la Communauté urbaine de Montréal, les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (Île Perrot, Vaudreuil, Hudson et Rigaud) ayant refusé les propositions et les conditions d'intégration.

Le Canadien Pacifique se rend huit fois par jour (par direction) à l'Île Perrot et à Vaudreuil, et une fois par jour (par direction) jusqu'à Hudson et Rigaud. Le temps de parcours de ces stations à la gare Windsor varie entre soixante et quatre-vingt-dix minutes.

Il n'existe aucun service de rabattement ni aucun parc de stationnement pour les quatre stations de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Le prix de la carte mensuelle non intégrée varie de 81,75 $ (Île Perrot, Vaudreuil) à 87 $ (Hudson, Rigaud)*.

La clientèle montérégienne quotidienne de 150 passagers/direction (capacité de 900) se répartit ainsi:

> Les deux tiers descendent aux stations Île Perrot et Vaudreuil et le tiers aux stations Hudson et Rigaud. L'achalandage est relativement faible si l'on considère une clientèle potentielle quotidienne d'environ 500 personnes/direction. Le prix de la carte mensuelle à la dernière station intégrée était de 36 $ (Sainte-Anne-de-Bellevue), pour une fréquence égale du nombre de trains; ceci montre bien la différence substantielle du coût du transport pour l'usager après l'intégration.

---

* Prix en vigueur à l'automne 1982

La ligne Montréal-Halifax

Ce service de Via Rail, en provenance des Maritimes, offre cinq trains/direction tous les jours et n'arrête qu'à Saint-Hyacinthe. Les nombreux retards et délais dus au transport de fret sur cette ligne en font un service peu fiable. Le développement des réseaux d'autobus publics s'est réalisé au détriment du transport ferroviaire des personnes, dans la Montérégie comme ailleurs. Les coûts inférieurs et la meilleure qualité des services d'autobus publics ont rendu les compagnies ferroviaires beaucoup moins compétitrices en ce qui a trait au service de banlieue. L'intégration tarifaire, du point de vue de la clientèle, semble être la seule solution possible pour la survie du transport ferroviaire de banlieue; mais les compagnies se désintéressent de ce type de service.

3.1.4 Les aéroports

En juillet 1982, on a recensé vingt aéroports dans la Montérégie. Ceux-ci classés selon trois types: public, privé et sans permis.

Les aéroports publics

Ceux-ci sont généralement administrés par Transport Canada ou par la municipalité même. Ils sont accessibles à tous et sujets à la réglementation douanière canadienne. Nous retrouvons deux classes d'aéroports publics dans la Montérégie:

- AOE-RA: Les aéroports où l'on autorise les vols dits «commerciaux», transportant des personnes ou de la marchandise ne dépassant pas la limite de chargement établi par la Douane canadienne;

- AOE-XA: Les aéroports qui reçoivent en général de plus petits avions, c'est-à-dire des avions privés, des avions-taxis («charter») de quinze passagers ou moins et leurs bagages.

Certains aéroports publics se doublent d'une fonction militaire. En effet, ceux de Saint-Hubert et de Saint-Jean, sont utilisés par l'armée canadienne.

Les aéroports privés

Ce type appartient, à l'occasion, à une industrie pour son approvisionnement et plus généralement à des clubs d'aviation privés accessibles seulement à leurs membres.

Les aéroports sans permis

Ces installations sont ordinairement très rudimentaires et ne comportent souvent qu'une piste non pavée. Leurs fonctions varient d'un aéroport à l'autre.

Les aéroports de la Montérégie:

Publics	Privés	Sans permis
Beloeil	Howick (urgences)	Marieville
Bromont (AOE-XA)	Mansonville	Saint-Lambert
Les Cèdres	Saint-Antoine-sur-Richelieu	Sainte-Rosalie (planneurs les week-end)
Saint-Hubert (OE-XA, militaire)	Richelieu	
Saint-Jean-Chrysostome	Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe	
Saint-Jean-sur-Richelieu (OE-XA, militaire)		

Les aéroports de la Montérégie:

Publics	Privés	Sans permis
Saint-Lazare	Saint-Hyacinthe	
Sorel	Saint-Mathias	
Valleyfield	Sainte-Anne-de-Sorel	

3.2 Les études et enquêtes origines-destinations (O-D)

3.2.1 Les études des dernières années

Une volonté réelle de la part des autorités publiques s'est manifestée afin d'orienter le développement du transport des personnes dans la région de Montréal et en périphérie. La décennie 1970 a constitué un point tournant dans le domaine de la planification du transport. La crise du pétrole, et le ralentissement des activités économiques, ont engendré des réflexions sérieuses sur la qualité et la valeur de notre réseau de transport. Les études et rapports produits au cours des années soixante-dix suggèrent que le transport en commun ou «collectif» soit une solution aux problèmes qu'amène la prolifération du transport privé. Le métro souterrain de Montréal, construit lors de l'Exposition internationale de 1967, fut le premier pas vers le transport collectif en reliant une partie des banlieusards de la Rive-Sud au centre-ville de Montréal.

Les dépenses gouvernementales pour le déplacement collectif des personnes ont pris de plus en plus d'importance surtout dans le développement et la planification de systèmes de transport et du financement des organismes publics de transport en commun. On constate que, simultanément, les réseaux d'autobus de la CTCUM et de la CTRSM couvrent de plus grands territoires et les trains de banlieue sont intégrés afin d'améliorer la qualité des services.

Le ministère des Transports publiait en 1976 une étude sur le transport intégré de la Rive-Sud de Montréal qui identifie plusieurs possibilités d'amélioration des transports en commun à court, moyen et long termes. Cette analyse mettait en évidence la nécessité d'améliorer le réseau urbain, le service ferroviaire de banlieue, l'intégration des services ainsi que les correspondances interréseaux. Certaines de ces recommandations ont donné lieu à des interventions à court terme. Entre autres, la mise en place d'une voie à contresens sur le pont Champlain, réservée exclusivement aux autobus aux heures de pointe, s'est avérée un franc succès; les parcs de stationnement à la périphérie du territoire desservie par la CTRSM, tel que le stationnement de Saint-Hubert, est une formule pour limiter la congestion au centre-ville.

Le Plan de transport intégré de la région de Montréal, déposé en décembre 1979, expose les projets que le gouvernement entend mettre de l'avant quant aux infrastructures de transport en commun et certains tronçons autoroutiers à compléter. Donnant suite aux recommandations contenues dans le travail du Comité des transports de la région de Montréal intitulé «Le transport des personnes (1977)», le Plan réaffirme l'intention du gouvernement d'accorder une priorité au transport collectif.

Il propose donc l'aménagement d'un parking d'incitation à Brossard, l'amélioration du service de train de banlieue entre Saint-Hilaire et Montréal, la réfection de l'échangeur Charles-Lemoyne* et l'aménagement de voies d'accès réservées aux autobus au sud du pont Mercier.

---

* Déjà effectué à la jonction des routes 134, 116 et 112.

«L'État de la situation des transports sur la Rive-Sud de Montréal» (1980), réalisé par le COTREM, identifie les problèmes de déplacements inter rives, intra Rive-Sud ainsi que ceux du transport en commun. L'étude propose entre autres l'amélioration du service de transport public afin de fournir à la population une alternative attrayante au transport privé.

Par contre, et paradoxalement, la situation se dégrade chez les transporteurs ferroviaires. L'arrêt du service «Autorail» Sherbrooke - Montréal de Via en 1980, l'augmentation effarante des tarifs et la baisse de la clientèle (50 % depuis 1968) du service de trains de banlieue Saint-Hilaire - Montréal du CN, la disparition du service de banlieue Farnham - Saint-Jean - Montréal en 1981 et la diminution des services des compagnies d'autobus urbains et régionaux dans la Montérégie, constituent les exemples les plus frappants de la détérioration des systèmes de transport. On constate cependant que ce mode de transport déborde largement du secteur Rive-Sud.

La conjoncture économique des années quatre-vingt oblige le gouvernement du Québec à procéder à une rationalisation du transport en commun. À l'aide de l'intégration tarifaire des principaux réseaux de la région de Montréal jumelée à la mise en place d'un organisme régional de transport et d'une refonte de l'industrie du taxi, le gouvernement québécois veut rentabiliser le transport en commun et adapter les services aux besoins des usagers*.

---

* Ce dossier est traité en profondeur par d'autres intervenants, et nous ne reprenons pas ici cette analyse.

3.2.2 Les enquêtes origines-destinations

À partir des enquêtes origines-destinations de 1978 et de 1982, nous pouvons dégager des constatations diverses. Signalons que la Rive-Sud recouvre à peu près la région métropolitaine de recensement du sud (tout endroit que l'on peut rejoindre à partir de Montréal sans appel interurbain).

- Sur l'ensemble des déplacements qui originent de la Rive-Sud 58,4 % ont pour destination l'île de Montréal, le pourcentage résiduaire se limitant à l'enceinte sud-riveraine. Ces proportions demeurent stables de 1978 à 1982, de sorte qu'on ne peut parler d'autonomie sur la base des migrations alternantes.

- En 1982, 70,5 % des déplacements partant de la Rive-Sud à destination de l'île de Montréal s'effectuent en automobile. Ce pourcentage s'élève à 91,9 % lorsqu'il s'agit des déplacements intra sud-riverains. Par opposition, les déplacements se confinant à l'intérieur des limites de l'île de Montréal en automobile, ne représentent que 58 % du total. Cette proportion tombe à 46 % lorsqu'on ne considère que la Ville de Montréal.

- Cependant, le choix des sud-riverains tend à évoluer en faveur du transport en commun, qu'ils se dirigent vers l'île de Montréal ou qu'ils aillent ailleurs sur la Rive-Sud. Ainsi, de 1978 à 1982, on n'enregistre que 1,3% d'augmentation dans les migrations alternantes en automobile vers l'île par rapport à 6,5 % en transport en commun. Pour les déplacements intra Rive-Sud ces pourcentages sont respectivement de 2,7 % à 19,7 %.

3.3 Conclusions

Le transport des personnes permet d'établir les différents liens humains nécessaires à la dynamique des diverses fonctions urbaines. À la lumière des données et des observations qui précèdent, nous pouvons dégager les besoins les plus évidents.

Ainsi, le transport en commun du secteur Rive-Sud nécessite des améliorations substantielles et ce, à plusieurs points de vue. Le réseau souffre d'une brisure tarifaire entre les deux rives; les circuits des lignes de la Rive-Sud s'apparentent encore aux parcours zigzagants des petites villes; bien que la base économique se développe graduellement au cours des années, l'orientation des circuits est dirigée vers la station de métro Longueuil ou vers Montréal, laissant un peu pour compte les liaisons dans l'axe sud-riveraine.

L'amélioration du réseau piétonnier et routier aux abords de la station de métro Longueuil est à considérer, pour permettre à la population d'apprécier à sa juste valeur ce mode de transport sous-utilisé. Dans un réaménagement approprié, l'emphase pourrait être mise sur la sécurité du piéton et la qualité de vie des abords de la station.

Le secteur sud-ouest, et en particulier Salaberry-de-Valleyfield réclame un lien routier adéquat en temps et en distance avec le secteur Rive-Sud. Cette sous-région demeure isolée par rapport à l'ensemble montérégien, principalement à cause de la médiocrité du lien routier existant. Une étude évaluant les retombées économiques du parachèvement de l'autoroute 30, apporterait un éclairage opportun, dans une période où le gouvernement s'interroge sur la pertinence de ce tronçon. L'analyse pourrait s'articuler sur trois volets: le relèvement industriel du secteur sud-ouest, son intégration socio-culturelle et commerciale à la Montérégie, l'allègement de la

circulation lourde de transit passant par le boulevard métropolitain (déviation de la transcanadienne).

La section civile de l'aéroport de Saint-Hubert est de plus en plus considérée par les divers intervenants du secteur Rive-Sud. Elle pourrait faire l'objet d'un développement débordant le cadre du loisir, afin d'assurer une liaison d'affaires avec Québec, Ottawa et Toronto. Cette perspective, pour être réalisable, devrait d'abord faire l'objet d'un consensus régional, appuyé sur des études techniques appropriées, et d'une entente ad hoc fédérale-provinciale. La localisation privilégiée de cet aéroport au centre de la MRC de Champlain, et près du centre-ville de Montréal, soulève beaucoup d'intérêt; ceci constitue d'ailleurs un suivi du sommet économique de Montréal.

4. ÉCONOMIE RÉGIONALE

4.1 Évolution de la structure de l'emploi, 1971-1982

Entre 1971 et 1982, l'emploi total de la Montérégie est passé de 218 133 à 307 276, soit une augmentation de 40,9 %. Cette augmentation est en grande partie due au secteur tertiaire* qui a vu son emploi augmenter de 52,6 % au cours de cette période, passant de 127 483 à 194 506. Pour sa part, l'emploi du secteur secondaire connaissait une augmentation de 33,7 % au cours de la même période passant de 70 783 à 94 641. Enfin, le secteur primaire n'a connu qu'une très légère augmentation de l'emploi passant de 17 370 en 1971 à 18 129 en 1982, soit une augmentation de 4,4 % (voir tableaux 4 et 5).

Cette évolution de l'emploi ne s'est pas manifestée de la même façon dans les composantes spatiales de la région. C'est ainsi qu'entre 1971 et 1982, l'emploi total a augmenté de 91,3 % pour la couronne sud,** de 52,1 % pour les villes satellites et de 48,2 % pour les centres intermédiaires. Pour ce qui est du reste de la région, qui est presque exclusivement composé de territoires agricoles, l'emploi a connu une diminution de 11,4 %; cette baisse est due aux secteurs secondaire et tertiaire, contrairement aux autres composantes de la région où ces mêmes secteurs sont responsables de l'augmentation de l'emploi.

Une analyse plus détaillée de la structure de l'emploi entre les trois secteurs d'activités économiques et de son évolution à l'intérieur de la période étudiée apporte des éclaircissements.

---

* La construction est incluse dans ce secteur, soit 4,9 % en 1982.

** La couronne sud correspond ici à la région métropolitaine de recensement, laquelle déborde le secteur Rive-Sud.

MONTÉRÉGIE, STRUCTURE DE L'EMPLOI COMPARÉE, PAR COMPOSANTES SPATIALES

TABLEAU: 4 Structure de l'emploi en 1971

COMPOSANTES		PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	INDÉTER-MINÉ	TOTAL
Couronne sud	N	1 120	16 800	41 790	785	60 495
	%	1,9	27,8	69,1	1,3	100
Villes satellites	N	510	24 740	35 930	580	61 760
	%	0,8	40,1	58,2	0,9	100
Centres intermédiaires	N	730	10 595	9 675	245	21 245
	%	3,4	49,9	45,5	1,2	100
Reste de la région	N	15 010	18 648	40 088	887	74 633
	%	20,1	25,0	53,7	1,2	100
TOTAL	N	17 370	70 783	127 483	2 497	218 133
	%	8,0	32,4	58,4	1,1	100

TABLEAU: 5 Estimation de la structure de l'emploi en 1982

COMPOSANTES		PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	TOTAL
Couronne sud	N	545	29 826	85 355	115 726
	%	0,5	25,8	73,8	100
Villes satellites	N	533	34 929	58 473	93 955
	%	0,6	37,2	62,2	100
Centres intermédiaires	N	789	14 562	16 126	31 447
	%	2,5	46,3	51,2	100
Reste de la région	N	16 242	15 324	34 551	66 117
	%	24,6	23,2	52,3	100
TOTAL	N	18 129	94 641	194 506	307 276
	%	5,9	30,8	63,3	100

Sources:
1- F. Dumont et al.; Structure urbaine, structure des secteurs d'activité économique: rapport préliminaire, OPDQ, Montréal, déc. 1975, 23 p.
2- O. Grundberg et al.; Croissance et structure économique 1961-1971; OPDQ Montréal, réd. 1976, éd. 1979, 291 p.
3- O. Grundberg et al.: Les migrations alternantes et l'activité économique, OPDQ, Montréal, réd. 1977, éd. 1979, 111 p.
4- MICT-Longueuil; Répertoire des entreprises manufacturières 1982 - région Richelieu

4.1.1 L'emploi primaire

Il s'agit ici, à toutes fins utiles, d'un emploi purement agricole, à quelques centaines d'emplois près. Entre 1971 et 1982, la part relative de ce secteur économique est passée de 8,0 % à 5,9 %. Malgré une légère augmentation d'ensemble en chiffres absolus, l'emploi primaire a rétrogradé fortement dans les municipalités de la couronne sud, dû en bonne partie à l'étalement de la banlieue et au mouvement de spéculation, qui le précède et l'accompagne généralement. C'est pourquoi une baisse de 1 120 à 545 emplois paraît réaliste pour toute la couronne, compte tenu qu'il n'y a pratiquement plus d'agriculture dans la MRC de Champlain et relativement peu dans les MRC de Roussillon et de Lajemmerais, qui sont incluses dans la couronne.

Quant aux villes satellites, l'emploi agricole qu'on y observe est dû surtout à une raison d'ordre méthodologique voulant que leur agglomération inclut une ou plusieurs municipalités rurales voisines dans lesquelles cet emploi peut s'être maintenu ou légèrement accru.

Avec au moins quatre des dix centres intermédiaires, on a la même contrainte méthodologique imposée par les données disponibles, et c'est pourquoi on y observe une légère augmentation de 730 à 789 emplois agricoles, soit 8 % sur 11 ans. Plus du tiers de cet emploi se situe dans la zone de Marieville (270 en 1982), suivie de celles de Cowansville (76), Farnham (97) et Beauharnois (97).

Quant au reste de la région, il est assez compréhensible d'y trouver une augmentation de 1 232 emplois (8,2 %) puisqu'il s'agit là d'un arrière-pays peu ou pas touché par la spéculation foncière, et que certaines portions de ce territoire, en particulier dans les MRC des Maskoutains et des Jardins-de-Napierville, comptent parmi les meilleures terres du Québec.

4.1.2 L'emploi secondaire

Pour l'ensemble de la région, la part relative de l'emploi du secteur secondaire a diminué de 32,4 % à 30,8 %, au cours de la période, malgré une hausse absolue de l'emploi de 70 783 à 94 641, soit une variation de 33,7 % sur 11 ans. La plus grande partie de cette augmentation absolue de l'emploi (13 026) va à la couronne sud et surtout aux cinq municipalités suivantes: Longueuil (4 865), Saint-Hubert (1 948), Boucherville (1 811), Candiac (1 385) et Varennes (924).

Les villes satellites ont aussi connu une progression importante de leur emploi industriel au cours de la même période, soit de 24 740 à 34 929 pour une augmentation de 41,2 %. Les augmentations les plus fortes de l'emploi se sont produites à Granby et à Valleyfield avec des pourcentages respectifs de 51,5 % et 50,2 %. Les autres villes satellites suivent avec des hausses de 41,0 % pour Saint-Jean, 38,9 % pour Saint-Hyacinthe et 27,7 % pour Sorel.

4.1.3 L'emploi tertiaire

Lorsqu'on considère la région en général, on observe d'abord une tertiarisation accrue de l'économie puisque la part relative de l'emploi tertiaire (incluant la construction avec 4,9 % en 1982) est passée de 58,4 % à 63,3 % du total. En nombres absolus, l'emploi est passé de 127 483 à 194 506, soit un accroissement de 52,6 % en 11 ans.

Toutefois, cette tertiarisation s'est concrétisée de façon quelque peu inégale d'une composante spatiale à l'autre, comme en témoignent les tableaux 4 et 5. Ainsi, la couronne sud, déjà fortement tertiarisée en 1971 (69,1 %), a vu passer la part de son emploi tertiaire à 73,8 % en 1982. En termes absolus, ce changement, d'apparence peu importante, masque une augmentation de l'emploi de 104,0 % sur 11 ans. Plus de la moitié de l'emploi tertiaire de 1982, soit 45 835 (54 %)

TABLEAU: 6

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, MONTÉRÉGIE ET QUÉBEC, 1981

Secteur d'activité économique	Emploi 1981				
	Montérégie		Québec		Montérégie / Québec
	N	%	N	%	%
Agriculture	19 870	5,7	76 800	2,9	25,9
Forêt	125	0,0	21 000	0,8	0,5
Chasse et pêche	-	0,0	2 600	0,1	0,0
Mines et autres	435	0,1	22 400	0,8	1,8
Sous-total PRIMAIRE	20 430	5,9	122 800	4,6	16,6
Aliments et boissons	12 150	3,5	66 800	2,5	18,1
Tabac	-	0,0	4 900	0,2	0,0
Caoutchouc et plastique	4 590	1,3	13 000	0,5	35,4
Cuir	1 010	0,3	12 400	0,5	8,1
Textiles	10 385	3,0	33 300	1,2	31,2
Bonneterie	1 410	0,4	10 200	0,4	13,7
Habillement	6 265	1,8	71 700	2,7	8,8
Bois	1 950	0,5	31 400	1,2	6,1
Meuble	3 190	0,9	22 200	0,8	14,4
Papier	2 380	0,7	47 900	1,8	4,2
Imprimerie et édition	8 450	2,4	33 600	1,2	25,0
Métaux primaires	10 670	3,1	38 500	1,4	27,8
Produits métalliques	6 340	1,8	40 200	1,5	15,7
Machinerie (sauf électrique)	3 770	1,1	21 200	0,8	17,9
Matériel de transport	15 005	4,3	40 300	1,5	37,2
Produits électriques	5 920	1,7	34 500	1,3	17,1
Minéraux non métalliques	3 510	1,0	17 800	0,7	19,7
Pétrole et charbon	290	0,1	7 200	0,3	4,2
Chimie	5 730	1,6	28 900	1,1	19,7
Industries manufacturières diverses	3 995	1,2	18 400	0,7	21,7
Bâtiment et travaux publics	17 145	4,9	121 700	4,5	14,1
Sous-total SECONDAIRE	124 155	35,7	716 100	26,6	17,3
Transport, communications et autres services publics	31 165	9,0	227 100	8,4	13,7
Commerce de gros	17 520	5,0	461 300	17,2	13,3
Commerce de détail	43 950	12,7			
Finance	8 400	2,4	147 500	5,5	10,8
Assurance & immobilier	7 570	2,2			
Enseignement et services connexes	15 150	4,3	196 700	7,3	7,7
Services médicaux et sociaux	13 420	3,9	225 500	8,4	5,9
Organismes culturels	3 225	0,9	28 200	1,0	11,3
Divertissement et loisirs	3 200	0,9	26 200	1,0	12,2
Services entreprises	13 152	3,8	94 200	3,5	14,0
Services personnels	8 370	2,4	64 200	2,4	13,1
Hébergement et restauration	16 042	4,6	140 200	5,2	11,4
Services divers	5 830	1,7	48 100	1,8	12,1
Adm. fédérale	5 625	1,6	191 600	7,1	12,1
Adm. provinciale	2 895	0,8			
Adm. locale	7 695	2,2			
Sous-total TERTIAIRE	203 209	58,4	1 850 800	68,8	11,0
TOTAL, ensemble des secteurs	347 814	100	2 689 700	100	12,9

Source: MMSR; Bulletin régional sur le marché du travail, vol. 1, no 2, Longueuil, novembre 1982, pp. 30-31.

se retrouvait sur le territoire de la MRC de Champlain, où l'accroissement démographique de la couronne sud a d'ailleurs été le plus important.

En ce qui concerne les villes satellites, la part relative de l'emploi tertiaire est passée de 58,2 % à 62,2 % malgré un accroissement de 22 543 emplois dans ce secteur, soit 63 % de plus. Ce résultat témoigne du fait que les villes satellites ont une zone d'influence dont l'étendue peut varier d'une ville à l'autre, sur leur voisinage immédiat en termes de dispensation de services.

Quant aux dix centres intermédiaires considérés ici, l'emploi tertiaire y est passé de 9 675 à 16 126, soit une différence de 6 451 (67 %) en 11 ans faisant déplacer la part relative de ces centres de 45,5 % à 51,2 %. Enfin, le reste de la région, composé surtout de l'arrière-pays rural et agricole, dont la part relative est passée de 53,7 % à 52,3 %, a connu une perte nette d'emplois tertiaires de 40 088 à 34 551. Cette perte de 14 % semble pouvoir s'expliquer par l'addition des influences polarisatrices des municipalités de la couronne sud, des villes satellites et des centres intermédiaires.

4.2 Répartitition de l'emploi par secteurs d'activité économique, 1981

Une étude effectuée au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu* nous fournit ces données pour l'année 1981. Les données que nous présentons dans cette section proviennent donc essentiellement de cette étude, à l'exception de l'emploi de quelques entreprises particulières, qui figurent dans le répertoire du MICT de 1982.**

---

* Dufour, Alain, MMSR, Bulletin régional sur le marché du travail, novembre 1982

** Répertoire 1982 sur les entreprises industrielles de la Montérégie, MICT, bureau régional de Longueuil.

4.2.1 Secteur primaire

En consultant le tableau 6, on observe que l'emploi primaire de la Montérégie est agricole à 97,3 % et qu'il représente près de 26 % de tout l'emploi provincial du groupe, reflétant ainsi le fait que la Montérégie est la première région nourricière du Québec. Un total de 19 870 personnes oeuvraient dans cette industrie dans la Montérégie comparativement à 76 800 pour le Québec.

4.2.2 Secteur secondaire

Du côté du secteur manufacturier et de la construction, on constate que la région comptait 17,3 % de l'emploi secondaire du Québec, soit 124 155 personnes, ce qui est légèrement plus que sa part dans la population québécoise (16,6 %) du recensement de 1981. Pour onze groupes sur vingt, la part de l'emploi régional dans celui du Québec est supérieure à 16,6 %, tandis que pour les neuf autres elle est inférieure.

4.2.2.1 Les groupes fortement représentés

Le groupe «aliments et boissons», avec 12 150 emplois, représente 11,4 % de l'emploi industriel, 3,5 % de l'emploi total de la région, 18,1 % de l'emploi québécois de ce groupe. Ses 274 entreprises se répartissent dans toute la région et sont généralement des PME. On en trouve une cinquantaine dans la seule MRC des Maskoutains, la plupart à Saint-Hyacinthe même, ainsi que 25 dans la MRC du Haut-Richelieu.

Vient ensuite le groupe «caoutchouc et plastique», dont 35,4 % de l'emploi se trouve dans la région, avec environ 4 590 personnes. Les firmes les plus connues sont Goodyear Canada (1 300 employés) à Valleyfield et Hercules Canada (300 employés) à Varennes.

Parmi les groupes traditionnels, communément appelés secteurs mous, le textile retient l'attention avec 10 385 emplois. Celui-ci compte pour 31,2 % du total québécois, mais le groupe a perdu près de 11 % de ses emplois dans la région entre 1980 et 1981, et tout indique que la situation a continué de s'aggraver en 1981. La principale entreprise du groupe dans la région est la Dominion Textile qui compte 772 employés dans ses deux usines de Valleyfield et de Saint-Timothée.

Un autre groupe significatif, soit «imprimerie et édition» compte pour 7,8 % (8 450) de l'emploi industriel régional et sa part dans l'ensemble du Québec atteint 25 %. Seulement cinq entreprises régionales de ce groupe ont plus de 100 employés.

Le groupe des métaux primaires vient au troisième rang de l'industrie régionale, avec 10 670 emplois et 27,8 % du total québécois. C'est là une industrie à très forte intensité de capital dans laquelle la Montérégie compte 52 entreprises. Sept d'entre elles méritent une attention particulière ainsi que trois municipalités où cette industrie est particulièrement présente. D'abord à Beauharnois, où on trouve les sociétés Alcan (325), Chromasco (175), et Union Carbide (501), soit un total de 1 001 employés dans cette ville. Puis à Contrecoeur, où sont situées SIDBEC (2 060) et Stelco (500) pour un total de 2 560 employés. Enfin, à Tracy où QIT-Fer & Titane (1 900) et Acier Atlas (350) totalisent 2 250 employés pour ce groupe.

Quant au groupe «machinerie non électrique», il compte 3 770 employés dans la région et 17,9 % de l'emploi québécois. C'est un groupe qui a toujours été faiblement représenté dans l'industrie québécoise comparativement à l'industrie ontarienne. Parmi les quelque 150 entreprises de ce groupe dans la région, seule Marine Industrie, de Sorel, émerge réellement avec ses 2 190 employés.

MONTÉRÉGIE

Emplois manufacturiers par municipalité

1 000 et plus

Municipalités régionales de comté

1 - ACTON
2 - BAS-RICHELIEU
3 - BEAUHARNOIS-SALABERRY
4 - CHAMPLAIN
5 - HAUT-RICHELIEU
6 - HAUT-SAINT-LAURENT
7 - HAUTE-YAMASKA
8 - JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9 - LAJEMMERAIS
10 - LES MASKOUTAINS
11 - MEMPHRÉMAGOG (partie)
12 - BROME-MISSISQUOI
13 - ROUSSILLON
14 - ROUVILLE
15 - VALLÉE-DU-RICHELIEU
16 - VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17 - VAUDREUIL-SOULANGES

ÎLE DE MONTRÉAL

ONTARIO

ÉTATS-UNIS

1: 500 000

Pierre Lachance et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

Par contre, le groupe «matériel de transport» joue un rôle important dans l'économie du Québec, avec 6,8 % de son emploi manufacturier (40 300), lequel emploi se retrouve à 37,2 % dans la Montérégie (15 005). Ce groupe est notoirement générateur de sous-traitance et a été identifié comme prioritaire par le gouvernement du Québec. Ainsi, la firme Pratt & Whitney, de Longueuil, procure à elle seule un avantage comparatif intéressant avec 6 500 employés et des ventes annuelles dans les centaines de millions de dollars; il faut également signaler la présence des compagnies Marine à Sorel et Bombardier à Valcourt. Les 58 autres entreprises de cette industrie sont en grande partie des PME pouvant bénéficier de contrats de sous-traitance octroyés par les firmes maître d'oeuvre tant de la région de Montréal que de l'extérieur.

Le groupe «produits électriques et électroniques» est aussi présent en Montérégie, avec 5 920 emplois qui comptent pour 17,1 % du total québécois de ce groupe. Le territoire de Bromont compte à lui seul plus du quart de ces emplois avec les firmes IBM (1 230) et Mitel Semiconductor (373). Vient ensuite la municipalité de Saint-Jean où sont présentes les firmes Singer Canada (350), Westinghouse Canada (400) et Sylvania Canada (274) qui totalisent 1 024 employés. Enfin, notons aussi la firme ASEA qui emploie 312 personnes à son usine de Varennes, et CEGELEC Industrie qui emploie 330 personnes à La Prairie.

Le groupe «minéraux non métalliques» (qui inclut les produits d'argile, de verre, de béton, etc.) compte aussi un nombre significatif d'emplois dans la région (3 510), soit 19,7 % des emplois québécois de cette industrie. Parmi les entreprises composant celle-ci dans la région émergent la Consumer Glass, avec son usine de 500 employés à La Prairie et Fiberglass Canada qui en emploie 304 à son usine de Candiac.

Le groupe «produits chimiques» est aussi relativement bien représenté dans la région, car ses 5 730 emplois comptent pour 19,7 % de ceux du groupe pour l'ensemble du Québec. Il y a près d'une dizaine d'entreprises, dont trois à Varennes qui emploient 578 personnes soit NL Chem (267), Pétromont (176) et Erco (135). Viennent ensuite Tioxyde Canada (400) à Tracy, C.I.L. (400) à McMasterville, Sico (180) à Longueuil, Expro (803) à Saint-Timothée et enfin Zinc Électrolytique du Canada (700) à Valleyfield. *

Le groupe «bâtiment et travaux publics» avec ses 17 145 emplois représente 14,1 % de l'emploi de cette industrie au Québec. La proportion de celui-ci a diminué entre 1971 et 1981. Cela s'explique, en partie, par le ralentissement d'ensemble qu'on observe dans la construction résidentielle et non résidentielle, surtout depuis la fin de 1976. Quant aux entreprises classées dans le groupe «industries manufacturières diverses», on en a recensé 66 dans la Montérégie en 1981.

4.2.2.2 Les groupes faiblement représentés

Parmi les groupes industriels moins importants, le cuir compte un peu plus de 1 000 emplois répartis dans une quinzaine de PME, et la bonneterie quelque 1 400. Ces emplois forment respectivement 8,1 % et 13,7 % du total québécois. Le vêtement emploie beaucoup plus de gens (6 265), même si c'est là seulement 8,8 % du total québécois. Toutefois, seulement quelques entreprises ont plus de 100 employés; les autres sont des petites entreprises réparties sur tout le territoire. Ces groupes, tout comme le textile, ont bénéficié de mesures gouvernementales, notamment l'imposition de quotas à l'importation par le gouvernement fédéral et la suppression de la taxe de vente au détail par celui du Québec, en plus de programmes de modernisation mis au point par ces deux gouvernements.

---

* La compagnie Hoffman-Laroche de Vaudreuil, qui avait 300 employés en 1981, a cependant quitté la province en 1983.

Dans l'industrie du bois, on trouve dans la région seulement 1 950 des quelque 31 400 emplois du Québec. Seule la proximité d'un marché important semble avantager les entreprises régionales de ce groupe, dont une seule emploie plus de 100 personnes.

Quant à l'industrie du meuble, elle compte une proportion de 14,4 % de l'emploi québécois dans la Montérégie (3 190 sur 22 200). Cette situation peut s'expliquer par la proximité du marché montréalais et aussi par le fait que les meubles sont des articles relativement coûteux à transporter. Les entreprises régionales de ce groupe sont des PME, parmi lesquelles seulement trois ont plus de 100 employés.

Le groupe «papier et produits connexes» est représenté dans la région avec ses 2 380 emplois, soit 4,2 % du total provincial. Ceux-ci se répartissent dans 29 entreprises, dont notamment les firmes Domtar (300)à Beauharnois, Papier Perkins (175) à Candiac, et Kimberley Clark (275) à Saint-Hyacinthe.

L'industrie des produits métalliques n'est que légèrement sous-représentée dans la région, avec 15,7 % de son emploi québécois. Ceci représente 6 340 emplois répartis dans 284 entreprises dont les plus significatives sont Héroux Inc. (477) et Mark Hot (520) situées à Longueuil, Volcano (500) à Saint-Hyacinthe, Les Outils Simond (292) à Granby et Locweld (250) à Candiac. Celles-ci comptent près du tiers de l'emploi régional de ce groupe.

Reste le groupe «pétrole et charbon», dont les 290 emplois se répartissent dans moins d'une dizaine de PME et compte seulement 4,2 % de l'emploi québécois du groupe.

4.2.2.3 Estimation des exportations manufacturières

Le tableau 7 révèle que le groupe du matériel de transport vient au premier rang avec le cinquième des exportations régionales. Ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que la firme Pratt & Whitney, de loin la principale du groupe, exporte environ 70 % de sa production, et que de toute façon même pour l'ensemble du Québec, la demande locale n'absorbe qu'une faible partie (17,5 %) de la production des entreprises du groupe.* Celles-ci sont donc obligées d'exporter largement pour prospérer.

Vient ensuite le groupe des métaux primaires, avec 19,3 % du total, soit près de 645 000 000 $. Toutefois, ce dernier chiffre doit être pris avec une certaine réserve puisqu'il reflète plutôt des exportations de produits primaires ou semi-finis. C'est donc là plutôt le signe d'une faiblesse dans la structure industrielle non seulement de la région mais aussi du Québec; surtout si on compare avec les exportations de produits métalliques, lesquelles sont de 80 % inférieures à celles des métaux primaires, mais portent sur des produits ayant subi une transformation beaucoup plus poussée.

L'industrie des aliments et boissons vient en troisième lieu avec 12,3 % des exportations et une intensité en capital dont le niveau surprend (1,79). Avec ses livraisons frisant les 1,3 milliard de dollars et des exportations dépassant les 400 millions de dollars, elle fait déjà bien ressortir le rôle de la région nourricière de la Montérégie.

Vient ensuite le groupe des produits électriques, avec 6,2 % des exportations, soit 207 millions de dollars. Une bonne part provient vraisemblablement des entreprises de haute technologie localisées dans le parc industriel de Bromont, et dont le gros de la production est vendue à l'extérieur du Québec (I.B.M. et Mitel).

---

* MICT, La situation économique au Québec - 1980, p. 75

TABLEAU: 7

ESTIMATION DES EXPORTATIONS DE LA MONTÉRÉGIE EN 1979

GROUPES INDUSTRIELS (CAE)	Part relative estimée dans l'emploi total		Indice d'intensité en capital	Valeur probable des livraisons en 1979	Estimation des exportations		
					% hor.	$	% vert.
01 Aliments et boissons	,1135	9 876	1,79	1 279 855 800	,320	409 553 860	12,3
02 Tabac	-	-	-	-	-	-	-
03 Caoutchouc et plastique	,0429	3 733	0,90	243 227 090	,593	144 233 660	4,3
04 Cuir	,0094	818	0,55	32 568 869	,530	17 261 501	0,5
05 Textiles	.,0970	8 440	0,91	556 064 620	,469	260 794 310	7,8
06 Bonneterie	,0132	1 149	0,64	53 218 918	,417	22 192 289	0,7
07 Habillement	,0585	5 090	0,56	206 374 500	,548	113 093 230	3,4
08 Bois	,0182	1 584	0,85	97 454 622	,229	22 317 108	0,7
09 Meuble	,0298	2 593	0,53	99 495 691	,387	38 504 832	1,2
10 Papier	,0222	1 932	1,07	149 640 400	,340	50 877 736	1,5
11 Imprimerie et édition	,0790	6 874	0,79	393 157 280	,208	81 776 714	2,5
12 Métaux primaires	,0997	8 675	1,65	1 036 313 700	,622	644 587 120	19,3
13 Produits métalliques	,0592	5 151	0,82	305 807 200	,400	122 322 880	3,7
14 Machinerie (sauf électrique)	,0352	3 063	0,81	179 613 850	,528	94 836 113	2,8
15 Matériel de transport	,1402	12 199	1,10	971 522 420	,689	669 378 950	20,1
16 Produits électriques	,0553	4 812	0,93	323 981 500	,640	207 348 160	6,2
17 Minéraux non métalliques	,0328	2 854	1,04	214 891 540	,266	57 161 150	1,7
18 Pétrole et charbon	,0027	235	*	18 522 700	*	*	*
19 Chimie	,0535	4 655	1,62	545 985 280	,554	302 475 850	9,1
20 Industries manuf. diverses	,0373	3 246	0,72	169 181 730	,465	78 669 504	2,4
TOTAL	1	86 979	1,00	6 876 877 710	,487	3 337 384 967	100

* données confidentielles; l'indice d'intensité en capital est présumé égal à 1,00.

Sources:
1. données relatives dans l'emploi total de la région en 1981: MMSR; Bulletin régional sur le marché du travail: région de la Montérégie, vol. 1 no 2, août 1982.
2. valeur des livraisons totales et emploi total, 1979: Statistique Canada, cat. no 31-209.
3. proportion de 1972 pour les livraisons exportées: Grundberg O. et al., Croissance et structure économique 1961-1971, réd. 1976, éd. 1979, OPDQ, 291.; tableau 1-23, p. 92.

Enfin, l'industrie chimique contribue sa part elle aussi avec 9,1 % des exportations de 1979, soit plus de 300 000 000 $. Dans cette industrie comme dans d'autres, les entreprises importantes sont souvent des filiales de firmes étrangères visant à satisfaire le marché canadien, dont le Québec n'est qu'une partie.

Finalement, mentionnons les groupes traditionnels occupant une place importante dans la structure régionale d'exportations. Ce sont le textile avec 7,8 %, le vêtement avec 3,4 %, le cuir et la bonneterie avec 0,5 % et 0,7 % respectivement, contre 0,7 % pour le bois et 1,2 % pour le meuble. Dans le cas du textile, c'est plus qu'une fois et demie le pourcentage observé pour ce groupe dans les exportations québécoises de 1976*, soit 5 %, mais il faut dire que cette industrie est plus concentrée que les cinq autres dans la région avec plus de 30 % de ses emplois. Quoiqu'il en soit, leur part des exportations reste significative avec 14,3 % pour l'ensemble des six groupes. Alors que pour les cinq groupes plus modernes mentionnés antérieurement, même si leur part d'ensemble atteint 41,9 %, il y a encore de la place pour une amélioration, surtout du côté des industries des produits métalliques (3,7 %) et de la machinerie non électrique (2,8 %).

4.2.3 Secteur tertiaire

En 1981, on retrouvait dans la Montérégie 203 209 emplois tertiaires, soit 58,4 % de l'emploi total de la région, et 11 % de tout l'emploi tertiaire du Québec.

Le groupe «services aux entreprises» compte 13 152 employés dans la Montérégie sur un total de 94 200 au Québec, soit une proportion de 14,0 %. Il comprend les principales catégories d'emplois (génie-conseil, informatique, gestion-conseil, R & D, publicité), généralement évoqués sous l'appellation «tertiaire moteur», et à forte

---

* MICT, op. cit.

croissance.* Certaines firmes importantes vivent parfois largement de l'exportation de leurs services et la proportion de celles-ci atteindrait 42 % pour le génie-conseil québécois.

Parmi les autres groupes du tertiaire, le commerce de détail retient l'attention avec ses 43 950 emplois, soit 20 % de tout le tertiaire régional. Lorsqu'on lui additionne le commerce de gros (17 520 emplois), on obtient un total qui correspond à 13,3 % de tout l'emploi commercial du Québec, soit 61 470 personnes. Le groupe des transports et communications est le deuxième plus grand pourvoyeur d'emplois tertiaires dans la Montérégie avec 31 165 personnes. Ceci représente 9,0 % de l'emploi total de la région et 13,7 % de celui du Québec dans ce groupe.

D'une façon générale, le retard apparent dans la tertiarisation de l'économie régionale pourrait s'expliquer par le fait que bon nombre d'emplois tertiaires situés à Montréal répondent à une demande provenant de la Montérégie, les cas les plus notoires étant le commerce de détail et la consommation de soins hospitaliers.

4.2.4 Le virage technologique

Dans le secteur secondaire, le groupe des aliments et boissons pourrait encore augmenter sa part dans l'économie régionale, notamment par un recours systématique aux biotechnologies reliées à l'agro-alimentaire.

---

* La Société pour le progrès de la Rive-Sud (SPRS) a mis sur pied une bourse de sous-traitance, avec l'appui financier de l'OPDQ; sorte de fichier central de donneurs et de preneurs d'ordres (contrats), la «bourse» vient d'évoluer au rang de service de sous-traitance.

Le groupe des métaux primaires pourrait élever son rendement en intensifiant son développement de l'électro-métallurgie.

Le groupe du matériel de transport se situe admirablement bien en Montérégie dans le courant du virage technologique, avec des compagnies telles Pratt & Whitney et Bombardier.

Le groupe des produits électriques et électroniques a aussi été identifié comme un domaine d'intervention prioritaire et cet objectif est en voie de progression avec des compagnies telles IBM et CGE.

Dans le secteur tertiaire, le groupe des services aux entreprises a été identifié comme prioritaire par le gouvernement du Québec, en raison notamment de sa forte croissance persistante, de sa capacité à gérer des exportations lucratives, ainsi que du haut niveau de spécialisation et de rémunération des emplois qu'il crée. Il y a tout lieu de croire que les entreprises de la Montérégie avec leur 13 152 emplois peuvent jouer un rôle significatif dans le virage technologique.

4.3 Les espaces industriels et commerciaux

4.3.1 Les espaces industriels

Moins de 26 % des établissements manufacturiers de la Montérégie avaient en 1981 leur emplacement dans un parc industriel public, mais ils comptaient 40 % des emplois manufacturiers de la région. Les autres établissements sont disséminés dans les nombreuses zones industrielles, dont nous ne retenons que les plus importantes, et qu'on peut diviser en deux catégories: les parcs industriels à propriété privée (11), et les regroupements spontanés d'industries (24); dans ce dernier cas, il n'y a pas de données disponibles sur les établissements et l'emploi.

TABLEAU: 8 PARCS ET ZONES INDUSTRIELS DE LA MONTÉRÉGIE EN 1981

MRC PAR SECTEUR	Parcs publics	Superficie occupée ha	Superficie occupée % du total	Occupants industriels	Emplois industriels	Parcs privés	Zones spontanées
Champlain	5	613	72,5	159	14 833	-	5
Lajemmerais	1	234	81,3	87	3 200	3	2
Roussillon	4*	414	69,2	37	1 163	2	8
La Vallée-du-Richelieu	3	153	53,9	28	1 126	-	2
Le Bas-Richelieu	-	-	-	-	-	2	-
Le Haut-Richelieu	2	149	39,4	25	2 795	-	1
Les Maskoutains	3	181	50,3	39	2 371	1	1
Rouville	3	20	69,0	9	593	-	-
Beauharnois-Salaberry	2	70	32,1	6	1 900	-	-
Vaudreuil-Soulanges	-	-	-	-	-	2	-
Acton	1	15	30,0	4	1 140	-	-
Brome-Missisquoi	5	125	45,5	39	3 469	-	2
La Haute-Yamaska	3	369	69,6	85	9 498	1	1
RÉGION	32	2 343	60,7	518	42 088	11	22

* Dont un parc gouvernemental (Voie maritime du Saint-Laurent) à Côte-Sainte-Catherine.

Note: Les zones industrielles comprennent des regroupements spontanées d'industries et les parcs industriels privés (70 occupants et 11 262 industriels).

Source: MICT, Répertoire des parcs industriels du Québec 1982, pp. 19, 20, 21,
MAM, cartes des fonctions urbaines des agglomérations du Québec, 1980.

Pour leur part, les 32 parcs industriels à propriété municipale (donc publique) étaient occupés à 60,7 % de leur capacité par 518 établissements industriels embauchant 42 088 personnes (voir tableau 8). Il faut cependant garder à l'esprit que ces parcs comptent aussi 352 établissements non manufacturiers qui embauchent 6 757 personnes.

Concernant les 11 parcs industriels à propriété privée, leur nombre relativement élevé d'emplois industriels (11 262 pour 70 établissements) s'explique en bonne partie par la présence de grandes entreprises dans les parcs de Varennes et de Contrecoeur (MRC de Lajemmerais), ainsi que dans celui de Bromont (MRC de La Haute-Yamaska). Ils comptent aussi 21 établissements et 758 emplois à caractère non manufacturier.

Cinq MRC se partagent la plus grosse part des occupants et des emplois industriels, ainsi que des superficies occupées dans les parcs industriels publics. D'abord, la MRC de Champlain dont les cinq parcs ont le plus haut taux d'occupation (72,5 %), avec 360 établissements et 17 330 emplois, dont 159 établissements et 14 833 emplois à caractère proprement industriel. Cette MRC comprend également cinq zones industrielles importantes.

Ensuite, la MRC de Lajemmerais dispose d'un seul parc public occupé à 87,3 % par 168 firmes créant 6 600 emplois, dont 87 firmes et 3 200 emplois de type industriel. Elle compte aussi trois zones privées où on trouve 28 établissements industriels (sur 43) et 5 702 emplois (sur 5 945), ainsi que deux regroupements spontanés.

En troisième lieu, il convient de mentionner la MRC de La Haute-Yamaska, dont les trois parcs ont 85 occupants industriels (sur 87), ceux-ci employant 9 498 personnes (sur 9 513). S'y ajoute le parc aéroportuaire de Bromont (privé) dont les quatre occupants assurent 1 800 emplois industriels notamment dans le secteur de la haute technologie.

Ensuite, vient la MRC de Roussillon comptant quatre parcs publics avec 37 occupants industriels (sur 54) et 1 163 emplois (sur 1 385). À ceux-ci s'ajoutent 10 zones industrielles dont deux parcs privés où on compte un total de 24 établissements et 3 400 emplois.

Enfin, mentionnons la MRC de Brome-Missisquoi, dont les cinq parcs incluent 39 firmes industrielles (sur 42) et 3 469 emplois (sur 3 515). La plus large part de cette dotation se retrouve à Cowansville.

Le secteur Rive-Sud est donc fortement représenté en espaces industriels; le second en importance étant l'axe Granby-Cowansville.

Le taux d'occupation observé dans les parcs peut s'expliquer par divers facteurs, entre autres, l'ancienneté des parcs, la localisation dans une municipalité de la couronne, dans une ville satellite, ou dans un centre intermédiaire, ainsi que la taille des parcs.

L'ouverture des parcs industriels dans la Montérégie s'est surtout faite entre 1961 et 1971 inclusivement. En effet, jusqu'à 1960, il n'en existe que trois, soit à Farnham, Saint-Hyacinthe et Contrecoeur; ceux-ci sont tous occupés à plus de 80 % ajourd'hui. À l'autre extrême, seulement huit nouveaux parcs ont été ouverts après 1971, soit à Waterloo, Marieville, Valleyfield, Bromont, Vaudreuil (2), Delson et Saint-Jean:

4.3.2.1 Les espaces commerciaux

Les données du tableau 9 ci-après portent sur les centres commerciaux existant dans la Montérégie au début de 1979; par ailleurs, on ne dispose que de données très partielles sur les espaces commerciaux des centres-villes. C'est néanmoins suffisant pour faire ressortir un certain rôle de polarisation commerciale que joue la MRC de Champlain pour sa propre population et possiblement pour toute la région.

TABLEAU: 9 CENTRES COMMERCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE EN 1978

	MRC PAR SECTEUR	Nombre de centres	Superficie totale* (ha)	Superficie bâtie hectares	%	Nombre de magasins
I	Champlain	15	94,56	28,00	29,6	595
	Lajemmerais	2	4,31	1,16	26,9	39
	Roussillon	6	11,84	3,59	30,3	122
II	La Vallée-du-Richelieu	7	28,79	15,27	53,1	330
	Le Bas-Richelieu	2	15,14	3,25	21,5	66
	Le Haut-Richelieu	3	10,24	3,90	38,0	73
	Les Maskoutains	1	7,43	1,95	26,2	40
III	Beauharnois-Salaberry	2	11,33	3,18	28,1	57
	Vaudreuil-Soulanges	2	5,69	1,85	32,5	65
IV	La Haute-Yamaska	2	14,91	3,77	25,3	70
	RÉGION	42	204,25	65,92	32,3	1 457

* La superficie totale comprend la superficie bâtie et l'espace de stationnement.

Source: Virthe, Gérard; Atlas 1979 des centres commerciaux au Québec, mai 1979, pp. 129 à 350

En effet, celle-ci compte 15 (35,7 %) des 42 centres commerciaux inventoriés, et 595 (40,8 %) des 1 457 emplacements commerciaux de la région. Quant aux centres-villes de Saint-Lambert et Saint-Hubert, ils comptaient respectivement 8,2 et 24,7 hectares de surface utilisée à des fins commerciales en 1979* (ces superficies pouvant inclure un centre commercial ou plus); ces données ne sont pas disponibles pour le centre-ville de Longueuil ainsi que pour les artères commerciales du boulevard Taschereau et du chemin Chambly. Tout ce secteur en particulier doit composer avec la proximité de Montréal.

La seconde MRC en importance est La Vallée-du-Richelieu, avec Beloeil et surtout Saint-Bruno-de-Montarville comme pôles principaux. Il convient de noter que le centre «Les Promenades Saint-Bruno», avec ses deux étages, englobe à lui seul le huitième de toute la surface bâtie en région. C'est probablement le seul centre commercial de portée véritablement régionale, favorablement situé le long de l'autoroute 30 entre les autoroutes 10 et 20.

Dans la MRC de Roussillon, Châteauguay dispose aussi d'une certaine infrastructure commerciale, avec 98 emplacements répartis dans quatre centres commerciaux.

Lorsqu'on s'éloigne de la couronne, ce sont cinq MRC, comprenant chacune une ville satellite, qui ressortent comme autant de pôles commerciaux sous-régionaux. D'abord, dans la MRC du Bas-Richelieu, la région de Sorel possède deux centres commerciaux couvrant en tout 15,14 ha, auxquels il faut ajouter 16,80 ha d'espace commercial au centre-ville. Dans la MRC des Maskoutains, le centre commercial «Les Galeries de Saint-Hyacinthe» comptait 7,43 ha en 1979, mais il a fait l'objet d'un agrandissement important au cours de 1982; il faut lui ajouter 25,01 ha d'espace commercial au centre-ville de Saint-Hyacinthe pour totaliser 32,43 ha dans cette municipalité.

---

* Source: MAM, Données planimètrées des fonctions urbaines des agglomérations du Québec, 1966, 1976 et 1979, Direction générale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, janvier 1981.

La MRC de La Haute-Yamaska compte 34,10 ha d'espace commercial au centre-ville de Granby, ce qui comprend le plus petit des deux centres commerciaux de la MRC; l'autre (12,08 ha) est situé en périphérie de la même ville. Il faut aussi noter la présence d'espaces commerciaux linéaires dans le prolongement de la rue Principale dans le canton de Granby.

Les trois centres commerciaux de la MRC du Haut-Richelieu (10,24 ha) sont tous situés en périphérie du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, lequel comprend 26,90 ha à fonction commerciale. Aussi, la municipalité d'Iberville comprend un axe commercial digne de mention s'étendant sur une huitaine d'hectares.

Concernant la MRC de Beauharnois-Salaberry, elle comprend deux centres commerciaux, l'un situé à Saint-Timothée et l'autre à Salaberry-de-Valleyfield. Nous n'avons pas de données précises sur le centre-ville de Valleyfield.

Le seul centre intermédiaire pour lequel des informations sont disponibles est Cowansville, où un centre commercial important (non inclus dans le tableau 9) est situé au centre-ville même plutôt qu'en périphérie. De sorte qu'au lieu d'avoir une concurrence entre deux espaces, on assiste plutôt à une densification au centre-ville de la fonction commerciale. C'est peut-être là un exemple à étudier de plus près dans l'avenir.

La carte numéro 12 intitulée «Structure commerciale régionale» permet d'apprécier les principaux centres commerciaux (9 sur 42) et les principaux centres-villes commerciaux.

MONTÉRÉGIE

Structure commerciale régionale

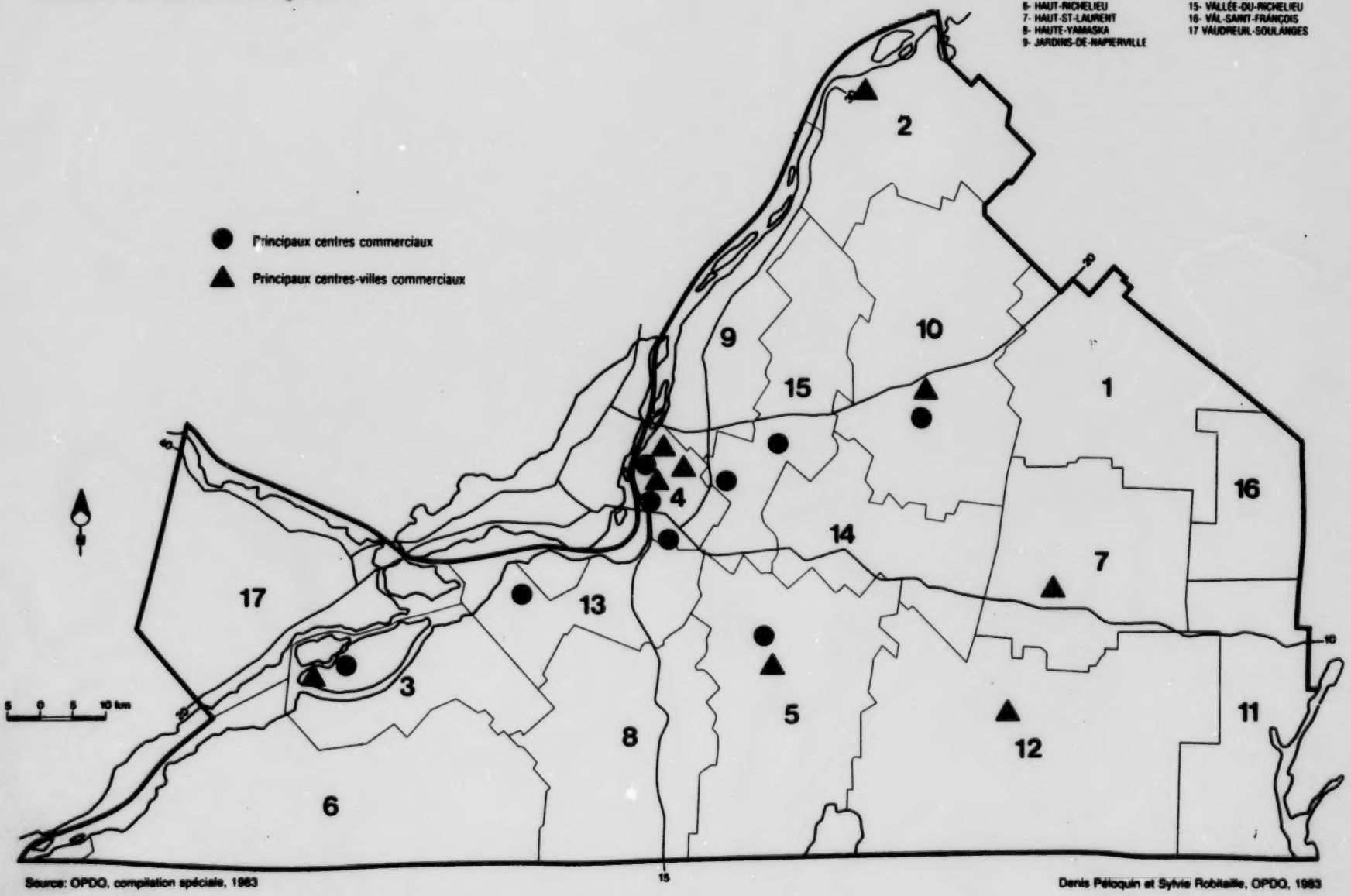

Source: OPDQ, compilation spéciale, 1983

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

4.3.2.2 Le marché potentiel régional

D'après des données publiées par le Financial Post pour 1981, lesquelles sont des projections effectuées à partir des données réelles pour 1980 de Statistique Canada, les résidents de la Montérégie auraient bénéficié d'un revenu personnel disponible (RPD) total de 9,1 milliards de dollars. Ce revenu est celui qui reste entre les mains des gens une fois payés tous les impôts directs (sur le revenu notamment). De celui-ci, une proportion de 38,7 % aurait servi à l'achat de biens de consommation, et ainsi donné lieu à des ventes au détail dépassant les 3,5 milliards de dollars.

Le RPD régional constitue 17,8 % de celui de l'ensemble du Québec, soit un pourcentage supérieur à celui de la population (16,6 %); sur une base per capita, il est de 6 % supérieur à la moyenne provinciale. Du côté des ventes au détail, celles de la région comptent pour 15,7 % du total, ce qui se traduit par une moyenne per capita inférieure de 7 % à celles du Québec. C'est pour cela qu'on peut dire que la Montérégie a un indice de revenu de 1,06 et un indice de marché de 0,93. Lorsque pour un territoire donné le premier indice est supérieur au deuxième, cela veut dire que les résidents de ce territoire ont une propension à effectuer une partie importante de leurs achats en dehors de celui-ci. Pour la région, on pourrait estimer que la proportion nette d'achats effectués à l'extérieur serait d'environ 14 % (1,06/0,93), ce qui correspondrait à un déficit commercial au niveau du détail de 494 millions de dollars en 1981. En additionnant celui-ci aux ventes totales effectuées dans la région, on obtient un marché potentiel régional de 4,029 milliards de dollars. On peut présumer que ce déficit commercial se fait au profit des marchands de l'île de Montréal.

TABLEAU: 10 REVENU PERSONNEL DISPONIBLE ET INDICE DE REVENU EN 1981 PAR MRC PAR ORDRE DÉCROISSANT

M R C	RPD per capita	Indice sous-régional
Champlain	9 663	1,13
Roussillon	9 547	1,12
Le Bas-Richelieu	8 768	1,03
Lajemmerais	8 599	1,01
Rouville	8 101	0,95
Vaudreuil-Soulanges	7 893	0,92
Beauharnois-Salaberry	7 802	0,91
La Vallée-du-Richelieu	7 405	0,87
Les Maskoutains	7 042	0,82
Le Haut-Richelieu	6 646	0,78
Brome-Missisquoi	6 524	0,76
La Haute-Yamaska	6 510	0,76
Le Val-Saint-François	6 500	0,76
Le Haut-Saint-Laurent	6 472	0,76
Memphrémagog	6 296	0,74
Acton	6 211	0,74
Les Jardins-de-Napierville	6 127	0,72
TOTAL Montérégie	8 544	1,00
TOTAL Québec	8 087	0,95

Source: Estimation sous-régionale des données du Financial Post, Canadian Markets, 1982, fournies par municipalité de comté.

4.3.2.3 Richesse relative des sous-régions

Une comparaison des revenus personnels disponibles par sous-région peut servir de mesure de distribution de la richesse collective.

À l'intérieur de la Montérégie, la répartition géographique des revenus n'est évidemment pas uniforme. On peut facilement vérifier que les MRC les plus rapprochées de l'île de Montréal ont toutes un indice sous-régional qui se situe au-dessus de la moyenne régionale. La MRC du Bas-Richelieu au troisième rang surprend un peu, étant donné le ralentissement industriel important de ce coin de la région; tous les effets de la crise n'auront probablement pas encore été ressentis en 1981.

Il est remarquable aussi que toutes les MRC méridionales, longeant la frontière américaine, de même que celles du secteur des Appalaches, sont les moins favorisées, avec des indices sous-régionaux de RPD très semblables (voir tableau 10).

4.4 La recherche et développement dans l'industrie

En étudiant l'inventaire du Secrétariat à la science et à la technologie (SST) décrivant les entreprises* faisant de la R & D au Québec en 1982, on découvre quelques unités importantes comprenant plus de 30 personnes. Tout d'abord le centre de recherche de la firme Pratt & Whitney à Longueuil, lequel employait à lui seul 1 415 personnes en 1982. Ce qui correspond à 25,3 % de ses employés, mais aussi à 53,4 % de tous les effectifs de R & D de la région (2 648) et 20 % de ceux existant dans l'ensemble du Québec (7 076). Le principal domaine de

---

* Secrétariat à la science et à la technologie; Inventaire des entreprises manufacturières qui font de la recherche et du développement au Québec; 3e édition, 1982.

recherche Pratt & Whitney est celui des moteurs d'avions et d'hélicoptères tant militaires que civils. Ces moteurs sont exportés hors du Québec à 95 %.*

Vient ensuite le centre de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), situé à Varennes et embauchant 406 personnes en R & D sur un total de 510. Il fait partie de la catégorie des entreprises dont la raison d'être est précisément la R & D et non la fabrication d'un produit donné. Les recherches effectuées à l'IREQ portent sur les sources classiques et nouvelles de production électrique, ainsi que sur l'ingénierie de systèmes et sur les réseaux de transport et de distribution électrique.

La troisième place revient au laboratoire de QIT-Fer et Titane, de Tracy, avec 101 personnes en R & D. Ici la recherche porte sur les procédés reliés à la métallurgie du fer et au traitement des scories d'oxyde de titane. De plus, une division de QIT, les Poudres métalliques du Québec, emploie 20 personnes (sur 202) dans des activités de recherche portant sur le développement des poudres de fer et d'acier.

En quatrième lieu vient la firme C.I.L., avec une unité de 82 personnes à McMasterville, et dont les activités de R & D portent sur l'étude d'applications diverses pour la technologie des explosifs. Le cinquième centre en importance dans la région est celui de Bombardier, avec 68 personnes à Valcourt, laquelle firme se spécialise dans le matériel de transport.

4.5 Conclusions

Pour dégager des conclusions à partir du contenu qui précède, il faut d'abord les situer dans le contexte global qui a procuré la

---

* En vertu d'une entente à long terme signée le 31 octobre 1983, la compagnie Pratt & Whitney investira 1,2 milliard de dollars, tandis que le gouvernement fédéral versera en subvention 468 millions de dollars en dix ans, avec le résultat que l'avionnerie de Longueuil doublera son effort de recherche et développement.

crise économique de 1982, et aussi par rapport à la triple volonté gouvernementale d'accroître l'autosuffisance alimentaire du Québec, de revitaliser les groupes manufacturiers traditionnels, et de prendre adéquatement le virage technologique.

C'est pourquoi, pour pallier à une reprise de l'emploi relativement lente au Québec, il faudrait identifier les entreprises régionales du tertiaire moteur qui sont les plus en mesure d'assurer un dynamisme local, de générer des exportations lucratives d'expertise et de créer des emplois spécialisés et bien rémunérés. Il faudrait aussi soutenir adéquatement les entreprises des groupes traditionnels, et en particulier celles du meuble, pour conquérir ou reprendre le marché avec des produits rentables et originaux.

Il convient par ailleurs de soutenir les entreprises régionales pouvant être mises à contribution dans un développement articulé des biotechnologies reliées à l'agriculture (soit la fermentation, la fusion cellulaire et l'usage des micro-organismes),à l'agro-alimentaire et à la protection de l'environnement.

Enfin, il serait opportun de favoriser une croissance des activités de recherche et développement, en particulier par un accroissement des interfaces entre chercheurs industriels, universitaires et gouvernementaux.

5. AGRICULTURE

5.1 Le milieu agricole

La Montérégie agricole est surtout constituée d'une plaine argileuse, s'arrêtant au piedmont appalachien, entrecoupée de sections rocheuses, graveleuses ou sableuses. Elle doit à la mer de Champlain son haut potentiel agricole alors que la dernière glaciation lui aura plutôt laissé des espaces rocheux, plus difficilement aménageables, aux potentiels limités.

À cause de conditions bio-physiques et socio-économiques avantageuses, la Montérégie a vu ses fermes se consolider et se spécialiser au cours des quatre dernières décennies. On fait appel à la mécanisation dans un nombre croissant d'opérations, et par ailleurs, la moyenne d'âge des agriculteurs tend à augmenter.

Au cours de cette période le portrait de l'exploitation aura changé radicalement. En 1941, c'est principalement d'agriculture de subsistance qu'il s'agit. Les fermes sont petites et polyvalentes Le travail y est astreignant; il requiert tous les bras disponibles. En 1981, c'est une agriculture mi-commerciale et mi-industrielle que l'on rencontre. Chaque ferme est spécialisée. La taille moyenne en est aussi augmentée. Le travail peut demeurer astreignant pour certaines productions, mais la technologie assiste l'agriculteur et diminue les besoins en personnel. Cinq principaux indicateurs nous permettent d'approfondir le phénomène.

5.1.1 Nombre de fermes

De 1941 à 1976, le nombre de fermes montérégiennes a chuté de plus de la moitié (58 %), passant de 24 074 à 10 171, alors que l'ensemble du Québec accusait une baisse de 72 %. De 1976 à 1981, on observe

une «reprise» d'environ 11 % tant pour la Montérégie que pour le Québec. On peut supposer que le zonage agricole et la crise économique ne sont pas étrangers à ce phénomène.

Tableau: 11

Indicateur / Territoire	Nombre de fermes				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	24 074	17 872	12 910	10 171	11 304
Total Québec	154 669	95 777	61 257	43 097	48 144
% Montérégie / Québec	15,6	18,7	21,1	23,6	23,5

Source: Statistique Canada, 8e recensement du Canada (1941)
Cat. no 96-535, vol. IV part. 2 (1961)
96-706, vol. IV part. 2 (1971)
96-805, bulletin 12-1 (1976)
96-906, octobre 1982 (1981)

5.1.2 Superficies totales des fermes

De 1941 à 1976, la superficie agricole de la Montérégie a diminué de 35 %, alors que celle du Québec décroissait de 50 %. De 1976 à 1981, la courbe montérégienne remonte légèrement (4,4 %) dans une proportion semblable à celle du Québec (3,4 %). Il est évident que les variations dans les superficies totales et le nombre de fermes sont reliés tant sur les effets que sur les causes. La ferme moyenne

en Montérégie est pratiquement une vision de l'esprit puisqu'on rencontre surtout ou bien de très grandes fermes, ou bien de petites fermes familiales.

Tableau: 12

Indicateur / Territoire	Superficies totales des fermes (en hectares)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	1 076 445	947 660	785 552	699 925	730 448
Total Québec	7 297 276	5 736 191	4 363 651	3 647 943	3 772 767
% Montérégie / Québec	14,8	16,5	18,0	19,2	19,4

Source: idem au tableau 11

On observe aussi que la part relative de la Montérégie augmente de façon significative de décennie en décennie. En comparant les superficies totales et les nombres de fermes, on constate une augmentation de 44,6 % dans la superficie moyenne des fermes de 1941 à 1981; cependant, ce pourcentage peut être affecté par quelques grands propriétaires fonciers ou compagnies.

5.1.3 Population dans les fermes

La population agricole en Montérégie n'a cessé de décroître, ne constituant en 1971 que 50 % de ce qu'elle était en 1941; ce nombre devait encore baisser du tiers de 1971 à 1976. À l'échelle du Québec,

la dépopulation a été encore plus vive: c'est le phénomène de l'exode rural, résultat de l'industrialisation urbaine et de la mécanisation rurale. Nous ne disposons pas encore des données de 1981; cependant, il semblerait qu'un léger mouvement de reflux de la ville vers la campagne soit entamé.

Tableau: 13

Indicateur / Territoire	Population dans les fermes				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	116 843	95 067	62 529	43 014	Non recensé
Total Québec	838 861	585 485	334 579	198 195	Non recensé
% Montérégie / Québec	13,9	16,2	18,7	21,7	

Note: depuis 1981, Statistique Canada n'effectue plus ce type de recensement.

Source: idem au tableau 11

5.1.4 Revenus bruts des ventes

Cependant, les revenus bruts des ventes agricoles n'ont cessé de croître, quadruplant en dollars courants* de 1971 à 1981 en Montérégie. La courbe de croissance québécoise apparaît légèrement inférieure, démontrant une augmentation des proportions de ventes montérégiennes.

* Triplant en dollars constants.

Tableau: 14

Indicateur / Territoire	Revenus bruts des ventes agricoles (000$)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	28 604	79 484	159 858	-	656 978
Total Québec	120 569	298 414	531 264	-	2 031 903
% Montérégie / Québec	23,7	26,6	30,1	-	32,3

En dollars courants

Source: idem au tableau 11

5.1.5 Valeur des immobilisations agricoles

Les immobilisations agricoles comprennent, en plus de la terre et des bâtiments, la machinerie et les animaux de ferme.

Tableau: 15

Indicateur / Territoire	Valeur totale des immobilisations agricoles (000 $)			
	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	914 219	1 200 171	1 514 850	3 037 560
Total Québec	3 740 474	4 277 352	4 776 713	9 468 252
% Montérégie / Québec	24,4	28,1	31,7	32,1

Source: idem au tableau 11

MONTÉRÉGIE

Évaluation du rendement des cultures (1982)

Qualité des milieux agricoles

- bonne à excellente
- médiocre à moyenne
- nulle

- routes
- limites des M.R.C.
- limites des zones agricoles homogènes

Zones agricoles homogènes

Grandes cultures

1 Cultures commerciales
grains, betterave sucrière, oléagineux, etc.
— milieu en restructuration: très forte spécialisation dans les productions végétales (possibilité: finition de viande bovine.)

2 Cultures commerciales et production laitière
— milieu en mutation: disparition graduelle du lait

3 Productions diversifiées
— milieu en consolidation: tous les types de productions (grains, lait, porc, etc.)

4 Productions animales

5 Agriculture à structurer
— utilisations agricoles à définir.

Horticulture

P Pomiculture dominante et autres productions horticoles

H Cultures maraîchères et ornementales

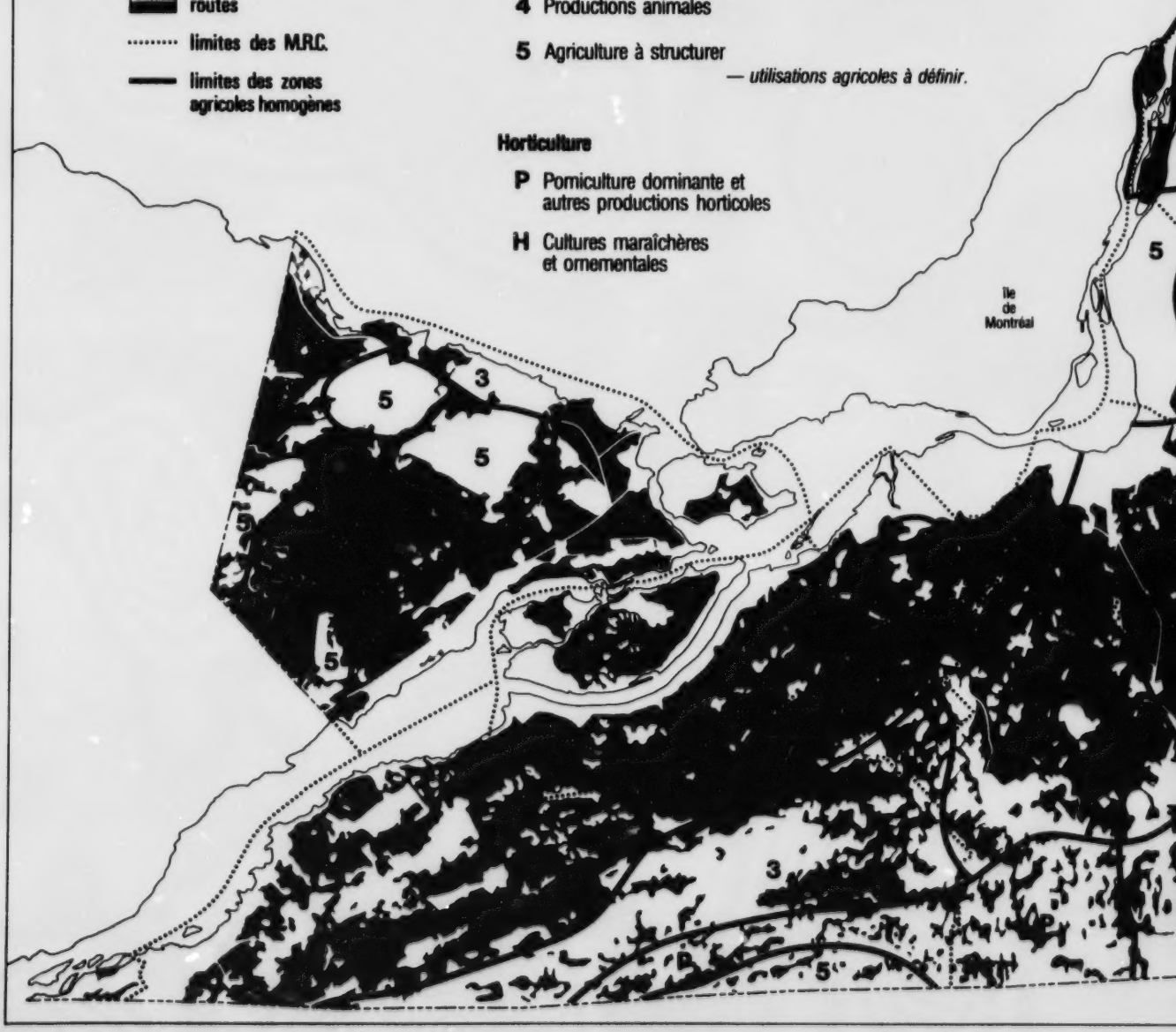

1: 500 000

0 5 10 km

Yvon Pesant (MAPAQ) et les bureaux de renseignements agricoles,
Michel Lanctôt (OPDQ), septembre 1983.

La croissance de la valeur réelle des immobilisations agricoles en Montérégie a été de 232,3 % entre 1961 et 1981. Dans le cas du Québec, celle-ci fut de 153,1 % pour la même période. La croissance générale demeure donc plus rapide en Montérégie que pour l'ensemble du Québec. De même, la part relative de la valeur totale des immobilisations agricoles entre la Montérégie et le Québec s'est continuellement accrue.

5.1.6 Tendances générales

Malgré une décroissance marquée en nombre de fermes, en superficie et en population agricoles, on constate malgré tout que les revenus bruts ont fortement augmenté surtout dans la dernière décennie. Ce phénomène est sans doute tributaire de la mécanisation et de la spécialisation de production, lesquelles entraînent une meilleure productivité. À titre d'exemple, les fermiers montérégiens ont investi plusieurs millions de dollars en machinerie agricole entre 1976 et 1981.

D'autre part, la valeur totale des immobilisations agricoles a fait un bond remarquable à l'échelle du Québec au cours de cette dernière période quinquennale; en même temps, le nombre de fermes et les superficies ont enregistré une augmentation. On estime qu'il s'agit là des premiers effets du zonage agricole.

5.2 Les productions agricoles

Le type de milieu, le climat et d'autres facteurs humains, dont les habitudes traditionnelles influent grandement dans le choix des productions agricoles. Globalement, on distingue les productions animales des productions végétales.

5.2.1 Les productions animales

5.2.1.1 Viandes et autres produits

L'industrie porcine, et plus précisément l'importance de sa croissance au cours des dernières années, s'inscrit parmi les bouleversements majeurs dans les traditions agricoles au Québec, et surtout en Montérégie.

Cette forme d'élevage, généralement sans sol*, à vu ses effectifs quadruplés entre 1971 et 1981. La production est ainsi passée de 279 000 sujets à l'engraissement à 1 101 300, et de 28 900 sujets à la production à 120 200. La catégorie «reproduction» correspond donc à environ 10 % des effectifs de la catégorie «engraissement»,

Tableau: 16

Item / Territoire	Porcs (engraissement)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	182 916	138 172	279 030	459 855	1 101 340
Total Québec	704 718	819 504	1 255 747	1 473 256	3 076 197
% Montérégie / Québec	26,0	17,0	22,2	31,2	35,8

Source: idem au tableau 11

* Les éleveurs ne produisent généralement pas les éléments consommés par les porcs; conséquemment, une fermette est suffisante pour cette production.

Tableau: 17

Item / Territoire	Truies et verrats (reproduction)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	25 480	16 413	28 784	42 336	120 225
Total Québec	103 299	98 621	127 834	139 883	364 527
% Montérégie / Québec	24,7	16,6	22,5	30,3	33,0

Source: idem au tableau 11

Au cours des années, la production porcine a vu diminuer substantiellement le nombre de fermes exploitantes et inversement croître le nombre de sujets par ferme. On assiste donc à une spécialisation de cette production. La très grande majorité des fermes spécialisées se trouvent dans le bassin de la rivière Yamaska et plus particulièrement dans les MRC d'Acton et de La Haute-Yamaska*.

Du côté des bovins de boucherie, on cherche à se doter d'une organisation efficace qui nous permettrait de concurrencer le marché de l'ouest. La mise sur pied de parcs d'engraissement de bouvillons ou de veaux d'embouche est une entreprise onéreuse mais qui, sa tradition s'établissant graduellement, s'attire de plus en plus d'intéressés.

En 1981, seulement 1 524 fermes (13,5 %) déclaraient la présence d'au moins un des 25 516 bovins à l'engraissement enregistrés

* Plus exactement les anciennes municipalités de comté de Bagot et Shefford.

en Montérégie. De ce nombre, 682 fermes (6 %) avaient comme principale source de revenus la vente de bovins.

En ce qui a trait aux plus petits élevages, leur marché et leur diversité se développent en fonction du changement des habitudes alimentaires des québécois. C'est le cas notamment du mouton (brebis et agneaux) pour lequel le nombre d'éleveurs a plus que triplé au cours des cinq dernières années de recensement (324 en 1981); le cheptel ovin a augmenté en Montérégie dans les mêmes proportions et constitue maintenant 15,9 % de la quantité nationale. Il en va de même pour les chèvres dont le lait et le fromage semblent de plus en plus recherchés. D'autres petits élevages ont une tendance à la hausse: le lapin, la caille, le faisan, l'abeille. Même le sanglier a fait son apparition dans cette région.

5.2.1.2 Produits laitiers

Même si le nombre de producteurs laitiers a diminué considérablement en Montérégie, ne représentant en 1981 que 20 % de ce qu'il était en 1941, on n'observe cependant qu'une faible baisse du nombre d'animaux au cours de cette même période; ce qui signifie que la production laitière a également fait l'objet d'une plus grande spécialisation.

Tableau: 18

Item / Territoire	Vaches et génisses laitières				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	277 603	287 863	259 354	236 519	227 680
Total Québec	1 212 662	1 229 312	1 100 234	1 016 164	982 250
% Montérégie / Québec	22,9	23,4	23,4	23,3	23,2

Source: idem au tableau 11

En effet, le nombre de vaches et génisses laitières est resté à peu près le même de 1941 (277 603) à 1961 (287 863), pour glisser légèrement jusqu'à 227 680 têtes en 1981. La comparaison des données de 1976 à 1981 par sous-régions indique une nette tendance vers une stabilisation du cheptel.

5.2.1.3 Volailles et oeufs

L'aviculture a évolué de bien inégale façon, alors que le nombre de fermes la pratiquant a chuté régulièrement à travers le territoire entre 1941 et 1976, passant de 14 276 fermes à 1 426 fermes, pour ensuite se relever un peu et atteindre 1 786 fermes en 1981. D'autre part, le nombre de ces différents types d'oiseaux a beaucoup fluctué, à la hausse ou à la baisse selon les unités territoriales et les dates retenues.

Le nombre des poulets pour l'engraissement a connu un sommet en 1971, avec 4 937 119 têtes en Montérégie, pour baisser à 4 700 778 en 1981; le territoire de la MRC de Rouville était alors le mieux fourni mais la situation a évolué en faveur de la MRC des Maskoutains plus récemment. C'est cette catégorie qui fournit les diverses rôtisseries commerciales.

Tableau: 19

Item / Territoire	Poulets pour l'engraissement				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	1 369 963	2 117 828	4 937 119	4 754 304	4 700 778
Total Québec	4 859 128	7 517 212	17 075 662	16 831 720	16 291 219
% Montérégie / Québec	28,2	28,2	28,9	28,2	28,9

Source: idem au tableau 11

Les poules et poulettes (pour la ponte), les dindons et les autres volailles (oies, canards, etc.), constituent trois catégories avicoles beaucoup moins nombreuses et plus fluctuantes que celle des poulets. La MRC de Brome-Missisquoi se distingue pour sa production singulièrement élevée d'oies et de canards, par rapport au reste du Québec.

Tout comme l'élevage porcin, l'aviculture (des poulets surtout) est une production fortement intégrée par des compagnies de moulées qui fournissent non seulement les aliments pour l'engraissement, mais aussi les animaux à engraisser, dont l'aviculteur devient ainsi le simple dépositaire*. Généralement, la volaille actuelle se trouve encabanée, du début à la fin de son cycle de vie, dans des hangars contrôlés. Comme la production laitière, il s'agit d'un secteur fortement contingenté et relativement stabilisé.

Il existe donc assez peu de chances de voir notre propre industrie avicole (oeufs, poulets, dindons) connaître des changements radicaux au cours des prochaines années. À moins, bien sûr, que ne survienne une hausse substantielle de nos coûts de production, ce qui pourrait entraîner le découragement de nos éleveurs et inciter certaines entreprises à installer leurs pénates ailleurs.

Toutes les autres productions animales peuvent être qualifiées de marginales. Cependant, la proximité du marché montréalais de même que la possibilité de bien se ravitailler en aliments de base à haute valeur énergétique et protéique donnent à la région un sérieux avantage en ce qui a trait à la finition des sujets et à la commercialisation de produits affinés. On n'a pas forcément tiré tout le profit possible de cette position privilégiée mais on remarque depuis peu une tendance à corriger la situation.

---

* En réalité, c'est le mode de production avicole qui a donné le ton à l'élevage porcin.

5.2.2 Les productions végétales

5.2.2.1 Les grandes cultures

Depuis 1961, il est remarquable de constater que les superficies défrichées servant aux grandes cultures sont demeurées à peu près les mêmes en Montérégie, variant légèrement autour des 444 400 hectares. Bien sûr, il s'agit d'un nombre global, car à l'intérieur de cette catégorie, les variations sont sensibles.

Le maïs-grain surtout a connu un accroissement de production phénoménal en termes de production et de superficies utilisées. Il fait partie des bouleversements importants qui se sont opérés dans les traditions agricoles. Cette production céréalière était presque disparue de la carte du Québec en 1941 (1 716 ha). La Montérégie en possédait alors quelque 38 % (651 ha); la situation est demeurée à peu près stable jusqu'en 1961 mais dans la décennie qui suivit, cette production a connu un essor remarquable pour atteindre les 44 500 hectares en 1971. Après un palier entre 1971 et 1976, elle s'est faite envahissante pour atteindre en 1981 les 125 855 hectares, ce qui représente 22 % de toute la terre cultivée dans la Montérégie et 76 % de la surface réservée à cet usage au Québec.

Il est évident que, par rapport à l'ensemble québécois, c'est ici qu'on retrouve le plus d'éléments propices à l'expansion de cette culture spéciale (relief, climat, proximité du commerce et facilités de transport). Aussi, le fait que les producteurs laitiers voyaient la possibilité de se dégager de la traite biquotidienne du troupeau, n'est certes pas étranger à cette propension. De même, les politiques incitatives du MAPAQ vers ce type de culture ont joué un grand rôle.

Ce succès, on ne l'escomptait pas si fulgurant puisque le tout a requis des investissements énormes, dans un laps de temps très court et à un moment où la conjoncture économique commençait à se dégrader.

Tableau: 20

Item / Territoire	Mais-grain (superficies en acres)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	650	1 110	44 418	46 925	125 507
Total Québec	1 712	2 494	55 723	62 123	165 166
% Montérégie / Québec	37,9	44,5	79,7	75,5	76,0

Source: idem au tableau 11

Les MRC des Maskoutains et du Haut-Richelieu ont enregistré les augmentations en superficies cultivées les plus hautes*.

En ce qui concerne le blé, sa culture après avoir régressé quelque peu entre 1941 et 1961, a continuellement gagné en popularité dans notre zone par la suite pour placer la Montérégie en tête de liste des régions productrices avec 66,4 % des superficies et 50,1 % des fermes recensées en 1981. Malgré le fait que les superficies aient augmenté d'un peu plus de vingt-cinq fois depuis 1961, ces 27 150 hectares ne représentent cependant que le cinquième de la superficie vouée au maïs-grain.

Ceci dénote une disposition pour la diversification des produits chez nos producteurs céréaliers.

---

* Plus exactement, les anciennes municipalités de comté de Bagot et de Saint-Hyacinthe.

L'orge est le seul autre grain à connaître en 1981 des superficies plus grandes qu'en 1941. C'est d'autant plus éloquent qu'en 1966 cette culture était pratiquement disparue de nos terres, comptant moins de 2 000 des 6 275 hectares restant au Québec. Après une hausse de 145 % en 1971, le nombre d'hectares se stabilise. Mais après 1976, la montée recommence et la Montérégie passe alors de 5 155 hectares (1976) à 28 216 en 1981, soit une augmentation nette de 447 % qui dépasse, pour ces cinq années, celle du blé.

L'avoine cultivée pour le grain sur le territoire de la Montérégie a vu ses superficies fondre rapidement de 143 434 hectares en 1941 à 30 562 en 1981. Même s'il s'agit d'une culture relativement facile, traditionnellement bien implantée partout au Québec et répondant assez bien sous n'importe quelles conditions, bien des cultivateurs s'en sont désintéressés à cause de sa faible rentabilité par rapport à d'autres cultures. Selon les estimations du Bureau de la statistique du Québec (B.S.Q.), le tout se serait stabilisé en 1982.

En ce qui concerne les autres grandes cultures, il s'est réalisé une diminution sensible des superficies occupées par le foin cultivé (autre que la luzerne), l'avoine fourragère et les pâturages. En particulier, le maïs fourrager s'est avéré plus rentable monétairement et alimentairement et a remplacé une bonne partie de l'avoine fourragère sur les terres et dans l'alimentation animale; on compte en 1981 en Montérégie 37 000 hectares affectés à cette culture, soit 44 % de la superficie qu'on lui réserve au Québec.

Lien formel entre les grandes cultures et l'horticulture, la pomme de terre a vu sa production diminuer substantiellement dans l'ensemble de la Montérégie et du Québec (environ de 50 % depuis 1941). Dans notre région, elle se confine présentement dans la MRC des Jardins-de-Napierville*, ainsi que dans la municipalité de Saint-Amable. Nul

---

* Plus exactement dans l'ancienne municipalité de comté de Napierville.

doute que la décision du gouvernement fédéral de subventionner le transport des pommes de terre depuis les provinces maritimes, est en bonne partie responsable de ce résultat.

5.2.2.2 L'horticulture

L'horticulture recouvre tout le «champ» des légumes, des fruits, des cultures abritées (serres) et des plantes ornementales. La seule proximité du marché montréalais lui assure un développement presque constant. La Montérégie constituant à la fois l'espace le plus méridional et le plus bas en altitude, il est logique qu'elle soit le «pays» horticole par excellence au Québec; elle comprend 58,2 % des superficies vouées à l'horticulture.

Tableau: 21

Item / Territoire	Horticulture (superficies en hectares)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	12 965	25 524	29 739	28 655	27 612
Total Québec	23 565	39 118	46 250	47 349	47 463
% Montérégie / Québec	55,0	65,2	64,3	60,5	58,2

Source: idem au tableau 11

Les légumes

Le document du MAPAQ intitulé «Nourrir le Québec» insiste sur l'opportunité pour les Québécois d'augmenter considérablement et rapidement leur degré d'auto-approvisionnement en produits horticoles maraîchers (légumes); c'est aussi la possibilité pour les montérégiens de développer les marchés d'exportation, en particulier celui de la Nouvelle-Angleterre.

Si on fait exception des terres noires, utilisées surtout pour les productions de carottes et d'oignons et localisées principalement dans la MRC des Jardins-de-Napierville, on constate que l'horticulture pour le marché frais est très disséminée sur le territoire montérégien: surtout les concombres, tomates, maïs sucré* et crucifératées en général. La terre horticole est de préférence légère, facile à sarcler, bien drainée et, en général, aisément irrigable; sur ce dernier point, on enregistre souvent des déficits hydriques en juillet et août, dus aux systèmes de drainage conçus pour évacuer des «coups» d'eau, et aux bas niveaux de décharges et de cours d'eau, deux éléments qui contribuent à l'abaissement de la nappe phréatique.

Tableau: 22

Item / Territoire	Légumes (en hectares)				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	6 451	17 891	22 054	20 373	20 021
Total Québec	12 477	25 991	32 645	33 235	32 488
% Montérégie / Québec	51,7	68,8	67,6	61,3	61,6

Source: idem au tableau 11

* Compte tenu de son mode de récolte (à la main) le maïs sucré peut être considéré comme un légume.

Les superficies maraîchères représentent 72,5 % des superficies horticoles en Montérégie. Cette proportion est légèrement inférieure pour l'ensemble du Québec (68,4 %). On remarque aussi que l'espace maraîcher a triplé au cours des quarante dernières années, accusant cependant une légère baisse de 1976 à 1981.

Les fruits

La Montérégie est la région pomicole par excellence au Québec avec ses 6 230 hectares, représentant 71,3 % des superficies des vergers au Québec.

Tableau: 23

Item / Territoire	Vergers (et vignes) - en hectares				
	1941	1961	1971	1976	1981
Total Montérégie	5 983	7 061	6 879	7 117	6 230
Total Québec	9 108	10 401	9 723	10 424	8 740
% Montérégie / Québec	65,7	67,9	70,8	68,3	71,3

Source: idem au tableau 11

La proportion montérégienne s'intensifie au cours des années.

Le remplacement des pommiers de taille régulière par des plants nains ou semi-nains s'est accéléré depuis 1981 en raison du gel qui a atteint un grand nombre d'arbres. Quelque douze pour cent des pommiers ont été perdus cette année-là et plusieurs autres ont été temporairement atteints occasionnant une diminution de 50 % de la production. Ce travail de remplacement de taille d'arbres vise une rentabilité accrue par la minimisation des problèmes de récolte (main-d'oeuvre, pertes), et l'augmentation de la production des pommes (autre que la McIntosh).

Nos pommeraies se situent autour des montérégiennes (à l'exception du mont Saint-Bruno où le développement résidentiel a pris tout l'espace stratégique) et à flanc de collines dans le piedmont appalachien ou aux environs de Covey Hill. Cette localisation s'explique par le fait qu'un verger a besoin d'un bon drainage qui se trouve particulièrement facilité par un sol graveleux ou grossier, de préférence en pente. Notre climat a favorisé l'implantation de cette culture en Montérégie plutôt que dans les régions plus nordiques, lesquelles présentent des risques plus élevés de gel au printemps (fleur) et à l'automne (fruit).

Les petits fruits (fraises et framboises) n'occupent chez nous que 751 hectares, soit 16,7 % des superficies québécoises. D'autres régions (Québec, Beauce) offrent de meilleures performances et cette tendance pourrait aller en s'accroissant. En Montérégie, les petits fruits sont amenés au marché à l'état frais, alors qu'ailleurs ils sont transformés en bonne partie.

Les cultures abritées

Les serres et champignonnières sont en pleine expansion, particulièrement dans les autres régions. En effet, la proportion des

superficies montérégiennes par rapport à celles du Québec est passée de 42,8 % en 1976 à 27,7 % en 1981, bien qu'on y enregistre une augmentation substantielle en chiffres absolus (6,4 ha).

La Montérégie ne compte plus qu'une seule champignonnière d'importance (à Carignan) qui, cependant, fait appel à une technologie d'avant-garde. Cette culture requiert beaucoup de connaissances techniques, de minutie et les producteurs doivent être capables de répondre adéquatement aux pointes de production.

Les serres constituent avant tout un mode alternatif de culture qu'on utilise en particulier pour la production de la tomate, du concombre et de la laitue. Les serres favorisent aussi la production de plantes ornementales et le démarrage d'arbres et arbustes ornementaux.

Les pépinières

Les superficies pour ce genre d'entreprise ont presque doublé depuis 10 ans totalisant en 1981 614 hectares. La Montérégie constitue un débouché intéressant pour ce genre de produits et elle peut compter sur l'imposant marché montréalais.

5.2.3 Valeur relative de chaque type de production

Le montant des ventes sectorielles pour 1981 n'était pas encore connu;* cependant, les données de 1971, bien que légèrement déphasées, nous permettent d'établir des proportions entre les divers secteurs de ventes. Ainsi, sur des revenus bruts totaux de 159 857 900 $, les proportions sectorielles de ventes en 1971 étaient les suivantes:

* Au moment de cette étude.

Produits laitiers: lait, beurre, fromage, crème glacée;	43,2 %
Animaux (viandes et autres produits): porc, agneau, cheval, laine, fourrure;	17,6 %
Volailles et oeufs: poulet, dindon, oeufs;	15,9 %
Horticulture: fruits et légumes, serres et pépinières;	12,9 %
Grandes cultures: grains, fourrages, foin, patates, tabac;	8,9 %
Produits forestiers: bois, sirop d'érable, miel;	1,5 %

On remarque l'importance économique du secteur des produits laitiers, lequel cependant est gonflé par des subventions spécifiques. On pourrait s'étonner du fait que les grandes cultures qui couvrent tant d'espace agricole (62,2 %) ne produisent que 8,9 % des revenus bruts; cependant, beaucoup de ces produits sont consommés à la ferme par les animaux.

On estime que, pour 1981, les secteurs des animaux, de l'horticulture et des grandes cultures auront enregistré des pourcentages à la hausse par rapport aux produits laitiers.

5.3 Les intervenants

Le monde agricole ne comprend pas seulement les agriculteurs, premiers responsables de cette activité, mais aussi tout un ensemble d'organisations, de corporations et d'institutions.

- L'Union des producteurs agricoles (U.P.A.) est en fait une association de fédérations régionales composée de syndicats de base et de syndicats spécialisés. La Montérégie comprend deux fédérations régionales, l'U.P.A. Saint-Jean et l'U.P.A. Saint-Hyacinthe. Le siège social de la grande fédération est situé à Longueuil.

- Le M.A.P.A.Q. couvre aussi deux régions agricoles en Montérégie, avec un bureau régional à Saint-Hyacinthe et un autre à Châteauguay, ainsi que treize bureaux locaux de renseignements agricoles (B.R.A.); ce ministère administre aussi en région des centres de recherches, des régies, l'Institut de technologie et une raffinerie de sucre. Le ministre de l'Agriculture est également responsable de l'Office de crédit agricole et de la Commission de protection du territoire agricole.

- Agriculture Canada joue un rôle avec des laboratoires, des stations expérimentales et sa Société de crédit agricole.

- L'Université de Montréal possède à Saint-Hyacinthe une faculté de médecine vétérinaire.

- La Coopérative fédérée est composée de coopératives agricoles régionales et locales, dont la plus connue en Montérégie est peut-être la régionale de Granby (Agropur).

- Les grandes entreprises, et particulièrement celles de fabrication de moulées, souvent propriétaires des animaux en élevage, conditionnent tout un marché. Des monopoles se dessinent.

- Les petites entreprises, surtout celles des consultants en gestion de ferme, en production ou en commercialisation influencent aussi le milieu.

Presque tous ces intervenants du monde agricole ont récemment établi un consensus pour protester contre les recommandations du rapport Gilson visant la modification des tarifs de transport des céréales de l'ouest vers l'est.

5.4 Conclusions

L'industrie agro-alimentaire québécoise apparaît caractérisée par un partage du contrôle entre grandes compagnies, coopératives et PME, par l'intégration des productions animales dans la chaîne de quelques grandes compagnies, par sa dépendance à l'égard du secteur céréalier, par la prépondérance de ses produtis laitiers, par un marché limité surtout à une demande intérieure, laquelle est conditionnée par un système de distribution fortement concentré et largement ouvert sur l'approvisionnement extérieur.

La Montérégie se distingue d'abord par la qualité de ses sols, par une position géographique privilégiée en termes de degré-jours de croissance, par une productivité supérieure de son territoire, par la proximité du marché montréalais qui déjoue en partie les réseaux de distribution des grandes compagnies particulièrement en matière horticole, par la proximité et la présence d'unités de transformation de ses produits, par un réseau d'infrastructures de transport bien développé lui facilitant l'accès aux marchés d'exportation, et peut-être par une plus grande facilité d'adaptation de ses producteurs aux changements qui s'opèrent dans l'agriculture québécoise.

5.4.1 Contraintes régionales

Parmi les difficultés rencontrées en région, nous remarquons tout particulièrement,

- du point de vue physique:

  1) une baisse de fertilité naturelle des sols cultivés intensivement et leur faible teneur en matière organique;

  2) la compacité cumulative de certains sols limoneux et argileux;

3) la toxicité latente des sols où on a employé plus ou moins massivement des produits chimiques, engrais et insecticides mais plus spécialement des herbicides sélectifs, empêchant l'implantation immédiate de cultures alternatives;

4) le manque de contrôle du niveau de la nappe phréatique en saison de croissance des plantes;

5) l'astructuration agricole de milieux à haut potentiel agricole, particulièrement dans le secteur Rive-Sud; et

6) la difficulté croissante de remédier à ces problèmes.

- du point de vue humain:

1) la surmécanisation individuelle, responsable du taux d'endettement des fermes dites familiales;

2) l'individualisme généralisé comme contrainte à l'accomplissement d'expériences collectives destinées à réduire les charges financières ou humaines;

3) la rareté de la relève agricole dans le contexte socio-économique actuel.

5.4.2 Commentaires

Certes, la Montérégie est traditionnellement la région la plus hautement concernée par la définition de priorités en matière de développement agricole.

Dans «Nourrir le Québec», le M.A.P.A.Q. reconnaît trois grandes priorités, à savoir:

- la production céréalière,
- la production de la viande bovine,
- la production horticole.

C'est effectivement la Montérégie qui possède les meilleurs avantages pour les céréales et l'horticole; et c'est ici que se produit le grain fournissant l'énergie nécessaire à la finition du bétail. À cela, il faudrait ajouter la production de la betterave à sucre, et peut-être l'implantation du soya, dans un système de rotation.

Cependant, pour que l'agriculture montérégienne puisse vraiment tirer son épingle du jeu, il peut être envisagé de:

1) privilégier la qualité de gestion, le rendement à l'hectare et l'efficacité économique, en lieu et place de la mécanisation et du grossissement des fermes;

2) poursuivre l'augmentation de la production horticole, particulièrement dans le secteur maraîcher, et diversifier les circuits de distribution via la Coop fédérée ou d'autres circuits à mettre en place;

3) appuyer et lancer des entreprises de transformation agro-alimentaire; en particulier la conserverie, la déshydratation et la fabrication de moulée;

4) effectuer des recherches sur les variétés de production adaptées ou adaptables à nos conditions climatiques;

5) étudier les possibilités réelles de l'agriculture écologique;

6) analyser les possibilités du zonage des productions en fonction de la nature des sols, comme méthode d'amélioration du rendement des cultures.

6. ENVIRONNEMENT

Étant donné la complexité de ce que recouvre la notion d'environnement, un découpage du milieu traditionnel s'impose: le milieu hydrique, le milieu terrestre, le milieu atmosphérique. Cependant, il faut garder à l'esprit que les relations qui se développent entre eux, génèrent une chaîne d'impacts.

Les problèmes environnementaux sont de deux ordres. La pollution d'une ressource se produit par le contact avec un élément contaminant, ce qui en affecte la qualité. La destruction d'une ressource s'évalue selon un procédé davantage quantitatif: il peut s'agir de son épuisement, par une exploitation indue ou dans certains cas d'une détérioration physique, tel le déblaiement ou le remblaiement.

D'autre part, le cumul des agressions sur l'environnement a, petit à petit, imposé des limites aux usages que fait l'homme des ressources naturelles. Essentiellement axées sur la «réparation» du milieu, les mesures de correction visent à réduire l'émission des polluants, en fixant des normes auxquelles sont soumis, par règlement, les pollueurs et à restaurer des zones endommagées.

Enfin, les mesures de prévention consistent à aménager et gérer d'une façon rationnelle les ressources du milieu. Ces mesures interviennent au stade de la planification et de l'exploitation, et non pas après que les activités soient entreprises. Elles se basent sur une connaissance scientifique des caractéristiques et des dynamismes de l'environnement.

Au stade de la planification, ces mesures se retrouvent dans les schémas d'aménagement qui identifient la vocation des zones selon leur potentiel et leur limite. La procédure d'étude d'impact permet d'intégrer un projet ponctuel dans une perspective très concrète de son

environnement. Ces deux approches sont très récentes au Québec, et leur influence bénéfique sur le territoire est encore difficile à évaluer.

6.1 Le milieu hydrique

6.1.1 Problèmes environnementaux

On divise en trois groupes majeurs les sources de pollution hydrique: municipale, industrielle et agricole. Les eaux usées domestiques, y compris celles des institutions et des commerces, constituent le premier groupe. La plupart des villes de la région possèdent un réseau d'égout mais un infime nombre traite ces eaux avant de les déverser dans un cours d'eau. La présence d'éléments nutritifs (phosphore et azote), de micro-organismes (bactéries coliformes) et de substances toxiques affecte alors la qualité de l'eau. Les mêmes problèmes sont engendrés par les résidences situées dans des zones qui ne sont pas desservies par des réseaux d'égouts, si les installations des fosses septiques ne sont pas adéquates.

Les procédés industriels sont extrêmement variés, et engendrent une gamme aussi large de déchets. Par ailleurs, la plupart des industries rejettent des eaux avec moins de matières organiques et plus de matières solides, ce qui pose des problèmes particuliers de toxicité. Elles sont pour la plupart reliées au réseau sanitaire municipal. On considère cette pollution plus importante car les déchets industriels ne sont pas bio-dégradables en général.

L'activité agricole détériore aussi le milieu de diverses façons. La principale est l'élevage à forte concentration: les fumiers et lisiers, lorsque mal gérés, contaminent les eaux de ruissellement par des apports excessifs de charge nutritive et de matières en suspension. L'utilisation des engrais et des pesticides, entraînés dans les cours d'eau par les eaux de pluie, introduit des substances toxiques et des nutriments.

MONTÉRÉGIE

Atteintes à l'environnement

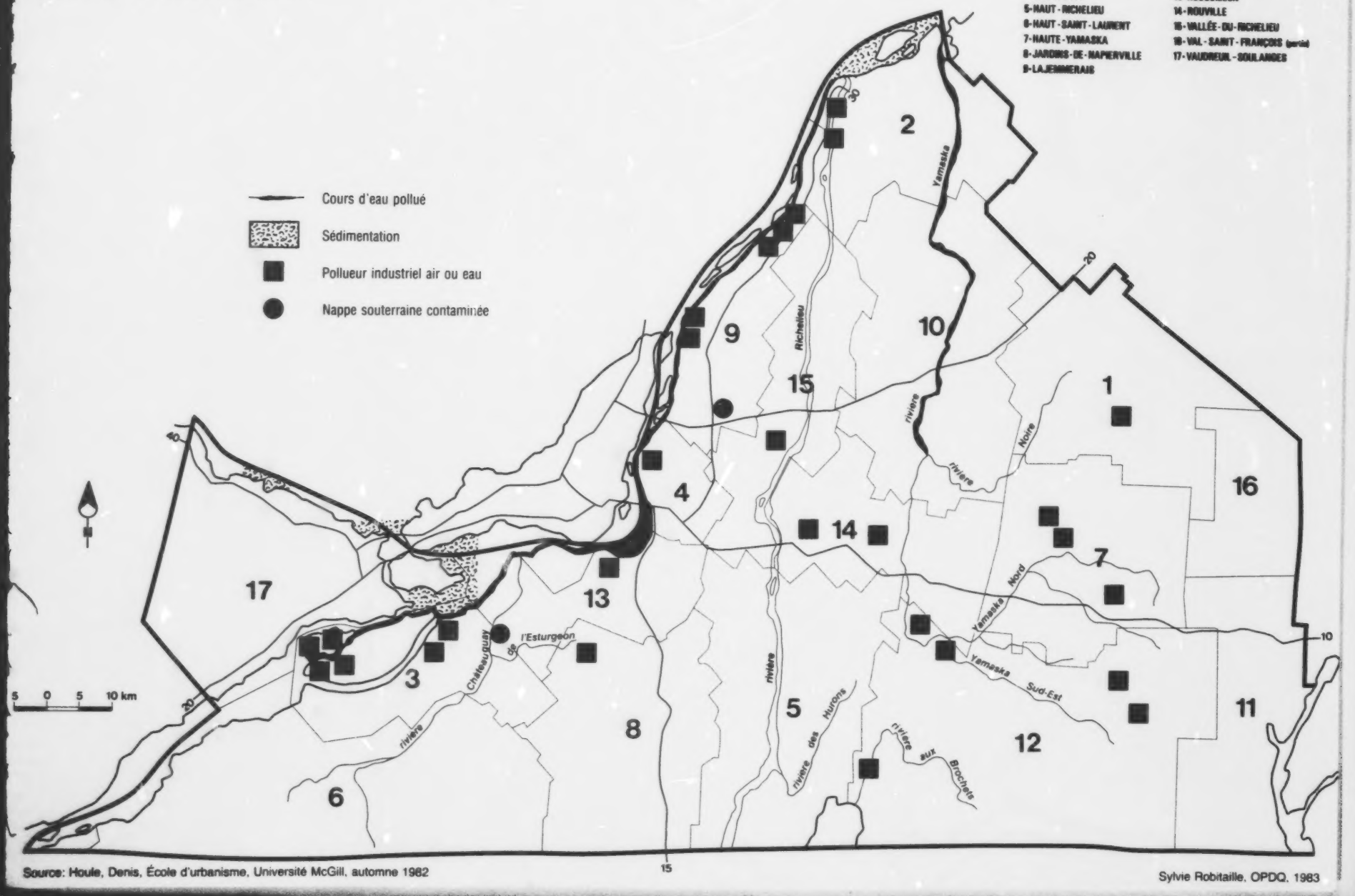

Source: Houle, Denis, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

Voyons plus en détail la qualité des eaux de notre région. Elles sont drainées par le fleuve, qui accueille les eaux de toutes les rivières situées sur notre territoire. Partie intégrante du fleuve, le lac Saint-François, dans le secteur sud-ouest, reçoit les eaux du bassin industriel des Grands Lacs. C'est le plan d'eau le moins affecté de la région car il y a peu de municipalités ou d'industries dans son bassin. La qualité de l'eau est acceptable et les berges ont gardé un caractère naturel, ce qui favorise des utilisations récréatives du milieu hydrique, comme la baignade, la voile et le camping. Le lac possède un fort potentiel écologique; on y signale des herbiers propices pour les canards. L'extrémité est du lac, la baie Saint-François, baigne la ville de Salaberry-de-Valleyfield: la qualité des eaux y est cependant problématique.

La rivière Outaouais et son déversoir, le lac des Deux-Montagnes, sont fortement pollués par les municipalités riveraines et les usines de pâtes et papiers du bassin-amont, au point d'être une source de dégradation pour les eaux de l'archipel montréalais: matières solides en suspensions, nutriments et même radio-activité. Le caractère naturel des berges améliore cependant la qualité générale de l'écosystème aquatique. Le potentiel faunique y est élevé; on signale des zones marécageuses en bordure du lac qui, en particulier, constituent un paradis pour le rat musqué. Les usages récréatifs s'accomodent des conditions existantes: pêche et navigation, mais de moins en moins de baignade.

Le lac Saint-Louis reçoit les eaux des deux tronçons précédents. La qualité de l'eau demeure bonne: le courant principal du fleuve, au centre, véhicule les eaux dites vertes de meilleure qualité et repousse le long des rives les eaux des affluents. Sur la rive sud du fleuve, les eaux de la rivière Châteauguay et de quelques autres tributaires de moindre importance se déversent, affectées par les pollutions agricoles et les effluents urbains qui s'accumulent le long des berges. À son

confluent avec le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis présente un problème majeur de sédimentation de métaux lourds et de substances toxiques: en aval de Beauharnois, on évalue cette zone à 26 km², où s'entassent 50 tonnes de mercure, de BPC, d'arsenic et de plomb. Le lac connaît aussi une artificialisation poussée de son lit et de ses rives, par les remblaiements occasionnés par la Voie maritime. Certains usages récréatifs demeurent possibles: pêche et voile. Le lac Saint-Louis est considéré comme un carrefour de vie aquatique au Québec: plus de 30 sites ont été désignés comme aires prioritaires de conservation; 77 espèces de poissons et 540 espèces de plantes ont été inventoriées.

Du coté sud du couloir fluvial, entre La Prairie et Sorel l'effet séparatif des courants rejette le long de la rive les eaux polluées des effluents municipaux non traités de toute la Rive-Sud, laquelle comprend environ 300 000 personnes. À cela s'ajoutent les concentrations industrielles de Varennes, Contrecoeur et Tracy, qui ne traitent pas davantage leurs eaux usées. La zone la plus critique de ce couloir est le petit bassin de La Prairie, que la construction de la Voie maritime a coupé de presque toute eau courante: ses eaux accueillant des émissaires, sont stagnantes. Aussi, l'empiètement sur les rives et le lit est généralisé le long du couloir: la Voie maritime, la route 132 et certaines îles artificielles ou remblayées. Des usages récréatifs limités sont permis en autant qu'on utilise la zone centrale du fleuve, baignant des îles importantes pour la faune ailée. Le couloir fluvial sud charrie des eaux qui imposent de sérieuses limites à une zone des plus riches écologiquement, soit le lac Saint-Pierre et son archipel, immédiatement en aval.

La rivière Châteauguay reste assez propre jusqu'à Huntingdon; de là s'accumulent les effluents domestiques, et surtout la pollution d'origine agricole. La rivière aux Esturgeons, un tributaire, connaît des problèmes particuliers dus à l'insuffisance de traitement de l'usine

d'épuration de Saint-Rémi et à des déchets agro-alimentaires. La faible pente du lit de la rivière Châteauguay ne favorise guère son auto-épuration. On signale la présence de deux frayères importantes à son embouchure, plus exactement à l'île Saint-Bernard et au ruisseau Saint-Jean. Également dans le bassin de la Châteauguay, on connaît des problèmes de contamination d'eaux souterraines par le déversement de produits toxiques dans une lagune près de Mercier. L'on craint que cette pollution s'étende en courants souterrains.

La rivière Richelieu possède un débit qui lui permet une dilution plus facile des déchets. Elle demeure affectée par des effluents urbains et industriels, mais c'est l'agriculture qui porte la part la plus lourde de responsabilités. Près de la moitié des insecticides achetés au Québec en 1977 étaient déversés dans le bassin de la Richelieu; l'on connaît la toxicité de ces produits et cela se reflète dans la qualité de la chair des poissons pêchés dans le bassin. Le réseau hydrique du bassin a connu de multiples interventions, que ce soit pour la navigation ou le drainage agricole. Ce réseau compte deux lacs importants, la baie de Missisquoi et le bassin de Chambly. Le premier reçoit surtout les eaux de la rivière aux Brochets affectée par la pollution agricole, mais sa grandeur minimise leur impact; le second souffre davantage des eaux de la rivière aux Hurons, très touchée par la pollution industrielle et les effluents urbains des municipalités de Chambly et de Richelieu.

La rivière Yamaska draine un des trois bassins les plus pollués au Québec. Cette rivière connaît des problèmes tant du côté de la quantité que de la qualité de l'eau: les étiages sévères de l'été arrêtent pratiquement la dilution des charges polluantes. La Yamaska-nord constitue le tronçon le plus affecté: on y trouve les concentrations urbaines et industrielles de Granby et Waterloo, auxquelles s'ajoutent des élevages porcins de 160 000 têtes. La Yamaska-centre est moins affectée: on y trouve même un peu de villégiature dans son passage au lac Brome.

La Yamaska sud-est reçoit les eaux usées de Cowansville. De Farnham à Saint-Hyacinthe, les trois sources de pollution s'additionnent: industrielles, urbaines et agricoles; aussi, la rivière Noire en provenance d'Acton Vale, avec une certaine pollution industrielle et porcine, vient rejoindre la Yamaska juste avant Saint-Hyacinthe. En aval de Saint-Hyacinthe, les polluants agricoles sont prédominants. On remarque peu de lacs dans ce bassin: les lacs Roxton, Brome et Waterloo sont qualifiés d'eutrophes à artificialisés, ou très eutrophes à très artificialisés, dépendant des sous-zones. Les deux derniers ont sur leurs rives des industries très polluantes. En général, il est impossible de se baigner dans ce réseau hydrique, et à certains endroits, on fait face à des problèmes épidémiologiques en puissance.

6.1.2 Améliorations du milieu hydrique

En rapport avec le milieu hydrique, la première mesure de correction a consisté à traiter les sources d'alimentation pour rendre les eaux potables. Originellement de simples équipements de pompage, les centrales d'aqueducs sont devenues aujourd'hui des systèmes de filtration de plus en plus sophistiqués; celà est rendu nécessaire par la grande détérioration des cours d'eau. Les MRC où la qualité de l'eau est la plus affectée sont, par ordre: Le Bas-Richelieu, Brome-Missisquoi, Vaudreuil-Soulanges, Les Maskoutains et Le Haut-Richelieu.

On estimait, en 1977, à 620 700 hectolitres par jour le prélèvement d'eau potable dans le fleuve, pour la Rive-Sud, desservant ainsi près de 300 000 personnes. La nouvelle usine de filtration de Longueuil, à elle seule, débite 2 925 000 hectolitres par jour et dessert quatre municipalités, soit Longueuil, Saint-Hubert, Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville.

Dans le bassin de la Châteauguay, la partie basse connaît des étiages importants l'été, causant des pénuries aux villes de cette zone.

On comptait en 1975, quatre usines de filtration. Dans la partie haute du bassin, les sources souterraines sont prédominantes.

Dans le bassin de la Richelieu, une frontière se dessine à Saint-Jean: au sud, les sources souterraines dominent, alors qu'au nord l'approvisionnement se fait à partir des cours d'eau. On compte deux équipements régionaux importants: la nouvelle usine de Beloeil, inaugurée en août 1979, dessert sept municipalités; l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu, inauguré en 1978, dessert six municipalités.

Dans le bassin de la Yamaksa, autant la quantité que la qualité des sources d'approvisionnement causent des inquétudes. On a tenté de remédier aux étiages très sévères de l'été en créant des réservoirs. La pénurie d'eau de l'été 1975 dans le lac Boivin, à Granby, a entraîné la création d'un nouveau réservoir en amont, le réservoir Choinière. Le problème de la contamination des sources d'eau potable, et en particulier de la rivière, touche toutes les villes du bassin, de Granby à Saint-Hyacinthe. La dégradation de la rivière oblige à des équipements de traitement poussé de l'eau potable, et en 1975, on comptait pas moins de 25 usines de filtration dans le bassin. À l'été de 1980, l'usine de Farnham n'a pas réussi à traiter l'eau de la rivière, privant la ville d'eau potable durant deux mois. Les villes du bassin de la Yamaska sont des abonnées du service d'urgence du ministère de l'Environnement du Québec; on comprend pourquoi ce bassin a été classé prioritaire en ce qui concerne la dépollution. La densité des élevages porcins laisse craindre une contamination des eaux souterraines qui sont une alternative à l'eau de rivière ou de lac.

La seconde mesure de correction consiste à assainir les eaux usées, c'est-à-dire à traiter les égouts, ce qui facilite le traitement des eaux potables pour les utilisateurs situés en aval des émissaires. Cette préoccupation est plus récente que la première: on agit à la source même de la pollution. Cette action relève d'un plan provincial.

MONTÉRÉGIE

Améliorations de l'environnement

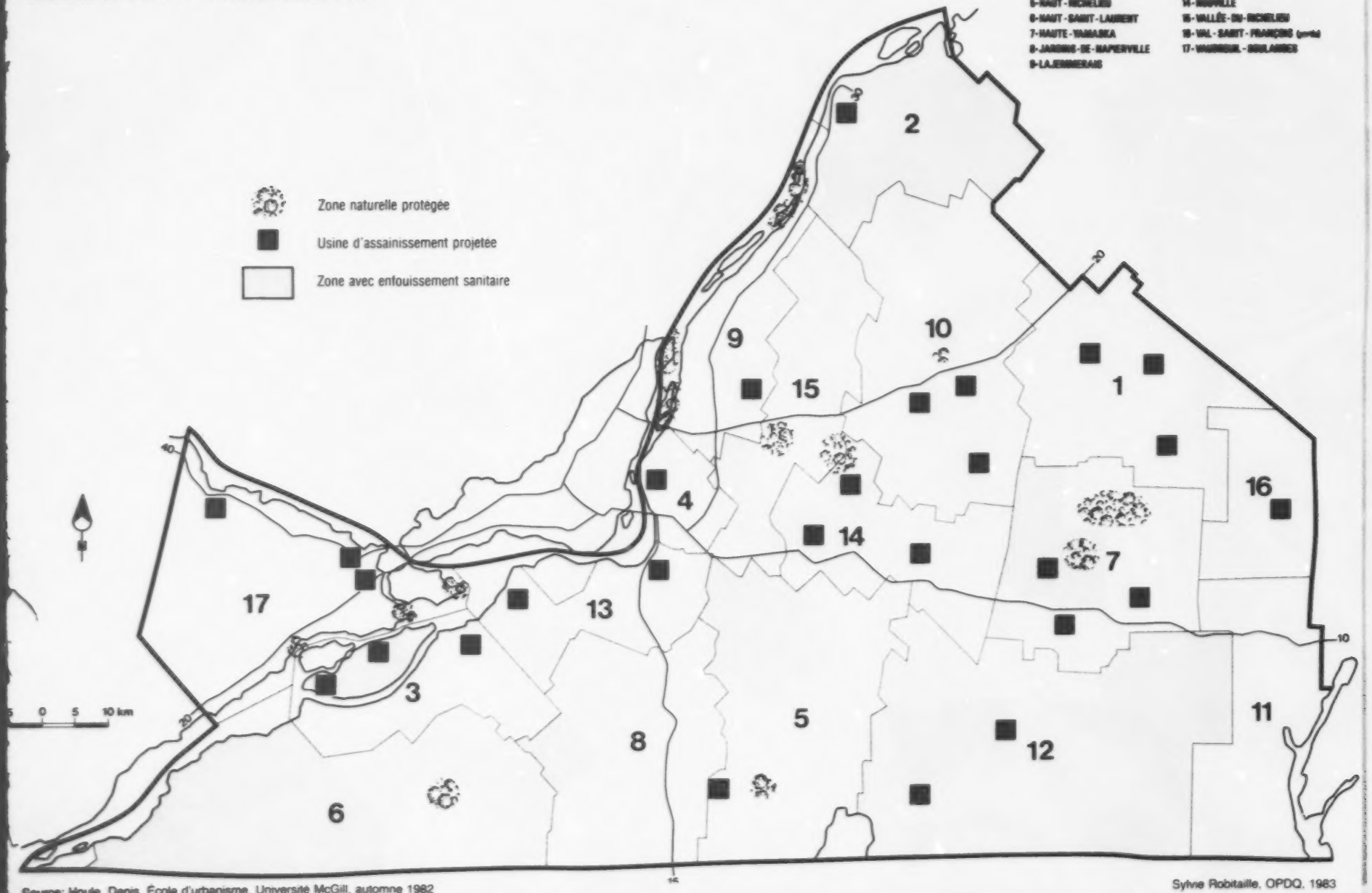

Source: Houle, Denis, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylve Robitaille, OPDQ, 1983

La Montérégie possède plusieurs secteurs classés parmi les zones prioritaires de dépollution. La politique du gouvernement consiste à procéder par bassins, de l'amont à l'aval, là où les bénéfices de la dépollution profiteront à un maximum de population. On intervient vis-à-vis des trois sources de pollution, sur les tronçons de rivière les plus pollués, ou là où la population le réclame le plus.

Du côté municipal, avant la mise en marche du programme du ministère de l'Environnement, en 1978, il existait quelques usines d'épuration dans la région: pratiquement aucune ne poursuivra ses activités dans le cadre du nouveau programme. C'est dire la déficience de cette première génération: le problème majeur en était un de dilution des eaux à traiter. C'est pourquoi le nouveau programme suppose une inspection et une réhabilitation des réseaux, puis la construction d'un intercepteur acheminant les eaux usées à l'usine, enfin la construction de l'usine proprement dite. Pour les municipalités de 100 000 personnes ou moins, le MENVIQ propose des étangs d'aération; ces installations consommeront cependant beaucoup d'espace. Les villes plus importantes auront besoin d'une usine de traitement par boues activées, soit un traitement secondaire. Pour les usines de la Rive-Sud, on songe à effectuer un traitement tertiaire, alors que le fort débit du fleuve se chargerait de la dilution des matières organiques. Une étape supplémentaire consisterait à traiter les boues de ces usines.

Le gouvernement participe à 85 % des coûts des équipements requis; la part des villes, en plus de l'entretien, n'en constitue pas moins une charge financière importante pour les municipalités concernées.

On sait que le bassin de la Yamaska constitue une région-pilote en ce qui concerne la dépollution. Défini comme une zone spéciale en 1968 par le ministère des Richesses naturelles, l'OPDQ en a fait une mission technique d'aménagement durant les années soixante-dix. Ces études ont permis d'agir plus diligemment qu'ailleurs. Des conventions

totalisant 100 millions de dollars sont signées avec toutes les principales villes du bassin. À Saint-Hyacinthe et à Farnham, les travaux d'interception sont terminés. Soulignons la construction de deux usines importantes d'épuration à Saint-Hyacinthe et à Granby. À Waterloo, le projet est assez avancé. Les négociations sont complétées à Rougemont et à Saint-Césaire. Il ne reste plus dans le bassin que les villages et paroisses, où des études sont néanmoins entreprises.

En matière de dépollution industrielle, le MENVIQ n'a pas la capacité incitative qu'il possède auprès des municipalités, pour agir par le biais de subventions: il n'en possède pas moins un pouvoir réglementaire qu'il est délicat d'utiliser cependant.

La plupart des usines sont reliées au réseau sanitaire municipal; on demande alors à l'industrie de rendre ses rejets compatibles avec le type de traitement que présentera l'usine de traitement municipale. Il pourra s'agir de réduire le volume des eaux usées ou la quantité de charges polluantes; souvent, une simple modernisation du processus de fabrication atteindra ces objectifs. Pour des problèmes plus importants, un prétraitement des eaux usées de l'usine sera nécessaire, avant le déversement dans le réseau municipal. Pour les usines non reliées à un réseau, ou là où celui-ci n'existe pas, on prévoit des usines de traitement privées.

Dans la région du lac des Deux-Montagnes, aucune entente ministère-industrie n'est signalée. Cependant, en amont du lac des Deux-Montagnes, les usines de pâtes et papiers du bassin de l'Outaouais ont signé des conventions. Du lac Saint-François au lac Saint-Pierre, le Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent signalait, en 1977, plus d'une douzaine de pollueurs majeurs, nécessitant d'urgence des travaux estimés alors à 30 millions de dollars.

L'épuration dans le domaine de l'agriculture est plus problématique car il ne s'agit pas en général de sources ponctuelles de pollution, comme un émissaire d'égout. Cependant, l'élevage à forte concentration, comme celui des porcs par exemple, se rapproche pour sa part de cette définition. Des mesures de correction à cet égard ont été prises lors de l'adoption en 1981 d'un règlement précisant les normes de stockage et d'épandage du purin. Le règlement était accompagné d'un moratoire sur ce type d'établissement, effectif dans les bassins les plus touchés, dont celui de la Yamaska. Ce type d'élevage est concentré dans l'est de notre région, dans les MRC Les Maskoutains, Acton et La Haute-Yamaska. Dans le bassin de la Yamaska, on vient de terminer l'inventaire et l'inspection des exploitations porcines: environ la moitié des producteurs ont reçu un avis les obligeant à rendre leur installation conforme aux exigences du ministère. Quant aux autres formes de pollution agricole, il n'existe pas encore de programme mettant en oeuvre des mesures de correction.

6.1.3 Prévention du milieu hydrique

Une gestion préventive de l'eau consiste d'abord à en réduire la consommation. On évalue entre 20 et 50 % les fuites dans les réseaux d'aqueduc; une première action débute de ce côté. Le principal programme d'économie de l'eau potable dans notre région est le contrôle de l'arrosage des pelouses; la plupart des villes de la Rive-Sud ont adopté cette mesure. Une autre mesure d'économie est la pose de compteurs d'eau auprès des grands consommateurs, comme les industries et les hôpitaux, qui ne s'est pas généralisée à l'échelle d'une ville entière.

Concernant l'aménagement de la ressource d'eau, des mesures préventives de zonage des rives et des plaines de rétention sont suggérées par le MENVIQ. Suite à une entente fédérale-provinciale, ce dernier a adopté une loi permettant aux villes de réglementer les plaines d'inondations. Les années d'étiage faisant vite oublier les crûes, peu de

villes se sont prévalues de ce pouvoir malgré certaines mesures incitatives. Le règlement sur les fosses septiques, proposé par le même ministère, protège les berges en éloignant les constructions. Plusieurs interventions en milieu hydrique sont assujetties à la procédure d'étude d'impact, ou requièrent un permis du ministère; cependant, plusieurs exemptions diminuent ces efforts, comme les travaux de drainage agricole.

6.2 Les milieux terrestre et atmosphérique

6.2.1 Problèmes environnementaux

Si l'impact des activités humaines sur le milieu hydrique apparaît énorme, celui sur le milieu terrestre est peut-être encore plus important. Cependant, comme cette occupation du territoire par l'homme est naturelle, on sous-estime la détérioration apportée. Les principaux bouleversements sont le déboisement, le décapage et le nivellement du sol, par déblais et remblais, pour l'urbanisation et l'agriculture. La gestion des déchets solides pose le plus de problèmes à cet égard; par leur volume et leur composition, les déchets industriels constituent un souci majeur. Certaines activités présentent une détérioration localisée: mines et carrières désaffectées, dépotoirs et cimetières d'autos.

Notre région a fait l'objet d'un défrichage intensif en raison de la qualité de ses sols et de son climat; le milieu naturel original, la forêt tempérée dominée par l'érablière à cayers, a retraité radicalement jusqu'au piedmont appalachien: la majeure partie de cette superficie ayant été consacrée à bon droit à l'agriculture mais sans partage. Seuls quelques sites, plus ou moins inaccessibles, ont été épargnés, en montagnes ou en zones humides. La croissance du pôle montréalais a entraîné une urbanisation forcenée de la Rive-Sud. Il est superflu de

reprendre en détail les conséquences environnementales de l'étalement urbain et des infrastructures de transport et d'énergie qui l'accompagnent.

Une autre intervention négative est la contamination du milieu terrestre par l'épandage. Nous avons relevé précédemment l'usage des fertilisants et biocides en agriculture: une partie demeure dans le sol. L'épandage du sel en hiver sur les routes cause des problèmes similaires. Encore récemment, la part principale des déchets municipaux, 84 % dans la région montréalaise, étaient tout simplement étendus sur le sol, dans des dépotoirs. Aujourd'hui, cette pratique tend à diminuer grâce à l'affectation de sites d'enfouissement sanitaire; certaines industries, en attente d'un centre de traitement efficace, continuent cependant à empiler leurs déchets solides.

La couronne suburbaine fut le théâtre de plusieurs déversements clandestins de déchets toxiques. On venait d'aussi loin que l'Ontario et les États-Unis pour profiter de tels milieux conciliants: les carrières Landreville, le site d'enfouissement de Sainte-Julie et les lagunes de Mercier ont tous exigé l'intervention gouvernementale. En décembre 1982, un rapport du gouvernement fédéral mettait à jour d'autres déversements illégaux sur ses terres, à Kahnawake et le long de la Voie maritime. Plusieurs de ces dépôts révèleront leur présence peu à peu en contaminant les nappes souterraines.

La principale menace actuellement du côté de la pollution atmosphérique est sans nul doute les pluies acides. Notre région se situe dans un secteur, soit le triangle formé par les villes de Windsor, Sudbury et Montréal, baignant dans un nuage acide presque constant bien que les points les plus critiques se trouvent en Ontario: le ph des précipitations tourne en moyenne autour de 4,0. L'on sait cependant que les écosystèmes qui présentent une minéralisation élevée, dû à leur

formation géologique, seront moins vulnérables. C'est ainsi que les basses terres du Saint-Laurent sont moins affectées que la région appalachienne.

Les pluies acides sont la forme que prend la pollution atmosphérique lorsque les contaminants qu'on y rejette sont entraînés assez loin dans l'atmosphère pour avoir le temps de réagir avec les composantes du milieu. Cependant, une bonne partie des charges polluantes retombent près de leur point d'émission. Les contaminants principaux, bioxyde de soufre et oxyde d'azote, sont le fruit de la combustion; ils sont générés par les corridors de transport, les concentrations industrielles et les concentrations urbaines. Les zones sous le vent sont les plus affectées; Valleyfield, Beauharnois, Varennes, Contrecoeur et Tracy connaissent ces problèmes. Une étude des Services de protection de l'environnement du Québec, réalisée en 1978, révèle qu'à Beauharnois, les normes sont régulièrement dépassées, en ce qui concerne les concentrations du fluorure gazeux, de poussières en suspension et de retombées en poussière. À Tracy, l'anhydride sulfureux et les poussières en suspension causent des problèmes, alors que l'air de Varennes est affecté par les poussières en suspension.

L'incinérateur Tricil, à Mercier, qui reçoit les déchets organiques toxiques, avait été installé à cet endroit pour traiter les lagunes contaminées. Une étude de la firme Marsan, réalisée en octobre 1982, démontre que Tricil a déposé sur Les Jardins-de-Napierville plus de 6 800 tonnes de particules*. Saint-Joseph-de-Sorel, en aval de Tracy, en reçoit la pollution atmosphérique. À Otterburn Park, on se plaint des émissions d'une usine de peinture située en face à McMasterville. Avec des conditions de vents «favorables», les raffineries de pétrole de l'est de Montréal affectent la qualité de l'air de la région de Varennes. Enfin, un peu partout sur le territoire, les élevages industriels de porcs créent des problèmes d'odeur.

---

* Francoeur, Louis-Gilles «Tricil en audience publique», Le Devoir, 15 décembre 1982.

La pollution visuelle est une notion plus difficile à cerner, sans doute parce que plus subjective, et agissant à la fois sur le conscient et le subconscient de la population. Mais il est clair que les corridors énergétiques d'Hydro-Québec constituent des intrusions visuelles majeures dans le paysage de la région. Leur taille est particulièrement remarquable dans ce qu'Hydro-Québec appelle son réseau de ceinture, qui court de Carillon à Boucherville, avec des nodes aux extrémités et à Beauharnois, Châteauguay, La Prairie et Varennes.* L'ouverture extrême des plaines agricoles, qui constituent la partie majeure du paysage régional de la Montérégie, maximise l'impact visuel de tout corridor ou volume important. Cependant, il s'agit là d'un mal nécessaire pour l'approvisionnement énergétique de la plus forte concentration urbaine du Québec. Aussi, les lignes groupées demeurent préférables aux corridors distincts. Les lignes de transport énergétique étant situées surtout en zone rurale, on ne rapporte pas d'impacts inacceptables en termes de radiations. En fait, il n'existe aucune preuve concluante quant à la nocivité des champs électriques et magnétiques des lignes de transport d'énergie électrique.**

Par ailleurs, certains parcs industriels manquent à cet égard de tout effort d'aménagement, alors que des activités d'extraction désuètes ont laissé des entailles profondes dans les montérégiennes.

La carte qui accompagne ce chapitre illustre les problèmes principaux de la région: ce n'est pas un inventaire exhaustif des pollutions et des zones affectées, mais plutôt un portrait révélateur de la problématique globale.

---

* L'énorme édifice de l'IREQ à Varennes, le long de l'autoroute 30 est particulièrement inesthétique. La couleur des parois pourrait être repensée.

** À 1,5 mètre au-dessus du sol sous le conducteur, le champ électrique créé par une ligne à 735 kv est de 7 à 10 kv/m environ. Une personne debout dans ce champ serait donc traversée par un courant imperceptible d'environ 120 microampères, soit 1/10 000e du courant traversant une ampoule électrique de 100 watts. - «Le point sur les effets des lignes à haute tension», Hydro-Québec, 1982.

6.2.2 Améliorations des milieux terrestre et atmosphérique

Les mesures de correction en milieu terrestre supposent la restauration des sites naturels: reboisement, ensemencement et terrassement. Peu d'actions concertées existent de ce côté. Le MTQ a un programme de plantation dans ses emprises autoroutières, dont nous avons quelques exemples dans la région, le long de la Transcanadienne. Depuis 1979, le MENVIQ a inclus dans certains règlements l'obligation de réaménager certains sites, lors de leur abandon: carrières, sablières, dépotoirs. Une procédure analogue se retrouve dans la juridiction sur les mines, gérée par le MER. Dans la région, un projet de réaménagement d'une ancienne sablière à Saint-Amable est suivi par le MTQ. Un moratoire, émis il y a 3 ans, gelait toute détérioration dans les montérégiennes, ces dernières prêtant le flanc à des exploitations excessives. Les problèmes de destruction du milieu terrestre sont moins aigus depuis que les activités de construction sont presque arrêtées: sans doute le seul avantage.

Une deuxième mesure de correction en matière de pollution du sol se rapporte à la gestion des déchets solides. En ce qui concerne les municipalités, l'élimination des déchets domestiques dans les dépotoirs doit en principe disparaître selon un règlement provincial, dans la région de Montréal. Les options possibles consistent en incinérateurs, composteurs ou sites d'enfouissement sanitaire. Cette dernière solution, pour des raisons économiques, est la plus favorisée. On compte actuellement huit sites dans la région, dont deux verront bientôt leur capacité saturée. Ces sites desservent les secteurs périphériques: Salaberry-de-Valleyfield, Huntingdon, Saint-Jean, Cowansville, Farnham, Granby et Sorel. Toute la couronne suburbaine, jusqu'à Saint-Hyacinthe est desservie par les carrières Miron, de Montréal. Le compostage peut être intéressant lorsqu'on y traite des exploitations porcines: un projet est à l'étude à Saint-Mathias. Les déchets industriels solides, non toxiques, prennent le chemin des sites d'enfouissement sanitaire, alors qu'un réseau

spécifique est en préparation pour les autres. Déjà Tricil, qui est implantée dans notre région à Mercier, traite les déchets organiques liquides, ce qui ne va pas sans problème pour le voisinage; aussi, il semblerait que la compagnie projette de construire une nouvelle usine, plus efficace.

Les mesures de correction de la pollution atmosphérique ont connu moins de développement que les efforts en matière de dépollution de l'eau, malgré l'ampleur du problème, surtout le long du fleuve. Certains dossiers sont de compétence nationale, sinon internationale: les pluies acides, les véhicules-moteurs. Suite à l'adoption, en 1981, d'un règlement sur les émissions de polluants dans l'air, les choses s'accélèrent et un programme d'assainissement de l'air, débuté en 1982, devrait régler des problèmes au cours des prochaines années.

6.2.3 Prévention des milieux terrestre et atmosphérique

Deux approches préventives concernant l'écosystème sont à souligner: la protection du milieu naturel et la gestion intégrée des déchets. Les deux niveaux de gouvernement et le monde municipal interviennent dans la protection des espaces verts, soit par l'acquisition, soit par la réglementation des usages. Le gouvernement fédéral possède, dans la région, certains parcs historiques, dont certaines aires sont naturelles. Il a établi, par réglementation, quatre aires de refuge pour les oiseaux migrateurs: les îles de Carillon, de la Paix, de Contrecoeur et l'île aux Hérons. Il y a deux projets de refuge: les îles de la Voie maritime et les marais de Franklin Centre.

Au niveau provincial, on compte quatre intervenants en ce domaine. D'abord, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui possède trois parcs dans la région, soit les îles de Boucherville, le mont Saint-Bruno et le parc de la Yamaska, ainsi que deux parcs

en périphérie de la Montérégie, ceux du mont Orford et d'Oka. Le ministère de l'Environnement possède pour sa part trois sites: la réserve écologique du Micoucoulier, celle du Pinrigide et le site naturel de l'île Sainte-Thérèse. Sept projets de réserve écologique sont considérés dans notre région, alors qu'on aimerait voir transformer en parcs provinciaux les monts Rigaud et Rougemont. Le ministère des Affaires culturelles, qui a juridiction en matière d'arrondissements naturels, et le ministère de l'Énergie et des Ressources, pour les centres d'interprétation de la nature, n'ont pas de site protégé dans la région; les boisés de Verchères et de La Prairie ont déjà été proposés comme arrondissements naturels. Le MAPAQ, par le biais de sa Loi sur la protection du territoire agricole, régit le décapage des sols, le déboisement et l'exploitation des érablières, presqu'à la grandeur de la Montérégie. Enfin, le MLCP se propose de zoner les habitats fauniques importants: on compte plus d'une dizaine de ravages d'ongulés et une vingtaine de frayères dans la région.

Au niveau municipal, trois villes possèdent des parcs dont la grandeur et la qualité en font des sites naturels: le parc des Salines à Saint-Hyacinthe, le lac Boivin à Granby, et la Base de plein air à Longueuil. Châteauguay, l'Ile Perrot et Sorel possèdent des sites qui ne demandent qu'à être mis en valeur. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme entraînera une protection plus facile des milieux naturels, en les identifiant d'abord, puis en permettant de protéger les zones plus sensibles par des règlements.

Une gestion intégrée des déchets est constituée de leur collecte, leur tri (ou vice versa) et leur recyclage. Dans la région, quatre groupes sont actifs: à Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield, Chambly et Granby. Un projet est en cours à Varennes. Ces groupes se limitent, dans l'état actuel des choses, au recyclage du papier; une assistance gouvernementale et municipale est nécessaire pour étendre le programme aux autres rebuts. Une usine de recyclage du «petit lait» a

fonctionné quelques temps à Saint-Hyacinthe; aujourd'hui, les transformateurs du lait se chargent eux-mêmes du recyclage. Le projet de Saint-Mathias, une usine de recyclage du lisier de porc, règlerait un problème majeur de pollution. Toutes les installations d'élimination des déchets sont soumises à la procédure d'études d'impact ou d'autorisation gouvernementale.

Les mesures de prévention vis-à-vis des nuisances sonores et visuelles se définissent aux stades de la planification et du design. Ce dernier permet l'élimination à la source des pollutions. Les projets d'une certaine envergure sont soumis aux procédures de révision en matière d'environnement. Les villes peuvent adopter des règlements pour contrôler le bruit et l'aspect visuel des utilisations du sol; nous assistons aux premières expériences en ce domaine, et elles sont plutôt timides. Dans le domaine du paysagisme, actuellement, seule la protection du patrimoine, menée aux échelons supérieurs du gouvernement, est effective.

6.3 Conclusions

Les éléments problématiques, dont nous venons de tracer les grandes lignes, se répercutent sur le million de citoyens de la région et se traduisent par des interventions menées à divers niveaux.

En 1982, on comptait 39 groupes de citoyens préoccupés d'environnement dans la Montérégie. Ce sont surtout des comités orientés sur des actions précises: dépollution des eaux d'un bassin, protection de milieux naturels, récupération. Au début, il y a une dizaine d'années, plusieurs de ces groupes sont nés en réaction à des menaces précises; avec le temps, les groupes développent une approche plus globale et, basés dans leur région, ils défendent des dossiers précis. Une expérience intéressante se déroule à Varennes, où la ville a formé un comité de l'environnement pour suivre les effets de l'émissaire de la CUM à l'Ile-aux-Vaches.

Le domaine de l'environnement est le premier à avoir connu ces manifestations spontanées de la volonté populaire de participer à la gestion du milieu. Cette préoccupation possède maintenant son véhicule officiel: le bureau d'audiences publiques. Il faut maintenant s'attendre à voir ces groupes utiliser l'occasion qui leur sera faite lors des consultations prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour défendre les milieux naturels.

Récemment, les audiences publiques tenues par le MLCP concernant la vocation des trois parcs de notre région a permis l'expression de divers intervenants, d'où il ressort que la population semble opter pour une utilisation légère des sites naturels.

Les audiences publiques tenues par la Commission consultative de l'environnement au sujet de l'émissaire de la CUM, en octobre 1983, ont permis à plusieurs villes de notre région, en aval de l'émissaire, de faire part de leur crainte des rejets non traités sur l'environnement hydrique.

Certains dossiers, sans être brûlants d'actualité, sont susceptibles de connaître des développements: le projet d'une usine d'épuration à Châteauguay sur l'île Saint-Bernard, au potentiel écologique important; l'expansion appréhendée du Port de Montréal sur l'île Sainte-Thérèse; des pressions de développement sur les îles et les boisés du Haut-Richelieu. Enfin, la Rive-Sud de Montréal pourrait réserver d'autres surprises en matière de déversements de déchets toxiques sur son territoire.

7. RÉCRÉO-TOURISME

7.1 Terminologie

Pour mieux expliquer le phénomène, définissons les termes. Le loisir est d'abord un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner par choix, soit pour se reposer, se divertir, développer ses connaissances, soit pour participer à une activité sociale. C'est la notion la plus large du récréo-tourisme que l'on peut identifier. Elle soustend deux éléments fondamentaux, l'un portant sur les activités, l'autre sur la durée de cette activité.

La récréation suppose la réalisation d'une activité de courte durée, c'est-à-dire moins de 24 heures. Elle se traduit souvent par l'excursionnisme ou la ballade avec ou sans lieu d'arrêt précis. La récréation fait généralement l'objet d'une seule activité, compte tenu de sa courte durée. Son coût de réalisation est relativement faible.

Le tourisme implique un déplacement organisé selon un horaire de plus de 24 heures, ayant pour objet une ou plusieurs activités, en fonction d'un site ou d'un itinéraire de destination assez bien arrêté, situé le plus souvent à plus de 50 kilomètres du lieu de résidence. Un tel déplacement implique un coût relativement plus élevé que la récréation. On distingue aussi le tourisme social du tourisme commercial.

Le tourisme social est d'abord un éventail de formules offrant aux vacanciers des solutions de loisirs de durée plus ou moins longue, à des prix relativement bas, et pouvant accommoder une famille, un groupe ou plus généralement des gens aux ressources limitées.

Le tourisme commercial est accessible aux voyageurs dont le budget permet de faire des choix d'hébergement et de restauration parmi des sites bien situés, bien équipés ou très représentatifs d'une région

ou d'un pays. Cette capacité de choix suppose en contrepartie une capacité d'attraction qui peut résister à la concurrence.

7.2 Le récréo-tourisme actuel en Montérégie

L'évaluation de la situation actuelle du récréo-tourisme en Montérégie s'effectue à partir des activités et équipements récréo-touristiques, et d'autre part en considérant les infrastructures de séjour, c'est-à-dire l'hébergement. Il ne s'agit pas ici d'un inventaire exhaustif, mais des éléments qui retiennent notre attention à l'échelle régionale.

7.2.1 Les activités et équipements récréo-touristiques

Pour fins d'analyse, nous classons les objets du récréo-tourisme en trois catégories: les sports de plein air, l'environnement naturel et le domaine culturel. Pour fins de synthèse et de concision, nous considérons que les dénominations d'activités supposent l'existence des équipements qui les supportent, et que les dénominations d'équipements impliquent une activité du point de vue de l'utilisateur.*

Les sports de plein air comprennent: la baignade, les courses organisées sur terre et sur eau, la chasse, l'équitation, le golf, la navigation de plaisance, la pêche, la pêche sur glace, la randonnée pédestre (ou jogging), la randonnée à bicyclette, le ski alpin et le ski de fond.

L'environnement naturel comprend: les croisières, la cueillette de fruits (pommes et fraises), les érablières (les sucres), l'interprétation de la nature, le pique-nique et, par extension, les jardins zoologiques et les expositions agricoles.

---

* Par exemple, les immeubles historiques ne sont pas considérés ici pour leur valeur patrimoniale, mais pour leur capacité d'attraction récréo-touristique.

Le domaine culturel comprend: l'artisanat, les antiquités, les boîtes à chansons, les galeries d'art, les musées, les théâtres d'été, et tous les sites ou immeubles historiques et archéologiques à savoir les arrondissements historiques, les églises et maisons classées, les sites archéologiques et les sites historiques dont la plupart sont fédéraux*.

L'ensemble de ces activités ou équipements se répartissent inégalement sur le territoire (voir à cet effet le tableau 24). Dans la première catégorie, le ski de fond est le sport de plein air le plus pratiqué, suivi de près par le golf et la navigation de plaisance (voile et bateaux moteurs). Les MRC les mieux nanties de cette catégorie sont Vaudreuil - Soulanges et Le Haut-Richelieu.

Les activités liées à l'environnement naturel portent avant tout sur le pique-nique; en fait, il s'agit de l'élément dont la distribution d'équipements est la plus fréquente parmi les trois catégories. Les érablières sont aussi dignes de mention. Les MRC du Haut-Saint-Laurent, de La Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges dominent dans cette catégorie.

Dans le domaine des activités ou équipements culturels, les boutiques ou centres d'artisanat sont fréquents de même que les maisons classées. Les MRC du Haut-Richelieu, de La Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges sont particulièrement riches en patrimoine historique et culturel.

On remarque dans cette évaluation globale que les MRC les plus équipées du point de vue récréo-touristique sont celles du secteur Richelieu-Yamaska.

---

* Les sites historiques fédéraux comportent accessoirement d'autres activités, tel le pique-nique par exemple, mais la raison d'être de leur développement vient de leur valeur historique.

Les restaurants gastronomiques n'ont pas ici été recensés en raison du côté très subjectif de leur appréciation, mais ils n'en constituent pas moins des motifs premiers ou seconds de déplacements pour une certaine clientèle bien nantie.

En plus, la Montérégie comprend des parcs et centres de conservation, qui bien que d'abord et avant tout consacrés à la nature supportent souvent plus d'une activité récréo-touristique; c'est pourquoi ils n'ont pas été retenus dans le tableau précédent à cause de leur démesure par rapport aux autres éléments. Ils permettent un encadrement physique et humain souvent idéal et protègent, pour le présent et le futur, l'existence même de ces activités dans un lieu donné. La privatisation de sites naturels favorables est toujours à craindre. Aussi, est-il opportun de développer un réseau régional et national.

Situé en majeure partie dans la MRC de Lajemmerais, le parc des îles de Boucherville est en voie de reconnaissance et bénéficie déjà de certains équipements. La MRC de Champlain comprend pour sa part un centre de plein air en milieu urbain dont les travaux d'aménagement et d'implantation sont en cours et prévus sur dix ans: il s'agit de la Base de plein air de Longueuil. Dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, on trouve le parc du mont Saint-Bruno et le centre de conservation du mont Saint-Hilaire, sorte de parc privé accessible au public*. À proximité du mont Yamaska dans la MRC de Rouville, il y a le centre de plein air de Saint-Paul. Puis, dans la MRC de La Haute-Yamaska, on trouve le parc Yamaska.

Toutes ces activités, équipements ou sites, présentent un portrait général de l'objet même du récréo-tourisme.

---

* Reconnu d'importance internationale par l'ONU.

TABLEAU: 24

ÉLÉMENTS RÉGIONAUX DU RÉCRÉO-TOURISME

	Éléments récréo-touristiques / MRC par secteur	SPORTS DE PLEIN AIR													ENVIRONNEMENT NATUREL								DOMAINE CULTUREL													TOTAL des éléments par MRC		
		Baignade	Courses organisées	Chasse	Équitation	Golf	Navigation	Pêche	Pêche sur glace	Randonnée pédestre	Randonnée bicyclette	Ski alpin	Ski de fond	Sous-total	Croisières	Cueillette de fruits	Érablières (les sucres)	Interprétation nature	Pique-nique	Jardins zoologiques	Expositions agricoles	Sous-total	Artisanat	Antiquaires	Musées	Théâtres d'été	Galeries d'art	Boîtes à chansons	Maisons classées	Églises classées	Lieu historique	Arrondissement historique	Site archéologique	Site historique fédéral	Sous-total	Absolu	%	Rang
Rive-sud	Champlain				1	2	2			2	1		2	10	1				1			2	2	1	1	1	2	1	4						12	24	5,2	10
	Lajemmerais				1	1	1	1		1	1		1	7		1			2			3				2	1		6	1					10	20	4,3	12
	Roussillon	1		1	1	3	2	3	3		1		5	20					3			3	3	1	2	1		1	1	1		1			11	34	7,5	5
Riche-Yamaska	La Vallée-du-Richelieu				5	3	4	2		1			2	17		2	3	2	8			15	3	2		3	1	1	5	3		1		1	20	52	11,4	2
	Le Bas-Richelieu			2		2	2	2	1				2	11	1	1	2		3		1	8	3			2	2		1	3	1		1		13	32	6,5	7
	Le Haut-Richelieu	2		3		1	6	6	1				1	20	1	2	4		3			10	4	5	2		1		5	2				2	21	51	10,9	3
	Les Maskoutains		1		1	3		1					1	7		1	5	1	2		1	10	3							1					4	21	4,5	11
	Rouville	1			2	1				1			3	8		3	3	1	4			11	6	1		1				3					11	30	6,5	6
Sud-ouest	Beauharnois-Salaberry	1	1	1		1	2	1						7					3			3	7	2	1	1			2	1		1			15	25	5,4	8
	Le Haut-Saint-Laurent	1		3	2	3	3	3	2				2	18		4	5	1	3		3	16	2	3	1										6	40	8,6	4
	Les Jardins-de-Napierville				3	3							1	7			1		3	1		5		2					1	1					4	16	3,4	13
	Vaudreuil-Soulanges			1	6	6	9	3	1			1	3	30			6	1	8		1	16	4	5	1	1			5	2				1	19	65	14,0	1
Appalaches	Acton			1									2	3			1					1	1			1									2	6	1,3	16
	Brome-Missisquoi	1		1		3	2	1				1	6	16			1	1	2			4	1		2				1						4	24	5,2	9
	La Haute-Yamaska	1			1	1				1		1	2	7				2	1	1		4			2					1					3	14	3,0	14
	Le Val-Saint-François					1							2	3								0			1										1	4	0,9	17
	Memphrémagog	1		1						1		2	1	5					1			1				1									1	7	1,5	15
	TOTAL Montérégie: absolu	9	2	14	23	34	33	23	8	6	3	5	36	196	3	14	31	9	47	2	6	112	39	22	13	14	7	3	31	19	1	2	2	4	157	465		
	relatif													42,1								23,9													34,0		100,0	

Source: Compilation spéciale de l'OPDQ - Montérégie

Une étude de l'INRS-Urbanisation sur le tourisme*, apporte des éclaircissements sur les aspirations et la connaissance régionale de la population métropolitaine en matière de récréo-tourisme. En fonction de trois cadres géographiques que sont la plage, la montagne et la campagne, on a demandé lors d'une enquête d'associer la région ou un lieu du Québec à l'un ou l'autre de ces cadres.

1° La plage, qu'on associe le plus souvent à la mer, au sable et au soleil, est un cadre géographique qui ne suscite [illegible] d'association chez 59,3 % des répondants (par rapport au Q[illegible]). Pour le reste, 10,6 % l'associent à la région des Laurentides et de Lanaudière, 9,9 % à la zone métropolitaine, 6,9 % à la Gaspésie, 3,4 % à l'Estrie, 2,1 % à la région Richelieu-Rive-Sud et 1,0 % à l'Outaouais.

2° Les associations à la montagne se font plus facilement: 46,6 % mentionnent la région des Laurentides et de Lanaudière, 20,4 % la zone métropolitaine (à cause du mont Royal en particulier), 7,7 % à l'Estrie et 5,0 % d'autres régions au Québec; 17,1 % ne font aucune association. Il est remarquable que les montérégiennes de la Montérégie**n'aient par retenu l'attention.

3° De même, pour la campagne, c'est encore la région des Laurentides et de Lanaudière qui suscite une association, avec un taux de 31,2 %; 16,1 % des répondants lui associent l'Estrie, 7,5 % la région Richelieu-Rive-Sud, 7,4 % l'Outaouais. 14,8 % mentionnent d'autres régions du Québec et 19,8 % ne font aucune association.

Dans cette répartition, il faut préciser que la délimitation récréo-touristique de l'Estrie comprend une petite partie de la Montérégie, soit celle des Appalaches.

---

* Samson, Marcel et Barnier, Véronique, «Vacances et tourisme 1980», Études et documents, INRS - Urbanisation, avril 1982.

** Le mont Royal étant une montérégienne.

7.3 L'hébergement

L'hébergement s'articule essentiellement selon trois modes: l'hôtellerie (hôtel et motel), le camping (camping et caravaning) et la villégiature (résidence secondaire ou chalet).

7.3.1 L'hôtellerie

Pour l'ensemble de la Montérégie, les motels offrent 75 % du total des chambres. En moyenne, chaque hôtel ou motel dispose d'une vingtaine de chambres. On évalue l'offre totale en hébergement à près de 4 700 chambres. L'hôtellerie est surtout concentrée près du principal pôle d'urbanisation de chacune des MRC, mais ces pôles ne correspondent pas en général à des foyers d'activités récréo-touristiques. L'hôtellerie de la Montérégie apparaît donc davantage comme un relais entre des sites d'activités récréo-touristiques plutôt qu'une base prolongée. La location pour raisons d'affaires est d'ailleurs probablement plus fréquente que pour le récréo-tourisme, sauf dans le secteur des Appalaches.

La MRC de Champlain est de loin la mieux équipée en cette matière avec ses 1 348 chambres. La Vallée-du-Richelieu, La Haute-Yamaska et Vaudreuil-Soulanges suivent loin derrière, avec respectivement 436, 421 et 404 chambres. La proximité de Montréal, ainsi que les autoroutes 10 et 40 sont les principaux facteurs de localisation.

7.3.2 Le camping

Le nombre d'unités dans les terrains de camping est de loin plus élevé que le nombre de chambres dans l'hôtellerie: 19 325 par rapport à 4 677 pour l'ensemble de la Montérégie. Il semble donc que la région se prête davantage à ce mode d'hébergement, pour la saison chaude évidemment. On est par ailleurs certain que les usagés de terrains de camping ont pour objectif le récréo-tourisme.

TABLEAU: 25

L'HÔTELLERIE

	MRC, par secteur	MOTEL Nbre	MOTEL Chambres	MOTEL Moyenne	HÔTEL Nbre	HÔTEL Chambres	HÔTEL Moyenne	TOTAL Nbre	TOTAL Chambres	% (Chambres)
I	Champlain	23	1 016	44	3	332	111	26	1 348	28,8
	Lajemmerais	3	38	13	2	42	21	5	80	1,7
	Roussillon	8	134	17	1	8	8	9	142	3,0
	Sous-total	34	1 188	35	6	382	64	40	1 570	33,6
II	La Vallée-du-Richelieu	13	398	31	4	47	12	17	445	9,5
	Le Bas-Richelieu	13	296	23	1	6	6	14	302	6,5
	Le Haut-Richelieu	13	240	19	7	86	29	20	326	7,0
	Les Maskoutains	9	221	25	1	38	38	10	259	5,5
	Rouville	5	58	12	3	34	11	8	92	2,0
	Sous-total	53	1 213	23	16	211	13	69	1 424	30,4
III	Beauharnois-Salaberry	4	86	22	1	20	20	5	106	2,3
	Le Haut-Saint-Laurent	2	29	15	3	53	18	5	82	1,8
	Les Jardins-de-Napierville	6	108	18	1	10	10	7	118	2,5
	Vaudreuil-Soulanges	18	339	19	9	82	9	27	421	9,0
	Sous-total	30	562	19	14	175	13	44	727	15,5
IV	Acton	3	63	21	3	34	11	6	97	2,1
	Brome-Missisquoi	16	250	16	12	154	13	28	404	8,6
	La Haute-Yamaska	8	217	27	7	219	31	15	436	9,3
	Le Val-Saint-François	1	7	7	1	6	6	2	13	0,3
	Memphrémagog	-	-	-	1	6	6	1	6	0,1
	Sous-total	28	537	19	24	419	17	52	956	20,4
	TOTAL	145	3 500 (75,0 %)	20	60	1 177 (25,0 %)	21	205	4 677 (100 %)	100

Source: Direction générale du Tourisme, MICT, Hébergement Québec 1982

MONTÉRÉGIE

Hôtellerie

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS - SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME - MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL - SOULANGES

Nombre de chambres

0 à 199 (faible)

200 à 399 (moyen)

400 et plus (élevé)

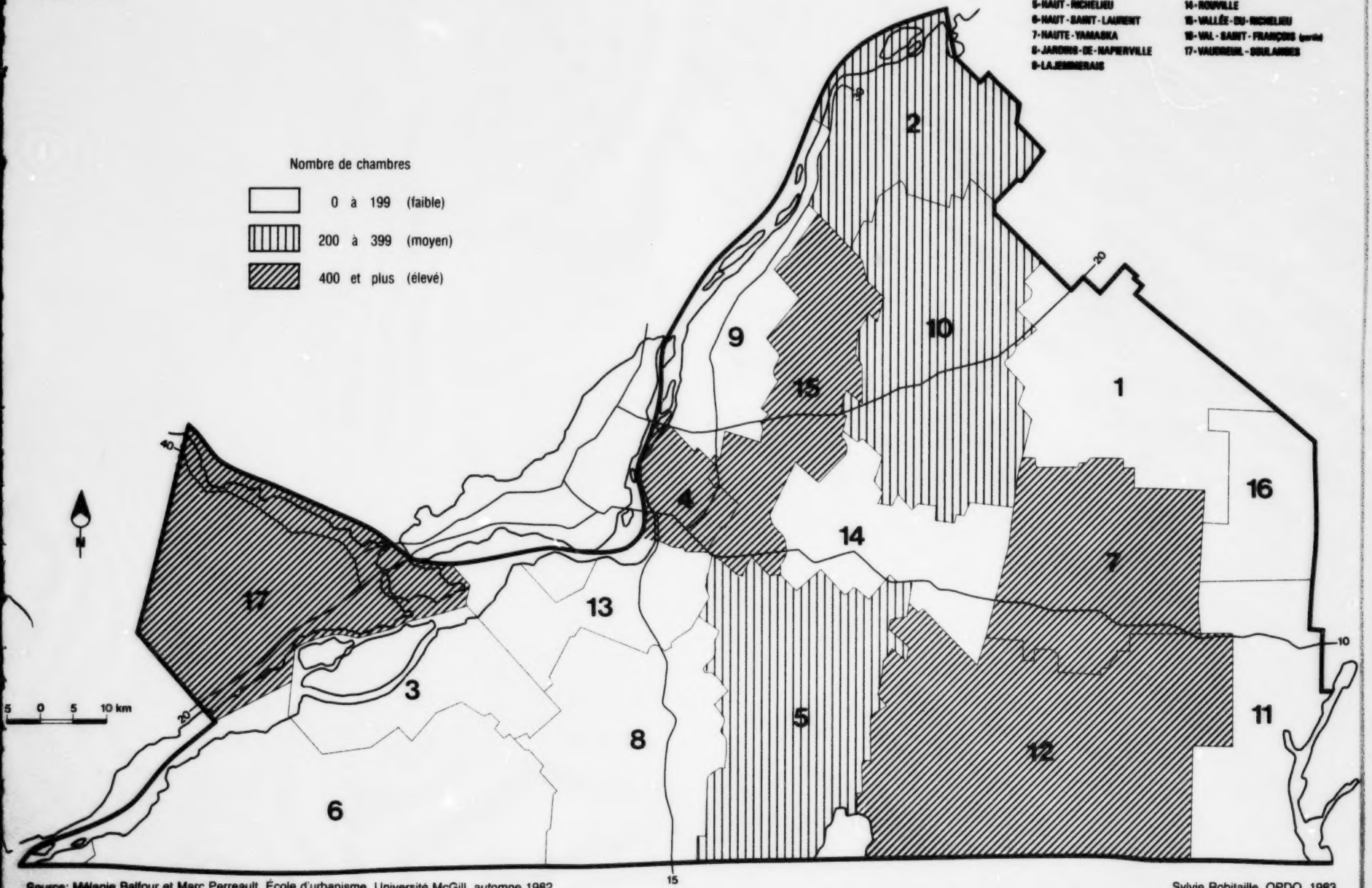

Source: Mélanie Balfour et Marc Perreault, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

TABLEAU: 26

LE CAMPING

	MRC, par secteur	Nombre terrains	Nombre Unités	Moyenne unités par terrain	Unités avec égouts	Unités sans égouts	% régional d'unités
I	Champlain	2	28	14	11	17	0,1
	Lajemmerais	2	204	102	104	100	1,0
	Roussillon	7	1138	163	712	426	5,9
	Sous-total	11	1370	279	827	543	7,1
II	La Vallée-du-Richelieu	8	1089	136	650	439	5,6
	Le Bas-Richelieu	7	881	126	325	556	4,6
	Le Haut-Richelieu	33	2353	71	1325	1028	12,2
	Les Maskoutains	8	772	97	399	373	4,0
	Rouville	12	3279	273	1757	1522	17,0
	Sous-total	68	8374	703	4456	3918	43,3
III	Beauharnois-Salaberry	2	207	104	75	132	1,2
	Le Haut-Saint-Laurent	11	1354	123	926	328	7,0
	Les Jardins-de-Napierville	10	1350	135	637	713	7,0
	Vaudreuil-Soulanges	17	1893	111	1105	788	9,8
	Sous-total	40	4804	373	2743	1961	24,9
IV	Acton	5	573	115	254	319	2,9
	Brome-Missisquoi	12	1113	93	377	736	5,7
	La Haute-Yamaska	11	2028	184	1086	942	10,5
	Le Val-Saint-François	4	221	55	70	151	1,1
	Memphrémagog	11	842	77	395	447	4,4
	Sous-total	43	4777	524	2182	2595	24,7
	TOTAL	162	19325 (100 %)	116	10208 (52,8 %)	9117 (47,2 %)	100 %

Source: Direction générale du tourisme, MICT, Camping Québec 1982

MONTÉRÉGIE

Camping

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS-SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME-MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL-SOULANGES

Nombre d'unités

0 à 999 (faible)
1 000 à 1 999 (moyen)
2 000 et plus (élevé)

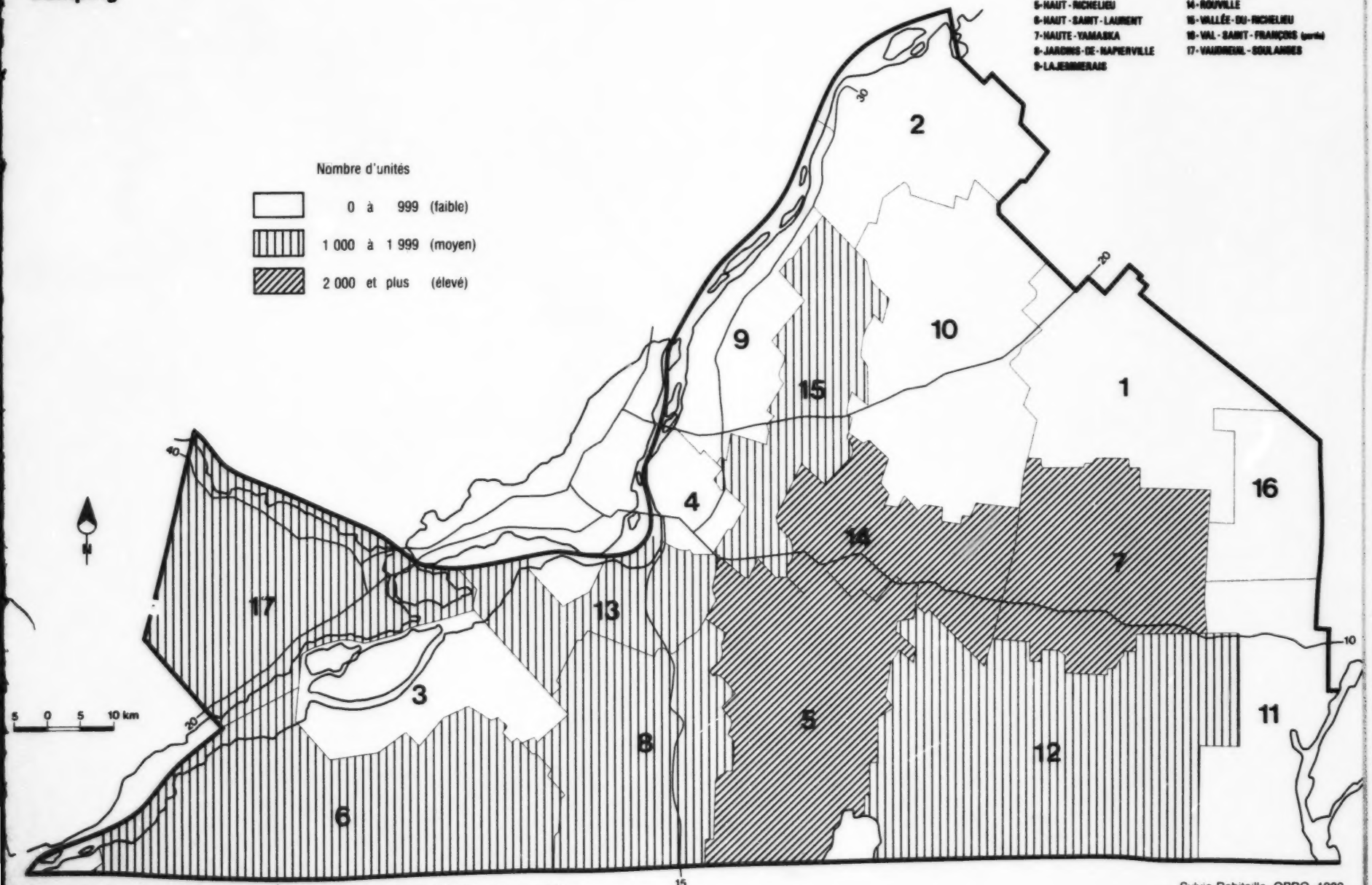

Source: Mélanie Balfour et Marc Perreault, École d'urbanisme, Université McGill, automne 1982

Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

La MRC de Rouville est la mieux équipée avec ses 3 279 unités, suivie du Haut-Richelieu et de La Haute-Yamaska dans les deux mille unités. La vallée du Richelieu et l'autoroute des cantons de l'est apparaissent donc comme les deux axes structuraux de localisation.

Il peut être intéressant de noter que les terrains de camping offrent un pourcentage à peu près égal d'unités avec égout et sans égout, ce qui permet l'accès de la région aux adeptes du caravaning.

Du point de vue de la qualité, il existe en fait deux sortes de sites de camping; l'un situé sur le bout d'une terre agricole, ou en bordure d'une route, sans aucun plan d'eau, reçoit une clientèle qui s'installe à demeure pour l'été, et qui provient le plus souvent de la région; la densité d'occupation y est parfois étonnante. L'autre existe surtout en raison du caractère privilégié de son environnement, et reçoit une clientèle de passage, qui en profite pour visiter les attractions touristiques.

7.3.3 La villégiature

La villégiature constitue un ensemble dispersé de lieux de séjour pour fins de repos ou de plaisance dans un milieu naturel privé et non commercial.

Ce mode d'hébergement est un phénomène souvent difficile à recenser directement et entièrement. Néanmoins, pour fins d'étude, nous puisons dans les statistiques des budgets municipaux de 1979 du MAM qui présentent un peu plus de 13 000 chalets dans la Montérégie. Les chalets sont généralement localisés loin des centres urbains et des grandes voies d'accès. Leur structure de localisation est en étroite relation avec les milieux géographiques rocheux ou aquatiques. La MRC la plus fournie en la matière est celle du Haut-Richelieu avec 3 000 chalets, suivie de Vaudreuil-Soulanges (2 262), de Brome-Missisquoi (1 632) et de la partie ouest de Memphrémagog (1 148).

TABLEAU: 27 CHALETS

	MRC, par secteur	Nombre de chalets	%
I	Champlain	--	-
	Lajemmerais	73	0,6
	Roussillon	303	2,3
	Sous-total	376	3,1
II	La Vallée-du-Richelieu	333	2,5
	Le Bas-Richelieu	708	5,4
	Le Haut-Richelieu	3060	23,1
	Les Maskoutains	587	4,4
	Rouville	214	1,6
	Sous-total	4902	40,1
III	Beauharnois-Salaberry	937	7,1
	Le Haut-Saint-Laurent	267	2,0
	Les Jardins-de-Napierville	139	1,0
	Vaudreuil-Soulanges	2262	17,1
	Sous-total	3605	29,4
IV	Acton	832	6,3
	Brome-Missisquoi	1632	12,3
	La Haute-Yamaska	627	4,7
	Le Val-Saint-François	117	0,9
	Memphrémagog	1148	8,7
	Sous-total	4356	35,6
	TOTAL	12239	100

Source: MAM, renseignements statistiques dans municipalités tirés des budgets 1979.

7.3.4 Modes d'hébergement

Connaissant maintenant chaque mode d'hébergement en particulier, il peut être utile d'avoir une vue globale de tous les modes d'hébergement par unités et par MRC. Bien que les chalets constituent un type d'hébergement privé, leur taux d'occupation est faible et somme toute comparable à celui d'une unité d'hôtellerie ou de camping.* L'ensemble de ces données permet d'apprécier globalement le potentiel d'hébergement régional.

* MICT, Direction du tourisme, Service des études et de la programmation.

MONTÉRÉGIE

Chalets

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS-SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME-MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL-SOULANGES

Nombre de chalets

0 à 499 (faible)

500 à 999 (moyen)

1 000 et plus (élevé)

0 5 10 km

Source: OPDQ, compilation spéciale, 1983

Denis Péloquin et Sylvie Robitaille, OPDQ, 1983

TABLEAU: 28 MODES D'HÉBERGEMENT EN MONTÉRÉGIE

	MRC / Modes	Hôtellerie	Camping	Chalets	% approximatif régional
I	Champlain	1348	28	0	4
	Lajemmerais	80	204	73	1
	Roussillon	142	1138	303	4
	Sous-total	1570	1370	376	9
II	La Vallée-du-Richelieu	445	1089	333	5
	Le Bas-Richelieu	302	881	708	5
	Le Haut-Richelieu	326	2353	3060	15
	Les Maskoutains	259	772	587	4
	Rouville	92	3279	214	10
	Sous-total	1424	8374	4902	39
III	Beauharnois-Salaberry	106	207	937	3
	Le Haut-Saint-Laurent	82	1354	267	5
	Les Jardins-de-Napierville	118	1350	139	4
	Vaudreuil-Soulanges	421	1893	2262	12
	Sous-total	727	4804	3605	24
IV	Acton	97	573	832	4
	Brome-Missisquoi	404	1113	1632	9
	La Haute-Yamaska	436	2028	627	8
	Le Val-Saint-François	13	221	117	1
	Memphrémagog	6	842	1148	5
	Sous-total	956	4777	4356	27
	TOTAL	4677*	19325	13239	100

Source: compilation des tableaux 25, 26 et 27

* On a enregistré 2 774 unités d'hôtellerie en 1983: les hôtels et motels de moins de 11 unités ont perdu leur permis de boisson et ont fermé pour la plupart.

Suivant cette compilation, on constate que la MRC du Haut-Richelieu s'impose sur le plan de l'hébergement. Puis, ce sont dans l'ordre Vaudreuil-Soulanges, Brome-Missisquoi et La Haute-Yamaska qui présentent le plus grand nombre d'infrastructures de séjour. Avec son petit nombre de municipalités, Memphrémagog se classe au sixième rang, ce qui indique une force d'attraction peu commune à l'échelle de cette MRC entière. Comme dans l'évaluation des activités récréo-touristiques, les MRC du Haut-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges demeurent des zones fortes.

Le tableau 28 montre aussi la préférence des touristes de la Montérégie pour le camping comme mode d'hébergement, alors que le chalet est favorisé dans les Laurentides. Par ailleurs, l'hébergement chez des parents ou des amis est un phénomène important au Québec, en régions éloignées, mais semble-t-il, moins important que le camping dans les régions touristiques de Richelieu - Rive-Sud*.

On remarque que la MRC de Champlain présente un portrait typiquement urbain avec un nombre très élevé d'unités d'hôtellerie et une absence presque totale de chalets et d'unités de camping; ces données contrastent nettement avec celles des autres MRC.

7.4 Les flux récréo-touristiques

La provenance et le déplacement des visiteurs en Montérégie s'apprécient selon trois sources: l'enquête de l'INRS - Urbanisation auprès d'un échantillon de la population de la région métropolitaine de Montréal, l'étude du MTCP sur les touristes non résidents**, et les données recueillies par les kiosques de l'Association touristique Richelieu - Rive-Sud.

---

* Samson et Barnier, op. cit. p. 61

** Le touriste non-résident au Québec, Service général de la recherche et du développement, MTCP, 1975.

7.4.1 Le choix de la population de la région métropolitaine

Il faut d'abord distinguer entre les vacances et les week-ends, car les comportements diffèrent selon la durée de loisir. L'étude de Samson et Barnier dégage des conclusions nettes à ce sujet en fonction de la population métropolitaine.

Au cours des vacances:

1° Les vacanciers à destination unique qui séjournent au Québec, le font dans les régions voisines de Montréal, avec une forte concentration dans les Laurentides. À l'inverse, les vacanciers à destinations multiples qui optent également pour le Québec, voyagent dans des régions éloignées de Montréal, comme la Gaspésie.

2° Les États-Unis constituent la destination privilégiée des vacanciers, drainant près du tiers de la fréquentation des deux catégories précédentes. Aux États-Unis, le point d'attraction des Montréalais est la Floride.

Au cours des week-ends:

1° Le tiers environ de la population se déplace fréquemment à l'extérieur de la région métropolitaine (une ou deux fois par mois ou tous les week-ends) à des fins de loisir.

2° Environ 70 % de la population sort en été, par rapport à 58 % en hiver.

3° En été, et surtout en hiver, les Laurentides demeurent la région récréo-touristique préférée de la région montréalaise (respectivement 26,7 % et 44,1 %). En été, l'Estrie, dont la

délimitation touristique comprend une petite partie de la Montérégie, recueille un pourcentage de 26,7 % par rapport à 11,5 % en hiver. La région Richelieu - Rive-Sud pour sa part, attire 5,7 % de cette population en été et 4,5 % en hiver.

On constate donc que la population de la région métropolitaine, qui constitue théoriquement le bassin potentiel le plus fort en matière de récréo-tourisme, ne choisit pas la Montérégie pour ses vacances de façon notable. Elle est cependant une zone de transit pour ceux qui se dirigent vers l'est du Québec ou vers les États-Unis. Quant aux séjours de week-ends, elle attire près de 10 % des intéressés (en transférant une partie du pourcentage attribué à l'Estrie, à celui de Richelieu - Rive-Sud). Cet ensemble de données permet de dégager le pourcentage de fréquentation le plus élevé chez les excursionnistes de jour.

7.4.2 Les récréo-touristes non-résidents

Selon l'étude du MTCP,* les origines des touristes non-résidents en 1975 se répartissent de la façon suivante: 54,2 % sont des résidents américains et 45,8 % sont des résidents des autres provinces canadiennes. Les touristes non-résidents ont visité la région administrative de Montréal dans une proportion de 43,7 % dont 37,5 % la région métropolitaine de Montréal, ce qui laisse un pourcentage de 6,2 % pour les sous-régions nord et sud ensemble.

Par rapport à l'ensemble du Québec, la division de recensement de Chambly, regroupant entre autres les municipalités de Longueuil, Boucherville et Chambly, a accueilli 6,2 % des unités et s'inscrit en 19e place. C'est aussi la seule division digne de mention dans la Montérégie.

---

* Maintenant le MLCP

Si d'une part 1 900 000 touristes non-résidents ont visité le Québec cette année-là, 1 300 000 excursionnistes sont venus aussi au Québec mais sans y coucher. Il est plausible de penser que leur passage s'est inscrit dans les régions administratives de Montéral, de l'Outaouais ou de l'Estrie. La proportion de destinations en Montérégie y est probablement plus élevée dans le cas des excursionnistes que dans celui des touristes, en raison du rayon d'action possible.

7.4.3 Les données de l'ATR Richelieu Rive-Sud sur les flux

Moins assurées que les données précédentes en raison d'un échantillonnage probablement plus ponctuel ou plus sectoriel*, ces données peuvent tout de même apporter un certain éclairage sur les flux de la région. Il faut retenir que cette ATR ne comprend pas les Appalaches.

À partir des données de l'Association touristique, on peut «catégoriser» la demande en récréo-tourisme selon trois principales provenances: régionale (la Montérégie), péri-régionale (Montréal et Estrie) et extra-régionale (autres régions du Québec, du Canada et des États-Unis).

Demande régionale

Il semblerait qu'au total environ 60 % des visiteurs de la Montérégie soient des résidents de la région.

Demande péri-régionale

Selon le relevé statistique, un peu moins de 12 % de la clientèle récréo-touristique est en provenance de Montréal. On aurait cru l'influence de la région plus importante. Elle est fréquentée par l'excursionniste qui peut visiter

---

* Certaines catégories de personnes s'arrêtent peu aux kiosques touristiques.

TABLEAU: 29

POURCENTAGE DES VISITEURS SELON L'ATRRRS

EN FONCTION DE LEUR PROVENANCE, EN PÉRIODE ESTIVALE

Provenance	%
Richelieu-Rive-Sud	59,9
Montréal	12,0
Estrie	1,3
Lanaudière	2,0
Coeur-du-Québec	1,7
Abitibi-Témiscamingue	0,7
Québec-Portneuf	2,6
Outaouais	0,6
Charlevoix	0,3
Laurentides	1,2
Bas-Saint-Laurent	0,9
Iles-de-la-Madeleine	0,2
Saguenay	0,6
Chibougameau	0,1
Duplessis	0,3
Beauce-Appalaches	0,6
Gaspésie	0,3
Manicouagan	0,1
Autres provinces	6,0
États-Unis	6,0
Autres pays	3,0

Nombre de visiteurs moyens pour les mois de mai, juin, juillet et août, toute provenance:

25 500 Personnes/mois

Source: ATR Richelieu - Rive-Sud, 1980, 1982

plusieurs sites en une journée, ou encore par le touriste de transit, provenant de Montréal, Québec ou les États-Unis ou s'y dirigeant et profitant de son passage, visite quelques sites particuliers surtout pour se détendre. L'Estrie, par ailleurs, n'amène que 1,3 % des visiteurs en Montérégie, mais l'ATR - Estrie couvre une partie de la Montérégie.

Demande extra-régionale

Les touristes venant d'autres régions du Québec fréquenteraient peu la Montérégie, en tout 12,6 %, selon des proportions qui diminuent avec l'éloignement. Les visiteurs provenant de l'extérieur du Québec, (Canada, États-Unis, autres pays) ne constitueraient ensemble que 15 % du total.

En gros, les données des deux premières sources n'invalident pas celles de l'ATR; sauf peut-être pour les visiteurs provenant de Montréal, lesquels seraient surestimés pour le territoire de Richelieu-Rive-Sud seulement.

7.5 Potentiels physiques de développement récréo-touristique

La Montérégie a été inventoriée au début des années soixante-dix par le MTCP du Québec avec l'aide du MEER du Canada. L'étude a été faite à partir de l'inventaire des terres du Canada. On y évalue les caractéristiques physiques de la région telles que végétation, pédologie, climat, topographie, faune et paysage unique, en regard des possibilités de récréation et tourisme.

Pour les besoins de cette étude fédérale-provinciale, l'inventaire des terres du Canada a été interprété et adapté de façon à mettre en évidence trois classes de potentiels récréo-touristiques:

classe A: haut potentiel
classe B: moyen potentiel
classe C: faible potentiel

lesquelles sont localisées sur la carte des potentiels récréo-touristiques.

En reprenant les secteurs d'analyse déjà identifiés*, nous retenons les points forts suivants:

7.5.1 Le secteur Rive-Sud

Le couloir fluvial, comprenant les îles et les rives, représente le meilleur potentiel de ce secteur. Un peu en retrait, le bois de Verchères constitue également une richesse naturelle de première classe.

7.5.2 Le secteur Richelieu-Yamaska

La rivière Richelieu et les îles de Sorel marquent ce secteur par un haut potentiel quasi continu. Les cinq montérégiennes, soit les monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont et Yamaska, retiennent ensuite l'attention, de même que la baie Missisquoi.

7.5.3 Le secteur sud-ouest

Comme les deux secteurs précédents, le sud-ouest retient avant tout l'attention par son interface avec l'eau; le haut Saint-Laurent surtout et la rive sud de l'Outaouais encerclent un certain nombre d'îles, grandes (îles Salaberry, Grande Ile) et petites (îles de la Paix, îles de Saint-Timothée). À l'intérieur des terres, on remarque aussi le nord des montagnes vertes (Covey Hill).

---

* Voir supra, section 1.3

MONTÉRÉGIE

Potentiels récréo-touristiques

Haut potentiel

Moyen potentiel

Faible potentiel

Urbanisation

Municipalités régionales de comté

1- ACTON
2- BAS-RICHELIEU
3- BEAUHARNOIS - SALABERRY
4- CHAMPLAIN
5- HAUT-RICHELIEU
6- HAUT-SAINT-LAURENT
7- HAUTE-YAMASKA
8- JARDINS-DE-NAPIERVILLE
9- LAJEMMERAIS
10- LES MASKOUTAINS
11- MEMPHRÉMAGOG (partie)
12- BROME - MISSISQUOI
13- ROUSSILLON
14- ROUVILLE
15- VALLÉE-DU-RICHELIEU
16- VAL-SAINT-FRANÇOIS (partie)
17- VAUDREUIL - SOULANGES

ÎLE DE MONTRÉAL

ONTARIO

ÉTATS-UNIS

1: 500 000

7.5.4 Le secteur des Appalaches

Ce secteur frappe par l'étendue de son haut potentiel de développement récréo-touristique (environ 70 % du secteur). Avec ses montagnes et ses lacs, l'analogie avec les Laurentides est très forte, bien que la réalisation de son potentiel soit beaucoup moins avancée. Les montagnes sont quasi omniprésentes, contrastées par les lacs Memphrémagog et Brome.

7.6 Conclusions

Si, d'une part, on relève une certaine cohérence entre les MRC bien pourvues en activités ou en hébergement et les zones de potentiels identifiés, on constate aussi une sous-utilisation des potentiels, corroborée par l'étude des flux, pouvant découler aussi bien d'un manque d'équipements appropriés aux besoins que d'un manque de publicité.

Compte tenu de l'encadrement de la Montérégie par deux régions à plus fort potentiel touristique, les Laurentides d'une part et l'Estrie d'autre part, de la prédominance d'usagers montérégiens* et de la proximité du bassin de population de l'île de Montréal, il convient:

1° de mettre globalement l'accent sur les équipements et la mise en valeur de sites propres à la récréation;

2° d'améliorer la qualité et la quantité des ressources de loisirs récréatifs pour les résidents et les visiteurs excursionnistes;

3° d'intensifier les mesures d'attrait récréatif en privilégiant les lieux où des signes d'intérêt sont déjà manifestes;

---

* Ayant leur résidence principale en Montérégie.

4° d'orienter l'aspect touristique du développement vers le secteur des Appalaches.

En ce sens, il est certain que la rivière Richelieu et les îles de Sorel présentent un potentiel récréatif remarquable. Aussi, la mise en valeur de l'ensemble des montérégiennes apporterait un attrait naturel complémentaire des plus original; déjà, les monts Saint-Hilaire et Saint-Bruno constituent des aménagements accueillants.

Les conclusions nous orientent d'abord et avant tout sur le potentiel récréatif (les excursionnistes), lequel constitue la vocation première de la Montérégie. Le développement des équipements récréatifs a pour avantage d'être moins onéreux que son pendant touristique et d'atteindre plus de gens. Le développement des équipements touristiques doit cependant faire l'objet d'un intérêt certain.

C'est à dessein que les activités ou équipements souhaitables ne sont pas identifiés, car il serait préférable que ce genre de précision vienne d'abord du milieu régional.

8. ÉQUIPEMENTS PUBLICS

8.1 Les équipements scolaires

8.1.1 Le primaire

Comme on peut le constater en comparant les tableaux 30 et 31, sur les clientèles du niveau primaire durant l'année 1980-1981, les 116 071 élèves que comptait la Montérégie se répartissaient à raison de 91,9 % et de 8,1 % entre les secteurs catholique et protestant respectivement. D'autre part, la proportion d'élèves en difficulté d'adaptation apparaît significative du côté catholique (8,1 %) mais surtout du côté protestant (15,8 %). Enfin, l'usage des niveaux de pré-maternelle et de maternelle semble plus répandu du côté catholique (14,9 %) que du côté protestant (9,1 %), et la moyenne d'élèves par école est de 351 et 229 respectivement.

Du point de vue géographique, ce sont les quatre MRC formant le gros de la couronne sud qui ont les écoles les plus nombreuses (en moyenne), et leur part relative quant au nombre d'élèves dans la région est plus élevée que leur part du nombre d'écoles. Cette situation semble traduire une tendance à construire des écoles plus vastes en vue d'absorber l'effet d'un accroissement démographique plus rapide sur la clientèle scolaire, plutôt que des sous-équipements proprement dits. C'est là le cas des MRC de Champlain, de Lajemmerais (surtout Boucherville et Sainte-Julie), de La Vallée-du-Richelieu (surtout Saint-Bruno-de-Montarville et Beloeil) et Roussillon (Châteauguay). À l'opposé, les MRC situées en milieu plus rural ont moins d'élèves par école. Ces MRC sont notamment Acton, Les Jardins-de-Napierville, Rouville et Vaudreuil-Soulanges.

Le primaire protestant tend à se localiser dans des secteurs où existent des concentrations anglophones significatives, soit dans certaines zones des MRC de Champlain (Greenfield Park et Saint-Lambert

TABLEAU: 30 CLIENTÈLE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU SECTEUR CATHOLIQUE, DURANT L'ANNÉE 1980-1981

	MRC PAR SECTEUR	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves			TOTAL
			Pré-maternelle et maternelle	Primaire	Difficulté d'adaptation	
I	Champlain	59	3 718	20 563	2 288	26 569
	Lajemmerais	18	1 312	6 599	629	8 540
	Roussillon	22	1 483	7 958	934	10 375
	Sous-total	99	6 513	35 120	3 851	45 484
II	La Vallée-du-Richelieu	26	1 638	7 659	1 141	10 438
	Le Bas-Richelieu	19	815	4 306	288	5 409
	Le Haut-Richelieu	23	1 096	6 110	440	7 646
	Les Maskoutains	22	1 076	5 015	473	6 564
	Rouville	10	467	2 322	166	2 955
	Sous-total	100	5 092	25 412	2 508	33 012
III	Beauharnois-Salaberry	24	774	4 225	225	5 224
	Le Haut-Saint-Laurent	9	236	1 348	269	1 853
	Les Jardins-de-Napierville	9	265	1 477	198	1 940
	Vaudreuil-Soulanges	21	932	4 966	427	6 325
	Sous-total	63	2 207	12 016	1 119	15 342
IV	Acton	11	507	2 119	194	2 820
	Brome-Missisquoi	12	537	2 650	360	3 547
	La Haute-Yamaska	16	845	4 151	497	5 493
	Le Val-Saint-François (partie)	2	108	517	71	696
	Memphrémagog (partie)	1	61	205	25	291
	Sous-total	42	2 058	9 642	1 147	12 847
	RÉGION	304	15 870	82 190	8 625	106 685

Source: MEQ; Répertoire des organismes et des écoles; statistique de l'enseignement 1980-1981, Québec, 1981, p. 158 à 172.

TABLEAU: 31 CLIENTÈLE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU SECTEUR PROTESTANT, DURANT L'ANNÉE 1980-1981

	MRC PAR SECTEUR	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves			TOTAL
			Pré-maternelle et maternelle	Primaire	Difficultés d'adaptation	
I	Champlain	14	185	2 744	776	3 705
	Lajemmerais	1	7	38	8	53
	Roussillon	6	142	874	237	1 253
	Sous-total	21	334	3 656	1 021	5 011
II	La Vallée-du-Richelieu	5	42	956	77	1 172
	Le Bas-Richelieu	1	11	88	-	99
	Sous-total	6	53	1 044	77	1 271
III	Beauharnois-Salaberry	1	34	207	20	261
	Le Haut-Saint-Laurent	3	66	462	80	608
	Vaudreuil-Soulanges	4	73	400	61	634
	Sous-total	8	173	1 069	161	1 503
IV	Brome-Missisquoi	4	136	834	157	1 131
	La Haute-Yamaska	2	61	349	71	470
	Sous-total	6	197	1 183	228	1 601
	RÉGION	41	854	6 952	1 487	9 386

Source: idem au tableau 30

surtout), de Roussillon (surtout Châteauguay) et de La Vallée-du-Richelieu (surtout Saint-Bruno-de-Montarville), ainsi que dans les MRC de Brome-Missisquoi et du Haut-Saint-Laurent.

8.1.2 Le secondaire

À ce niveau, les 79 158 élèves de 1980-1981 se répartissaient à 88,1 % et 11,9 % entre les secteurs catholique et protestant. Ce dernier comptait beaucoup moins d'élèves en difficultés d'adaptation au secondaire (6,3 %) qu'au primaire. De plus, il suit les concentrations anglophones de la même façon que le primaire protestant.

Enfin, aux clientèles déjà mentionnées pour les institutions publiques, il faudrait ajouter 13 120 élèves fréquentant des institutions privées. Au primaire on en comptait 1 350, surtout dans des écoles reconnues pour fins de subvention, contre 11 287 au secondaire, surtout dans des écoles déclarées d'intérêt public. Ces deux catégories correspondent à des niveaux différents de subvention per capita. Ainsi, en 1981-1982, les écoles reconnues pour fins de subvention recevaient 1 130 $ par élève au primaire et 1 638 $ au secondaire, alors que celles déclarées d'intérêt public recevaient 1 505 $ au primaire et 2 173 $ au secondaire. Quant aux 483 élèves restants, ils se répartissent entre les catégories «maternelle» (206) et «non-définie» (277).

8.1.3 Le collégial

La Montérégie compte six CEGEP francophones et un anglophone. Ce dernier est situé à Saint-Lambert, alors que les autres se retrouvent chacun dans une ville satellite ainsi qu'à Longueuil. Les étudiants du secteur de Châteauguay, selon certaines indications, auraient tendance à fréquenter plutôt les CEGEP de l'île de Montréal et surtout celui de Ville LaSalle (André-Laurendeau). Les CEGEP de la région recrutent généralement leur clientèle dans le secteur immédiat, mais trois

TABLEAU: 32 CLIENTÈLE DES ÉCOLES SECONDAIRES AU SECTEUR CATHOLIQUE, DURANT L'ANNÉE 1980-1981

	MRC PAR SECTEUR	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		TOTAL
			Secondaire régulier	Difficultés d'adaptation	
I	Champlain	20	16 341	2 508	18 849
	Lajemmerais	2	3 053	324	3 377
	Roussillon	7	6 123	434	6 557
	Sous-total	29	25 517	3 266	28 783
II	La Vallée-du-Richelieu	5	5 355	403	5 758
	Le Bas-Richelieu	5	4 531	319	4 850
	Le Haut-Richelieu	9	5 457	480	5 937
	Les Maskoutains	6	3 367	590	3 957
	Rouville	2	1 500	42	1 542
	Sous-total	27	20 210	1 834	22 044
III	Beauharnois-Salaberry	6	4 067	315	4 382
	Le Haut-Saint-Laurent	2	1 150	88	1 238
	Les Jardins-de-Napierville	2	694	142	836
	Vaudreuil-Soulanges	6	4 487	142	4 629
	Sous-total	16	10 398	687	11 085
IV	Acton	1	658	47	705
	Brome-Missisquoi	3	2 513	93	2 606
	La Haute-Yamaska	4	3 988	306	4 294
	Le Val-Saint-François (partie)	1	231	-	231
	Sous-total	9	7 390	446	7 836
	RÉGION	81	63 515	6 233	69 748

Source: idem au tableau 30

TABLEAU: 33

CLIENTÈLE DES ÉCOLES SECONDAIRES AU SECTEUR PROTESTANT, DURANT L'ANNÉE 1980-1981

	MRC PAR SECTEUR	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		TOTAL
			Secondaire régulier	Difficultés d'adaptation	
I	Champlain	4	2 999	221	3 220
	Roussillon	1	1 714	108	1 822
	Sous-total	5	4 713	329	5 042
II	La Vallée-du-Richelieu	1	1 193	58	1 251
	Le Bas-Richelieu	1	30	-	30
	Sous-total	2	1 223	58	1 281
III	Le Haut-Saint-Laurent	1	992	93	1 085
	Vaudreuil-Soulanges	3	364	-	364
	Sous-total	4	1 356	93	1 449
IV	Brome-Missisquoi	5	1 433	116	1 549
	La Haute-Yamaska	2	79	-	79
	Sous-total	7	1 512	116	1 628
	RÉGION	18	8 804	596	9 400

Source: idem au tableau 30

TABLEAU: 34

CLIENTÈLE DES CEGEP À L'AUTOMNE 1981
PAR SECTEUR ET PAR FAMILLE DE PROGRAMMES

Familles de programmes / CEGEP	Edouard-Montpetit	Granby	Sorel-Tracy	Saint-Hyacinthe	Saint-Jean	Valleyfield	Saint-Lambert	TOTAL
Sciences santé	581	216	232	368	172	108	188	1865 12,3
Sciences pures	574	-	-	-	204	130	253	1161 7,6
Sciences administratives	541	-	1	2	160	81	415	1200 7,9
Sciences humaines	999	299	288	421	358	280	698	3343 22,0
Arts	40	-	-	-	65	63	144	312 2,0
Lettres	173	37	15	37	59	36	38	395 2,6
Autres	-	33	-	28	85	25	2	173 1,1
GENERAL	2908	585	536	856	1103	723	1738	8449 55,5
Techniques biologiques	595	84	77	315	254	113	-	1438 9,4
Techniques physiques	1039	55	171	104	315	216	-	1900 12,5
Techniques administratives	841	382	254	367	484	602	419	3349 22,0
Techniques humaines	-	-	-	-	-	-	-	-
Arts appliqués	-	-	-	84	-	-	-	84 0,6
PROFESSIONNEL	2475	521	502	870	1053	931	419	6771 44,5
TOTAL	5383 35,4	1106 7,3	1038 6,8	1726 11,3	2156 14,2	1654 10,9	2157 14,2	15220 100

Source: MEQ; L'effectif des CEGEP à l'enseignement régulier, session d'automne 1981; Vol. 7, no 4, août 1982, p. 78

d'entre eux accueillent une part significative de leur clientèle provenant de l'extérieur de la région. Ce sont Édouard-Montpetit (12,4 %), Saint-Hyacinthe (16,3 %) et Champlain (37,4 %). Mais si on regarde d'abord le tableau 34, ci-après, sur la répartition de la clientèle par famille de programmes, on constate que le secteur général reçoit 55,5 % de la clientèle, contre 44,5 % pour le professionnel. Toutefois, si on exclut le collège Champlain, qui n'offre que les techniques administratives au professionnel, ces proportions deviennent 51,4 % et 48,6 % respectivement (6 711 contre 6 352). Cela ressemble beaucoup plus aux pourcentages observés dans l'ensemble du Québec,* soit 49,7 % au général et 50,3 % au professionnel, pour l'année scolaire 1981-1982. Les groupes de programmes les plus en demande sont les techniques administratives au professionnel et les sciences humaines au général, avec 22 % chacun du total. Viennent ensuite les techniques physiques avec 12,5 %, ce qui inclut l'option aérotechnique du CEGEP Édouard-Montpetit, et les sciences de la santé avec 12,3 % du total.

8.1.4 Les institutions gouvernementales et universitaire

En dernier lieu, il convient de signaler la présence de sept institutions gouvernementales dans la région. Trois d'entre elles sont situées sur la réserve amérindienne de Kahnawake, deux sur la base militaire de Saint-Hubert (primaire et secondaire anglophone), et une autre à Saint-Jean, soit le Collège militaire royal. Enfin, à Saint-Hyacinthe on trouve l'Institut de technologie agricole et alimentaire, qui compte 562 étudiants, et dont la zone d'influence couvre l'ensemble du Québec parce qu'il est l'un des deux seuls à offrir un enseignement spécialisé en agro-alimentaire (l'autre institut étant situé à La Pocatière).

La seule institution de niveau universitaire est la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, située à Saint-Hyacinthe, et qui dispense un cours d'une durée de quatre ans à 280 étudiants.

---

* Source: MEQ, bulletin statistique de la DIGEC, vol. 7 no 4, août 1982.

8.2 Les équipements socio-sanitaires

8.2.1 Les centres hospitaliers (CH)

La Montérégie compte 18 centres hospitaliers (CH) publics et 7 privés; ceux-ci totalisent 2 239 lits pour des soins de courte durée, soit 2,11 lits par 1 000 habitants, et 1 642 pour des soins de longue durée, soit 1,55 lit par 1 000 habitants. La MRC de Champlain regroupe une bonne part de ce réseau sur son territoire, soit 7 CH, dont 4 privés et 3 publics. Le parachèvement récent du CH Pierre-Boucher, à Longueuil, (362 lits) a permis de monter les moyennes respectivement à 3,12 et 1,58 lits par 1 000 habitants. Pour les autres MRC les mieux pourvues, leur nombre de places par 1 000 habitants figurent ci-dessous.

NOMBRE DE LITS D'HÔPITAUX PAR MILLE HABITANTS

MRC	Courte durée	Longue durée
Les Maskoutains	4,96	7,81
Le Bas-Richelieu	4,02	4,47
Brome-Missisquoi	2,52	2,21
La Haute-Yamaska	2,35	1,78
Beauharnois-Salaberry	3,37	0,77
Le Haut-Richelieu	3,10	0,78

Il ressort de ces chiffres que la MRC des Maskoutains est nettement la mieux équipée en termes de nombre de places par 1 000 habitants, suivie de près par la MRC du Bas-Richelieu. Les MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska maintiennent pour leur part une dotation supérieure à la moyenne régionale, tandis que les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Richelieu sont pauvres en places pour soins prolongés.

Selon les plus récentes informations disponibles, il y a eu 124 899 hospitalisations dans la Montérégie durant l'année 1977-1978 contre 119 597 l'année suivante, ce qui donne respectivement 117,6 et 112,6 hospitalisations par 1 000 habitants*. Cette diminution de 4,2 % pourrait s'expliquer en partie par une tendance accrue à effectuer des traitements médicaux en externe et à n'hospitaliser qu'en cas de véritable nécessité. Cependant, ce niveau pourrait être plus élevé si la consommation de soins à l'extérieur de la région était d'un ordre de grandeur différent. En effet, trois pôles hospitaliers entourent la Montérégie, soit Montréal, Drummondville et Sherbrooke. Le premier est bien sûr le plus important puisqu'il draine une majorité de la clientèle des municipalités de la couronne sud. Il est encore trop tôt pour voir dans quelle mesure la mise en service récente du CH Pierre-Boucher contribue à modifier ce portrait dans la zone de Longueuil, et le futur CH de Châteauguay (250 lits), actuellement en implantation, ne sera ouvert qu'en 1988 selon les prévisions actuelles.**

Le pôle de Drummondville attire principalement une partie de la clientèle de la zone d'Acton Vale. Celui de Sherbrooke fait sentir son influence sur les parties des MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François mais aussi sur la partie orientale des MRC de La Haute-Yamaska (surtout Waterloo) et de Brome-Missisquoi. Toutefois, une divergence trop prononcée entre les découpages territoriaux des MRC et des districts de CLSC utilisés par le CRSSS rend très laborieuse toute étude des zones d'influences hospitalières, à l'échelle MRC.

Enfin, il convient de préciser qu'à l'intérieur même de la région, on trouve des territoires pouvant avoir une autonomie élevée en matière de consommation de soins hospitaliers, ainsi qu'une zone d'influence dont le découpage peut chevaucher des limites territoriales de MRC comme de CLSC. C'est le cas notamment des cinq villes satellites

---

Source: * CRSSS de la Montérégie; Projet de rationalisation des ressources hospitalières; juin 1982, p.6

** CRSSS de la Montérégie; Synthèse des orientations du Conseil régional en matière de développement et d'aménagement pour la région de la Montérégie; novembre 1980.

et de leur secteur environnant.*

Les dépenses budgétaires 1982-1983** des CH de la région atteignaient 228 millions de dollars, dont un peu plus de 16 millions de dollars (7,1 %) seulement seraient couverts par des revenus autonomes; le reste, soit 212 millions (92,9 %), étant financé par le ministère des Affaires sociales (MAS).

8.2.2 Les centres d'accueil (CA)

Ces établissements se répartissent en deux catégories: les centres d'accueil d'hébergement (CAH) et les centres d'accueil de réadaptation (CAR).

Les CAH sont à la disposition des personnes âgées de la région; on en compte 34 publics et 32 privés totalisant respectivement 3 102 et 869 lits, tel qu'indiqué au tableau 35. Il conviendrait toutefois d'ajouter les 489 lits de CA qui sont situés dans 3 hôpitaux à Sorel (24), Saint-Jean (325) et Saint-Hyacinthe (140), pour un total de 4 460 lits, soit 4,2 lits par 1 000 habitants.

Cette moyenne recouvre évidemment des disparités sous-régionales. Certaines MRC sont relativement équipées, comme Rouville (11,94 lits par 1 000 habitants),Le Haut-Richelieu (6,23), Acton (6,98), Les Jardins-de-Napierville (4,86), Brome-Missisquoi (6,21) et Les Maskoutains (6,97). Alors que d'autres sont plutôt sous-équipées comme Champlain (2,98), Roussillon (3,08), Lajemmerais (3,17), Vaudreuil-Soulanges (3,49) et La Vallée-du-Richelieu (2,92). Ces dernières couvrent le territoire de la couronne sud, dont la croissance est plus rapide et la population plus jeune que dans le reste de la région. Tandis que les autres ont un pourcentage plus élevé de personnes âgées sur leur territoire, d'où une demande accrue pour ce type de ressources.

Sources: * Voir Fauteux, Martial, Les villes satellites de Montréal, OPDQ, juin 1981, p. 26.

** 1. CRSSS de la Montérégie, compilation spéciale.
2. Programme fonctionnel et technique pour le CH Châteauguay.

TABLEAU: 35 CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT (CAH) EN 1982

	MRC PAR SECTEUR	PUBLICS		PRIVÉS	
		CAH	Lits	CAH	Lits
I	Champlain	6	567	5	273
	Lajemmerais	3	205	1	18
	Roussillon	2	231	2	55
	Sous-total	11	1003	8	346
II	La Vallée-du-Richelieu	2	160	4	105
	Le Bas-Richelieu	2	112	3	42
	Le Haut-Richelieu	2	155	1	16
	Les Maskoutains	2	259	2	65
	Rouville	1	309	2	26
	Sous-total	9	995	12	254
III	Beauharnois-Salaberry	2	254	-	-
	Le Haut-Saint-Laurent	1	75	-	-
	Les Jardins-de-Napierville	1	50	1	48
	Vaudreuil-Soulanges	3	222	-	-
	Sous-total	7	601	1	48
IV	Acton	1	80	3	49
	Brome-Missisquoi	3	215	5	58
	La Haute-Yamaska	2	167	3	114
	Le Val-Saint-François (partie)	1	41	-	-
	Memphrémagog (partie)	-	-	-	-
	Sous-total	7	503	11	221
	RÉGION	34	3 102	32	869

Source: CRSSS de la Montérégie, Liste d'établissements

Enfin, les CAH sont les établissements dont le degré d'autofinancement est le plus élevé, car leurs revenus autonomes prévus pour 1982-1983 s'élèvent à 14,7 millions de dollars, ou 30,8 %, comparativement à des prévisions de 47,8 millions de dollars.*

Les CAR s'adressent à quatre types de clientèles, soit les mésadaptés socio-affectifs (MSA), les alcooliques et toxicomanes, les handicapés physiques, et les handicapés mentaux. Ils comptent des places en internat, en externat et parfois en centre de jour. Sauf pour les MSA qui sont plutôt des jeunes, leur clientèle peut se recruter dans tous les groupes d'âge.

À partir du tableau 36, on peut voir que sur un total de 2 088 bénéficiaires, les centres pour handicapés mentaux traitent 1 404 personnes ou 67,2 % de l'ensemble. Le second groupe en importance, les centres pour MSA jeunes, compte 335 bénéficiaires, soit 16 % du total. Enfin, le seul centre pour handicapés physiques est situé à Longueuil et s'adresse aux handicapés visuels. Les dépenses brutes du CRSSSM pour 1982-1983 atteignent les 52 millions de dollars, dont 33,5 millions de dollars (64,4 %) aux CAR pour handicapés mentaux et 13,3 millions de dollars aux CAR pour MSA.

8.2.3 Autres établissements

La Montérégie compte aussi 16 Centres locaux de services communautaires (CLSC) en opération; quatre autres étaient en cours d'implantation en 1983-1984 et deux CLSC actuels doivent se fusionner; il y a donc un total de 19 CLSC dont les découpages territoriaux ont été établis graduellement depuis l'automne 1974 et révisés en 1982; ils servent d'unités géographiques de référence pour le CRSSSM. Pour exercer ces fonctions, les CLSC disposaient en 1981-1982 d'un minimum d'équipements de radiologie, de laboratoire, ainsi que d'urgence et de clinique

---

* Source: CRSSS de la Montérégie, compilation spéciale

TABLEAU: 36 CENTRES D'ACCUEIL DE RÉADAPTATION (CAR) EN 1982

MRC PAR SECTEUR	M.S.A. jeunes				Alcoolisme et toxicomanie		Handicapés physiques			Handicapés mentaux		
		Bénéficiaires		Centres de jour				Bénéficiaires			Bénéficiaires	
	CAR	Internes	Externes		CAR	Internes	CAR	Internes	Externes	CAR	Internes	Externes
Champlain	2	50	65	120			1	91		2	125	
Roussillon					1	20				1	45	
La Vallée-du-Richelieu										3	355	89
Le Bas-Richelieu										1	50	
Le Haut-Richelieu										3	205	8
Les Maskoutains	1	60										
Beauharnois-Salaberry	1	40								1	70	
Le Haut-Saint-Laurent										1	136	
Brome-Missisquoi										2	155	141
Memphrémagog (partie)										1	263	
RÉGION	4	150	65	120	1	20	1	91		15	1 404	238

Source: CRSSS de la Montérégie; Liste d'établissements

externe; les dépenses budgétaires pour 1982-1983 totalisaient 22,8 millions de dollars dont la quasi-totalité (99,5 %) provient du MAS.

Les départements de santé communautaire (DSC), au nombre de 4 dans la région, sont rattachés à un centre hospitalier et couvrent un territoire pouvant inclure entre 5 et 7 CLSC. Les 4 CH disposant d'un DSC sont celui du Haut-Richelieu (Saint-Jean), celui de Valleyfield, Honoré-Mercier (Saint-Hyacinthe) et Charles-Lemoyne (Greenfield-Park). Leurs dépenses ont totalisé 9 089 000 $ pour l'année 1979-1980.*

Enfin, il convient de mentionner le Centre des services sociaux (CSS) dont le siège social est à Longueuil, et qui compte 5 succursales dans 4 des 5 villes satellites (à l'exclusion de Sorel) ainsi qu'à Longueuil même. Son budget pour 1982-1983 s'élevait à 23,2 millions de dollars, fournis en totalité (99,9 %) par le MAS.

Conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux de 1971 (chapitre 48), le CSS dispense des services dans le cadre des 8 programmes suivants: famille-enfance, protection de la jeunesse, adoption, handicapés physiques et mentaux, services sociaux en milieu hospitalier, services sociaux en milieu scolaire, personnes âgées, et ressources non institutionnelles.

8.2.4 Les ressources légères

Celles-ci consistent en diverses ressources qui ne sont pas des établissements mais jouent tout de même un rôle significatif dans le système socio-sanitaire régional. Certaines sont reliées à un centre hospitalier (centre de jour en psychiatrie, maison de transition, etc.) mais les principales sont reliées à des CAH et à des foyers de groupe, des ateliers protégés (SAHT), et principalement des familles d'accueil.

---

* Source: CRSSS de la Montérégie; Les orientations 1981-1986; Longueuil, mars 1981, p. 30.

En 1979-1980, on comptait 292 de ces familles d'accueil qui hébergaient 806 adultes (personnes âgées surtout), et 1 529 autres qui hébergaient 2 122 enfants.*

Enfin, une ressource digne de mention a trait aux services de garde à l'enfance: pour les enfants de 0 à 5 ans d'une part et pour ceux de 6 à 11 ans (milieu scolaire) d'autre part. Sur un total de 101 381 enfants de 0 à 5 ans dans la Montérégie (mars 1983), l'on estime à 51 829 ceux qui sont gardés, et ceci correspond à 38 048 places de garde à plein temps.** Toutefois, il n'y avait à cette date que 2 891 places de garde autorisées, réparties dans 63 garderies dont 31 situées dans la seule MRC de Champlain. L'objectif de développement de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) pour ce type de ressource est de porter graduellement le nombre de places de garde autorisées à 8 491 d'ici le 31 mars 1988. En milieu scolaire, par ailleurs (6 à 11 ans), la situation est celle-ci: 42 écoles primaires (sur 345) disposaient d'une garderie en 1982-1983, et recevaient 602 enfants sur une base régulière et 509 de façon sporadique, pour un total de 1 111 enfants gardés (environ 1 %).***

8.2.5 Le MAS et le CRSSS

Quelques éclaircissements peuvent s'avérer utiles sur leurs attributions respectives. D'abord sur celles du MAS qui, en plus de ses fonctions d'envergure provinciale (planification générale, changements législatifs, obtention de budgets, etc.), établit sur recommandation du CRSSS les budgets d'opération et les budgets d'immobilisation des établissements lorsqu'ils dépassent 1 000 000 $ dans le cas des CH et, 250 000 $ dans le cas des autres établissements (CAH, CAR, CLSC, CSS).

Sources: * CRSSS, id. p. 29

** Cantin, S. Situation actuelle et perspectives de développement des services de garde à l'enfance au Québec 1983-1988. OSGE, Longueuil, sept. 1983

*** MEQ, direction générale des réseaux.

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) coiffe le réseau socio-sanitaire d'une région. Les CRSSS ont été créés suite à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, en 1971. À cette époque, ils n'étaient que des organismes de consultation et de concertation dans le domaine socio-sanitaire. Ils ont cependant évolué avec le temps; ils s'occupent maintenant de la planification et de la coordination régionales des programmes et des services sociaux et de santé; ils accomplissent aussi certaines fonctions décentralisées s'appliquant surtout aux immobilisations et aux équipements. En particulier, l'approbation (ou le rejet) de projets de renouvellement et de développement, inférieurs à 1 000 000 $ (CH) ou à 250 000 $ (autres établissements), la répartition entre les établissements des enveloppes régionales attribuées par le MAS, la gestion des achats effectués en groupe par les établissements, la récupération et la redistribution des surplus d'équipements, etc. Dans un autre ordre d'idées, les CRSSS s'occupent aussi de fonctions plus statutaires, comme le déroulement des élections aux conseils d'administration des établissements, le traitement des plaintes formulées par les usagers, etc. Bref, on peut résumer tout cela en disant que les CRSSS ont une responsabilité générale d'organisation du réseau socio-sanitaire régional.

8.3 L'administration publique

Cette section traite surtout des données pertinentes à la présence de l'administration publique québécoise en Montérégie. Accessoirement, les deux autres niveaux de gouvernement sont sommairement abordés.

8.3.1 Représentation régionale

Les données sur les services du gouvernement du Québec font ressortir la présence de 10 ministères et 13 organismes. Sur un total de 148 bureaux répartis dans 39 municipalités, on compte 131 bureaux locaux et 17 bureaux régionaux.

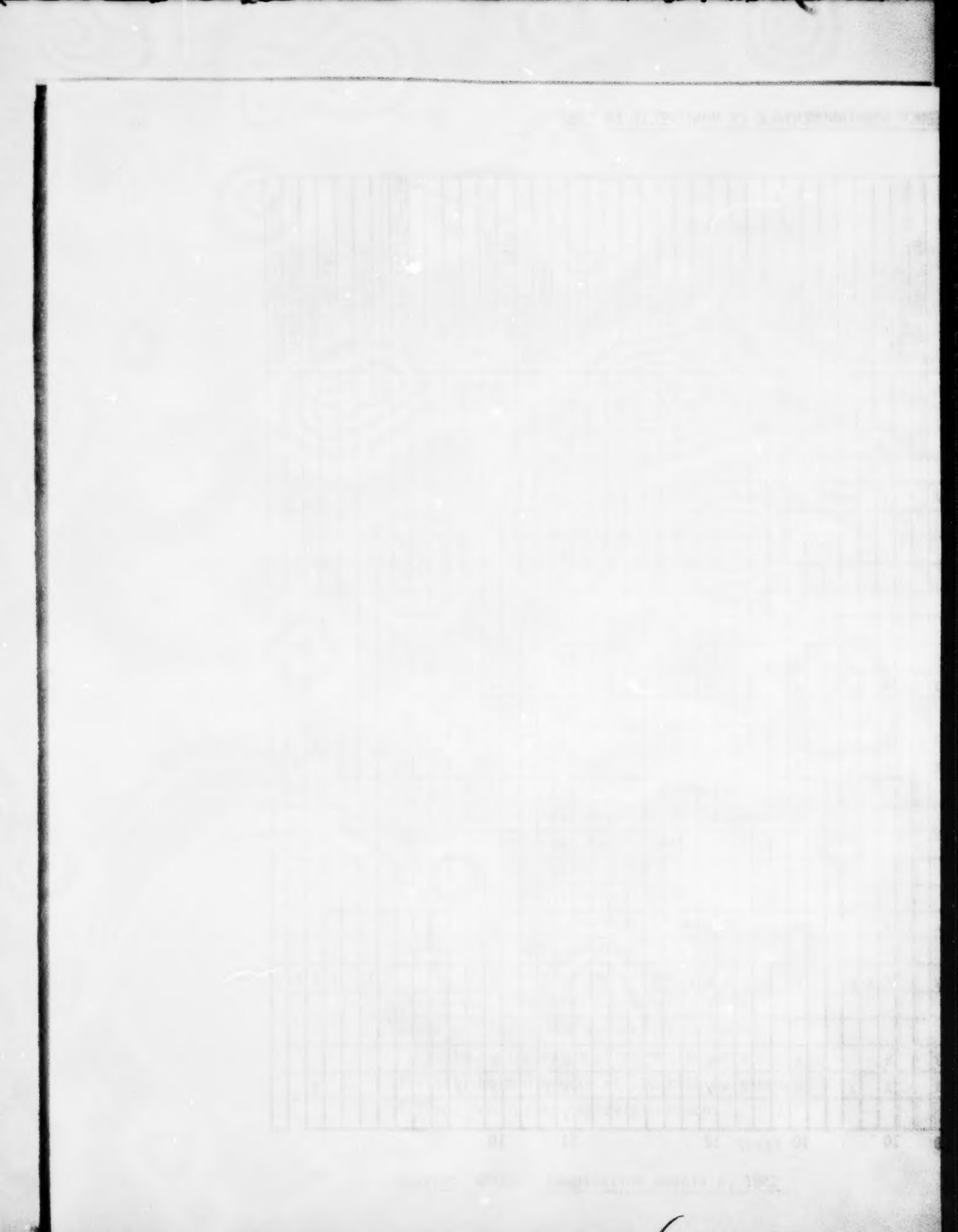

TABLEAU: 37 TRAME DE LA PRÉSENCE GOUVERNEMENTALE EN MONTÉRÉGIE EN 1982

Ministères et Organismes \ Municipalités	Acton Vale	Saint-Liboire	Sorel	Sainte-Martine	Beauharnois	Valleyfield	Bedford	Cowansville	Lac Brome	Farnham	Saint-Jean	Iberville	Lacolle	Huntingdon	Ormstown	Granby	Waterloo	Saint-Rémi	Napierville	Saint-Bruno	Verchères	Boucherville	Sainte-Julie	Longueuil	Saint-Hubert	Brossard	Greenfield Park	Saint-Hyacinthe	Eastman	Chateauguay	La Prairie	Candiac	Côte-Sainte-Catherine	Marieville	Saint-Césaire	Ile Perrot	Côteau-du-Lac	Vaudreuil	Côteau-Landing	Pointe-des-Cascades
Agriculture, Pêcheries et Alimentation			X	X			X				X	X		X		X		X		X								X		X				X			X			
Commission de la protection du territoire agricole																								X																
Office du crédit agricole du Québec						X					X					X												X												
Régie des assurances agricoles du Québec																								X				X												
Commission de santé et sécurité du travail du Québec			X			X										X								X																
Communications											X																	X												
Éducation																								X																
Office de la langue française																								X																
Énergie et Ressources																X																								
Industrie, Commerce et Tourisme													X											X																
Justice: Cour des sessions de la paix			X			X		X			X					X	X						X				X												
: Aide juridique			X			X					X					X							X		X	X	X		X											
: Régistrateur		X		X	X		X		X			X		X					X		X			X							X			X			X	X		
Sûreté du Québec			X	X		X																	X	X								X		X			X			
Loisir, Chasse et Pêche			X			X					X					X						X						X					X						X	X
Office de la protection du consommateur																								X																
Office de planification et de développement du Québec																								X																
Office des personnes handicapées du Québec																								X																
Office des services de garde à l'enfance																								X																
Régie du logement: bureau régional																								X																
: bureaux locaux			X			X					X					X								X				X												
Transports: bureau régional																									X															
: sous-centre Voirie			X			X	X	X			X			X	X	X		X			X		X				X		X				X		X	X	X			
Office des autoroutes du Québec																X	X																	X						
Régie de l'assurance automobile du Québec																								X																
: immatriculation et examen de permis			X			X					X					X								X				X												
Travail, Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	X		X			X		X			X			X		X								X	X			X		X								X		
Travaux publics et Approvisionnement																								X																
Total			10			10					10					12								21				10												

Source: OPDQ, Compilation spéciale, 1982

Les bureaux régionaux sont répartis comme suit: 9 pour des organismes et 8 pour des ministères. Concernant ce dernier nombre, il faut préciser que le MAPAQ en compte 2 à lui seul (à Châteauguay et à Saint-Hyacinthe), et que les 6 autres ministères ont leur bureau régional à Longueuil, sauf le MTQ qui a le sien à Brossard.

La trame de cette présence gouvernementale (tableau: 37) fait ressortir le rôle implicite de capitale régionale joué par la ville de Longueuil, avec 14 bureaux régionaux et 7 bureaux locaux, ainsi que celui de palier sous-régional joué par les 5 villes satellites qui comptent chacune 10 à 12 bureaux ayant une portée sous-régionale ou locale. Enfin, le palier purement local est couvert par 75 points de services largement disséminés dans une trentaine de municipalités de banlieue, de centres intermédiaires ou même de municipalités rurales, à raison d'un à trois bureaux par localité.

8.3.2 Les effectifs et les espaces globaux

Selon une compilation effectuée par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (MTPA), le gouvernement du Québec embauchait 2 263 permanents et 773 occasionnels en juin 1981 dans la Montérégie, pour un effectif total de 3 036 personnes. Ce dernier nombre est relativement voisin de celui obtenu par le MMSR pour 1981, soit 2 895 personnes avec un écart inférieur à 5 %.

8.3.3 Répartition régionale des effectifs et des espaces

Une compilation spéciale du MTPA couvrant à la fois les effectifs et les espaces utilisés dans une proportion d'environ 70 %, nous permet de constater le rôle-pivot de la MRC de Champlain dans la Montérégie, et celui implicite de Longueuil comme capitale régionale, puisque cette MRC concentre environ 22 % des effectifs et 30 % des espaces gouvernementaux de la région.

Concernant les villes satellites, leur rôle de palier administratif sous-régional ressort dans les statistiques sur les 5 MRC qui ont une de ces villes sur leur territoire, et dont la liste ci-dessous donne la part relative dans les effectifs et les espaces totaux:

MRC	Effectifs (%)	Espaces totaux (%)
Beauharnois-Salaberry	10,8	11,7
La Haute-Yamaska	13,1	23,7
Le Bas-Richelieu	5,6	11,5
Le Haut-Richelieu	9,2	8,1
Les Maskoutains	25,5	12,8

Ces MRC totalisent donc 64,2 % des effectifs et 67,9 % des espaces répartis, que l'on retrouve surtout dans les villes satellites elles-mêmes.

8.3.4 Les niveaux fédéral et municipal

Selon la répartition sectorielle et régionale de l'emploi en 1981 produite par le MMSR, l'administration fédérale embauchait 5 625 personnes. Ses principales installations sont les suivantes:

Défense:

aéroports militaires de Saint-Hubert et de Saint-Jean, collège militaire royal de Saint-Jean.

Emploi et immigration:

centres d'emploi dans certaines villes de la banlieue sud et dans les villes satellites.

Parcs:

il existe une dizaine de parcs dans la région, dont le canal et le fort de Chambly, le fort Lennox et les écluses de Saint-Ours.

Postes:

la structure des bureaux de poste est relativement déconcentrée puisqu'on en trouve jusque dans les municipalités rurales.

Voie maritime:

quatre de ses neuf écluses sont situées dans la région, soit à Saint-Lambert, Côte-Sainte-Catherine et deux à Beauharnois.

Recherche et développement:

le centre de recherche du ministère de l'Agriculture situé à Saint-Jean, ainsi que le centre de recherche en génie des matériaux, actuellement en opération à Boucherville.

Quant aux administrations municipales, elles fournissaient de l'emploi à 7 695 personnes en 1981 selon le MMSR, les principales étant évidemment celles de Longueuil et des autres villes importantes de la couronne sud, ainsi que celles des villes satellites.

8.4 Conclusions

Compte tenu que les trois catégories d'équipements publics traitées ici sont chacune de nature vraiment spécifique, il convient de tirer des conclusions séparément.

8.4.1 Equipements scolaires

En ce domaine, il serait avantageux d'accroître le nombre de diplômés dans les domaines technique et scientifique, particulièrement dans le contexte du virage technologique. À cette fin, il faudrait identifier de façon précise les programmes des CEGEP qui peuvent contribuer à satisfaire les exigences présentes et anticipées. Il conviendrait alors d'accorder la priorité à ces programmes en permettant l'accroissement de la clientèle ainsi que l'amélioration des équipements de laboratoire; ceci en tenant compte des points forts de chaque CEGEP ainsi que des caractéristiques de leur milieu environnant.

Il faudrait aussi favoriser les échanges de documentation et de personnel entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise pour accélérer la recherche et le développement. À titre d'exemple, les laboratoires et les ateliers des CEGEP pourraient être rendus accessibles à certaines conditions aux entreprises du milieu; et inversement le secteur privé pourrait favoriser l'intégration temporaire d'étudiants stagiaires, sur une base élargie.

Enfin, on pourrait envisager la création d'un CEGEP à Châteauguay, ainsi que des sous-centres de l'UQAM dans les trois villes satellites qui n'en ont pas, soit Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel.

8.4.2 Equipements socio-sanitaires

D'une façon générale, la Montérégie connaît une carence des ressources à la fois physiques et financières par rapport au reste du Québec. Il serait donc opportun de combler cet écart globalement à l'échelle régionale, en commençant par les catérogies de ressources et les parties du territoire où les pénuries se font le plus sentir.

On ne peut continuer à entretenir le mythe à l'effet que les montérégiens tiennent à se rabattre sur les équipements de Montréal pour combler leurs besoins; ce n'est acceptable que pour les soins très spécialisés.

Le document du CRSSSM sur les orientations 1981-1986 suggère des objectifs à atteindre et des mesures à prendre pour combler cet écart, du moins en partie. On considère que la clientèle la plus carencée est celle des personnes âgées et que le territoire le plus sous-équipé est le secteur sud-ouest.

Enfin, il convient de mentionner que les budgets consacrés par le MAS aux ressources socio-sanitaires de la région pourraient être attribués selon une enveloppe globale plutôt que par programme. Ceci afin de donner la flexibilité nécessaire pour mieux s'adapter aux besoins et priorités de la région et de ses composantes.

8.4.3 L'administration publique

Les conclusions que l'on peut formuler concernant les effectifs du gouvernement en Montérégie portent d'abord sur l'opportunité d'une présence gouvernementale accrue, de sorte que les principaux ministères impliqués dans le développement régional soient représentés et puissent agir en concertation.

Il conviendrait alors de localiser les bureaux ayant une portée régionale dans la MRC de Champlain, et ceux ayant un rayonnement sous-régional dans les villes satellites concernées.

Quant aux espaces utilisés pour fins gouvernementales, il importe de maximiser les économies d'échelle par rapport aux coûts d'immobilisation et de fonctionnement, en regroupant le plus possible dans un même édifice les bureaux des différents ministères.

9. CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR LA MONTÉRÉGIE

9.1 Principaux éléments du développement régional

Connaissant maintenant l'ensemble des activités ou éléments fondamentaux de la Montérégie, on voit se cotoyer un groupe de sous-régions morcelées, exerçant des fonctions variées sur des assises géographiques parfois très différentes. Il apparaît que les véritables espaces d'appartenance sont plus grands qu'une seule MRC et se rapprochent beaucoup plus des quatre secteurs identifiés dans le chapitre premier.

Par ailleurs, les densités relatives de population et d'activités dégagent un ensemble relativement structuré de pôles dominants sous-régionaux, qui sont susceptibles d'influencer et même d'orienter la vie économique, sociale et culturelle de l'hinterland régional. Les interrelations fonctionnelles entre ces foyers d'urbanisation sont cependant irrégulières et le plus souvent informelles.

La partie urbanisée du secteur Rive-Sud s'articule plus timidement par rapport à l'ensemble des villes satellites, établissant sa compétivité d'affaires surtout par rapport à Montréal. Cependant la moitié des résidents de la Rive-Sud, travaillant sur l'Île de Montréal, et l'autre moitié, en Montérégie, font de ce secteur une sorte de plaque tournante, un espace de transitions et d'interrelations régionales; c'est aussi ce secteur géographique qui a le plus de chances de générer les éléments intégrateurs de l'ensemble de la région, tout en maintenant un interface avec Montréal.

En ce sens, l'esprit régional est à ses débuts; mais la présence des MRC peut aider grandement à opérer une consolidation de ce territoire multifonctionnel.

La MRC de Champlain dans le secteur Rive-Sud d'une part, et les MRC comprenant une ville satellite d'autre part sont distribuées dans l'espace montérégien selon une structure quasi-idéale, capable de susciter une intégration rurale et urbaine, de polariser à des endroits stratégiques les activités territoriales. Tout l'espace montérégien peut être mis en valeur, selon l'une ou l'autre des fonctions traitées dans ce document. Il n'y a pas en Montérégie d'espaces reculés, insaisissables ou indéveloppables. La trame urbaine est particulièrement bien quadrillée.

Aussi, la proximité du marché montréalais constitue un atout par rapport à d'autres régions; car on considère de plus en plus la nécessité à travers le Québec de faire du développement régional en tenant compte des ressources et des besoins du dynamisme montréalais.

En ce sens, il faudrait identifier les entreprises régionales du tertiaire moteur, et soutenir adéquatement les entreprises des groupes traditionnels. Sur le plan de l'agriculture, il faudrait privilégier la qualité de gestion et le rendement à l'hectare en lieu et place de la mécanisation et du grossissement des fermes, lesquels engendrent de l'endettement à long terme; également, il convient de poursuivre l'augmentation de la production horticole et favoriser le lancement d'entreprises de transformation agro-alimentaires. Du côté des transports, l'unité tarifaire entre les deux rives du Saint-Laurent inciterait à une utilisation accrue du transport en commun, qui en retour diminuerait les coûts d'entretien des infrastructures; aussi, le développement de l'aéroport de Saint-Hubert pour fins d'affaires serait un atout pour le secteur Rive-Sud, pour les cinq villes satellites et même pour le centre-ville de Montréal.

Le développement régional cohérent ne peut être cependant exclusivement économique, bien que les éléments qui permettent de le mesurer sont plus facilement de cet ordre. Entre autres, les aspects

sociaux et culturels sont des facteurs qui influencent directement le dynamisme humain d'une région, sa compétence, sa créativité; et leurs carences pourraient s'inscrire dans une sorte de passif économique régional, dont il faut tenir compte dans un développement intégré.

Ainsi, il serait opportun d'accroître le nombre de diplômés dans les domaines technique et scientifique dans le contexte du virage technologique. De même, les échanges de documentation et de personnel entre les enseignants et les entrepreneurs pourraient accélérer la recherche et le développement. Du côté socio-sanitaire, il est clair que les personnes âgées ont besoin d'équipements additionnels et de services plus adéquats. Quant à l'administration publique, le milieu régional s'attend à une présence gouvernementale accrue et à une meilleure concertation entre les intervenants.

Sous plusieurs aspects, la Montérégie demeure une région de potentiel à réaliser. C'est entre autres le cas pour le récréo-tourisme qui n'est qu'à ses débuts dans cette région; en ce sens, il faudrait développer les équipements et mettre en valeur les sites propres à la récréation.

9.2 Facteurs et contraintes du développement régional

Le développement des années à venir sera probablement plus sensible à la capacité de renouveau et à la pensée innovatrice que par le passé. La crise économique, les décompressions budgétaires, le mouvement de délocalisation industrielle, les tendances étatiques à la déconcentration-décentralisation y sont déjà pour quelque chose.

Le développement régional sera davantage tributaire des initiatives locales et sous-régionales, de leur compétence et de leur créativité, dans tous les domaines. Nous passons graduellement de

l'État-providence à l'État-partenaire; de la prise de décision centralisée à la prise de décision partagée, négociée entre l'État et la région.

La création des MRC d'une part, et la régionalisation progressive des activités étatiques d'autre part, sont susceptibles de générer une prise de décision et un type de développement qui soient mieux adaptés aux besoins du milieu régional.

La planification régionale, à l'heure «du choix des régions» est donc possible. Elle prend tout son sens cependant à moyen terme, à l'intérieur d'un processus de propositions-négociations-ententes, dans un contexte d'interrelations avec le milieu.

Dans une période de grande fragilité des avantages comparatifs comme celle que nous vivons, il importe aussi d'opérer un cheminement pragmatique, adaptant et corrigeant régulièrement la planification aux résultats. Si la crise dont nous sortons est non seulement conjoncturelle mais aussi structurelle, il est probable que la dotation des facteurs de production et d'innovation ne soit plus très fixe, d'où l'importance de la créativité par rapport aux méthodes de développement traditionnelles (fondées sur une panoplie d'objectifs conçus à l'échelle nationale, sans nuancement régional) et de l'emphase sur la recherche et le développement.

L'enjeu est maintenant le développement harmonieux de la Montérégie, compatible avec sa périphérie, selon des enjeux structurels et spatiaux. La Montérégie s'articule au fur et à mesure que des choix de développement s'opèrent et se réalisent.